

Genèse climatique des luttes sécuritaires

Regard croisé sur les politiques publiques européennes et les enjeux environnementaux

Mémoire réalisé par
Emmanuelle Vacher

Promoteur
Prof. Catherine Gourbin

Lecteur
Prof. Tanguy de Wilde d'Estmael

Année académique 2017/2018

Master en Sciences politiques, orientation Relations internationales, finalité Action humanitaire



Table des matières

Introduction générale	6
1. Contexte	7
2. Pertinence	10
3. Question de recherche	11
4. Objectifs	11
5. Méthodologie	11
 CHAPITRE 1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE – LE GRAND DEFI DE LA MODERNITE	
1. Définitions et causes	13
2. Effets	15
2.1. Effets sur l’environnement	15
2.1.1. Réchauffement climatique et hausse du niveau des mers	15
2.1.2. Couche d’ozone	16
2.1.3. Biodiversité	17
2.2. Effets sur la sécurité	18
2.2.1. Sécurité humaine	18
2.2.1. a) Diminution des ressources alimentaires et énergétiques	19
2.2.1. b) Accès à l’eau potable	20
2.2.1. c) Effets sur la santé	20
2.2.1. d) Détérioration de la situation socio-économique	21
2.2.2. Sécurité mondiale	22
2.2.2. a) Migrations	23
2.2.2. b) Instabilités politiques et tensions internationales	24
2.2.3. Le cas des violences autour du lac Tchad	26
 3. Aperçu des politiques publiques	30
3.1. Internationales	30
3.1.1. Atténuation	31
3.1.2. Adaptation	33
3.2. Union Européenne	35
3.2.1. Atténuation	36
3.2.2. Adaptation	37
3.2.3. Axe sécuritaire	39
4. Méthodologie détaillée	40

CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT D'UN CADRE D'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Répertoire des principaux outils de réponse : Atténuation	
1.1. Reconnaissance du problème et apprentissage prospectif	43
1.2. Développer un contexte institutionnel favorable	44
1.3. Coopération interétatique et construction de partenariats solides	44
1.4. Plaidoyer pour une atténuation diffuse	45
1.5. Intégration dans les politiques étatiques internes	46
1.6. Synergie des mesures	47
1.7. Intensifier et diversifier les recherches	47
2. Répertoire des principaux outils de réponse : Adaptation	48
2.1. Systèmes d'alerte et aide humanitaire	49
2.2. Participation de tous les acteurs	49
2.3. Gérer les migrations climatiques	50
2.4. Prévention des conflits	51
2.5. Existence de fonds de soutien et mécanismes de compensation	52
2.6. Développement durable et respect des droits	52
2.7. Encourager l'innovation et les changements	53
	55

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN ŒUVRE PAR L'UNION EUROPEENNE DANS LE CADRE DES ENJEUX SECURITAIRES LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Mise en œuvre des politiques d'atténuation	58
1.1. Une indéniable reconnaissance, tempérée par une faible réponse	58
1.2. Un contexte institutionnel divisé	60
1.3. Une absence de gouvernance mondiale	61
1.4. Un plaidoyer riche en expertise mais peu efficace	62
1.5. Une intégration graduelle mais inégale dans les politiques internes	64
1.6. Une synergie variable selon les secteurs concernés	65
1.7. Des outils de recherche performants mais des données lacunaires	67
2. Mise en œuvre des politiques d'adaptation	68
Stratégie interne	69
2.1. Systèmes d'alerte et aide humanitaire	71
2.2. Des citoyens concernés mais impuissants	72

2.3.	Migrations climatiques : un vide juridique	74
2.4.	Une prévention des conflits transfrontaliers « traditionnels »	77
2.5.	Fonds et mécanismes de compensation : la réticence européenne	78
2.6.	Redéfinir la notion de développement durable	80
2.7.	Encourager les changements : les plus grands paradoxes	83
3.	Tableau récapitulatif	86

CHAPITRE 4 : DISCUSSION

1.	Pistes explicatives	89
1.1.	Pistes explicatives traditionnelles	89
1.1.1.	Conscience du problème	89
1.1.2.	L'antagonisme « climat versus croissance économique »	91
1.1.3.	Politiques aux mains liées	92
1.2.	Problèmes structurels profonds	95
1.2.1.	Le problème de l'adiaphorisation	95
1.2.2.	Le biais d'impuissance	97
2.	Pistes d'amélioration	99
2.1.	Faire basculer la politique agricole	99
2.2.	Transformer les infrastructures et les structures sociales	100
2.3.	Rapprocher les systèmes d'aide humanitaire et au développement	101
2.4.	Intensifier le plaidoyer pour une gouvernance efficace	102
2.5.	Adopter des partenariats et une attitude solidaire	102
2.6.	Faire évoluer la sensibilisation	103
2.7.	Comblers le vide juridique quant à la question migratoire	103
2.8.	Soutenir le secteur privé	104
3.	Limites de l'étude	104

Conclusion générale

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

NOHA Disclaimer: This thesis is submitted for obtaining the Joint Master's Degree in International Humanitarian Action. By submitting the thesis, the author certifies that the text is from his own hand, does not include the work of someone else unless clearly indicated, and that the thesis has been produced in accordance with proper academic practices.

Avant-propos

J'adresse mes sincères remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire. En premier lieu, je remercie Mme. Catherine Gourbin, professeure à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. En tant que promotrice de mémoire, elle m'a guidé dans mon travail et m'a procuré les conseils nécessaires à sa réalisation. Je remercie aussi mes différents interlocuteurs, employés de l'Union Européenne dont je préserverai l'anonymat, sans qui ce travail aurait manqué de substance. Je remercie tout particulièrement Mme. Ellen Gorris, *policy officer* à la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européenne de la Commission européenne, qui a su m'orienter dans mes démarches. Mes remerciements, également, à mes amis et ma famille, qui m'ont inlassablement soutenue, m'ont fourni leurs avis critiques et émis des réserves pertinentes. Enfin, je remercie les activistes de ce monde, qu'ils agissent par la plume ou par les actes. Vos combats sont une source d'inspiration quotidienne.

Genèse climatique des luttes sécuritaires – Regard croisé sur les politiques publiques européennes et les enjeux environnementaux

INTRODUCTION

« Le conseil scientifique consultatif du gouvernement allemand sur les changements globaux de l'environnement (WBGU) souligne que « 1,1 milliard d'hommes n'ont actuellement pas d'accès sûr à l'eau potable en quantité et qualité suffisantes. Cette situation pourrait s'aggraver encore dans plusieurs régions du monde, parce que l'évolution du climat risque de provoquer de plus amples variations en matière de précipitations et de quantités d'eau disponibles. » Les mêmes experts indiquent qu'il y a dans le monde 850 millions de personnes sous-alimentées et que ce chiffre est susceptible d'augmenter considérablement du fait de l'évolution du climat, parce que les surfaces cultivables se réduisent. Les conflits de répartition interne qui en résultent entraînent un risque accru d'escalades de la violence, donc de migrations massives, si bien que le nombre des points focaux de migration ne fera qu'augmenter. Le WGGU suggère donc que, dans ces conditions, la politique de développement soit conçue comme « politique de sécurité préventive ». Ces indications donnent un avant-goût de ce qui se passera lorsque les flux migratoires seront encore grossis par l'évolution du climat ; Les conflits d'espace vital et de ressources induits par le réchauffement de la terre auront, dans les décennies à venir, des effets radicaux sur la forme que prendront les sociétés occidentales – Frontex n'est là qu'un petit signe avant-coureur. L'évolution du climat n'est donc pas seulement une affaire de politique mondiale de l'environnement, elle devient en même temps le plus grand défi social de la modernité, parce qu'elle compromet les chances de survie de millions d'hommes et les contraint à des migrations massives. », Harald Welzer, 2009, p.21-22.

1. Contexte

Dans son cinquième rapport¹, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)² notait que l'influence de l'Homme sur le système climatique était à présent clairement établie et que les émissions anthropiques de gaz à effet de serre étaient les plus élevées jamais observées. Une telle évolution provoque, depuis les années 1950, des changements sans précédents sur l'environnement terrestre. Ces transformations entraînent un grand nombre de phénomènes climatiques extrêmes, frappant tous les continents. Si elles se poursuivent, et provoquent un réchauffement supplémentaire, les conséquences pourraient être « graves, généralisées et irréversibles pour les populations et les écosystèmes »³. Tous les peuples ne sont pas égaux face aux désastres à venir : les risques sont généralement « plus grands pour les populations et les communautés défavorisées de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement »⁴. Malgré ce constat affligeant, dont les conséquences sont souvent dépeintes comme inéluctables, il est encore possible, et nécessaire, de prendre des décisions avisées et d'adopter des outils politiques variés afin d'atténuer et de s'adapter aux effets du changement climatique. Cette responsabilité repose entre toutes les mains de tous ; néanmoins elle ne saurait se passer de l'engagement des décideurs politiques (GIEC, 2014).

« Les changements climatiques se poursuivront durant de nombreuses décennies. L'ampleur des changements futurs et leurs conséquences dépendront de l'efficacité de l'application de nos accords internationaux sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais nous devons également veiller à mettre en place des stratégies et politiques d'adaptation appropriées pour réduire les risques liés aux phénomènes climatiques extrêmes actuels et projetés », Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'Agence Européenne pour l'Environnement⁵, 2016.

Le changement climatique anthropique, que nous désignerons à présent par sa forme abrégée changement climatique, est « l'évolution du climat venant s'ajouter à ses variations naturelles,

¹ IPCC, Climate Change 2013: *The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 2013, Summary for Policy makers p.15.

² *Intergovernmental Panel on Climate Change*, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est le principal organe scientifique international évaluant et synthétisant les nombreuses études sur le changement climatique publiée à travers le monde afin de permettre un état des lieux exhaustif – plus d'informations sur http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml.

³ GIEC 2014, Résumé à l'attention des décideurs, p.14.

⁴ Ibidem, p.12.

⁵ Communication de l'AEE, qui a pour mandat d'aider l'Union Européenne et ses membres à prendre des décisions en connaissance de cause en vue d'améliorer l'environnement, à intégrer des considérations environnementales dans les politiques économiques et à s'orienter vers la durabilité, ainsi que de coordonner le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement.

qui est attribuée aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines et altérant la composition de l'atmosphère de la planète »⁶. Synthétiquement, le changement climatique anthropique peut être défini comme les modifications du climat de la planète engendrées par les activités humaines⁷. Il est inhérent à tout changement global d'affecter de nombreux paramètres, et ce à différents niveaux. Le changement climatique n'échappe pas à cette loi, bien au contraire. Il influe sur l'environnement humain de manière diffuse, aussi bien sur sa forme que sur son fonctionnement. Il engendre, entre autres, un certain nombre d'enjeux sécuritaires inédits (Rapport Solana, 2008). En effet, s'il n'est pas perçu comme une problématique sécuritaire *per se*, il relève d'une évolution du paradigme de la sécurité.

La sécurité est traditionnellement définie comme « l'état d'esprit confiant et tranquille qui résulte du sentiment, bien ou mal fondé, que l'on est à l'abri de tout danger » ou comme une « situation objective, reposant sur des conditions matérielles, économiques, politiques, qui entraîne l'absence de dangers pour les personnes ou de menaces pour les biens et qui détermine la confiance »⁸. Pour les besoins de cette étude, trois aspects de la sécurité nous intéresseront tout particulièrement : ses dimensions internationale, globale et humaine.

Telle que définie par les Nations-Unies⁹, la sécurité internationale (ou collective) est un « système politique international dans lequel plusieurs Etats se garantissent mutuellement protection contre toute atteinte extérieure menaçant leur intégrité territoriale ou leur organisation constitutionnelle, et s'engagent à ne recourir qu'à des solutions pacifiques pour régler d'éventuels différends entre eux ». Dans le cadre de cette recherche, la notion de sécurité globale semble également pertinente. Elle est définie par l'Agence nationale de la recherche française¹⁰ comme « la capacité d'assurer, à une collectivité donnée et à ses membres, un niveau suffisant de prévention et de protection contre les risques et les menaces de toutes natures et de tous impacts, d'où qu'ils viennent, dans des conditions qui favorisent le développement sans rupture de la vie, des activités collectives et individuelles »¹¹.

⁶ Légifrance, Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés), JORF n°0087, page 6438, texte n° 38, 12 avril 2009.

⁷ Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique, GE.05-62221, 1992, article premier.

⁸ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/s%C3%A9curit%C3%A9>.

⁹ Nations-Unies, V. Conseil II, B1, E.

¹⁰ Cette définition a été choisie pour son exhaustivité. Il n'existe pas de consensus réel quant à la définition de la sécurité globale, bien que ses contours soient dessinés de plus en plus précisément depuis les années 2000 – ex. travaux de Shridath Ramphal, tels que mentionnés par *UN Contributions to Development Thinking and Practice*, Jolly, Emmerij, Ghai, Lapeyre, World, 2004.

¹¹ Site de l'Agence nationale de la recherche française <http://www.agence-nationale-recherche.fr/suivi-bilan/editions-2013-et-anterieures/ingenierie-procedes-securite/concepts-systemes-et-outils-pour-la-securite-globale/>.

D'autre part, il convient de définir la notion de sécurité humaine, née de la publication d'un Programme pour la paix par le Secrétaire Général des Nations-Unies, Boutros-Boutros Ghali, en 1992¹² et reprise par un rapport sur le développement humain de 1994¹³. D'après ce dernier, la sécurité humaine est une vision élargie du concept traditionnel de sécurité et se compose de deux éléments : (1) une protection face aux perturbations soudaines et douloureuses dans le rythme de nos vies quotidiennes, et (2) une sécurité devant les menaces constantes de la faim, de la maladie, du crime et de la répression. Elle en identifie sept composantes distinctes :

- La sécurité économique (garantie de l'accès à un revenu minimum)
- La sécurité alimentaire (accès économique et physique à la nourriture)
- La sécurité sanitaire (absence relative de maladie et d'infection)
- La sécurité environnementale (accès à des réserves d'eau saine, à l'air propre et à des terres non dégradées)
- La sécurité personnelle (sécurité devant la violence physique et les menaces)
- La sécurité communautaire (préservation de l'identité culturelle)
- La sécurité politique (protection des libertés et des droits humains fondamentaux)¹⁴

Une telle définition, de par son envergure, entraîne inmanquablement des divisions. Malgré tout, et comme indiqué¹⁵ par les représentants de la Slovaquie, Norvège et de la République de Corée aux Nations-Unies, elle n'a pas pour but d'alourdir la structure de l'ONU mais « permet [...] aux politiques adoptées dans les domaines de la paix, des droits de l'homme et du développement de se renforcer mutuellement » et complète utilement la notion traditionnelle de sécurité pour permettre la naissance d'une « nouvelle manière de faire face à de nombreux défis mondiaux en agissant de manière humaine ».

L'enchevêtrement de ces éléments permet de donner un sens à la notion de *sécurité mondiale*. En effet, les conséquences du changement climatique peuvent affecter la sécurité humaine des populations et ces menaces à la sécurité humaine ont, bien souvent, une influence directe sur la sécurité internationale et globale¹⁶. Croiser ces trois définitions permet de ne pas tronquer la vaste réalité du concept sécuritaire, et d'y inclure logiquement la nécessité d'une bonne

¹² Shricke C., L'Agenda de la Paix du Secrétaire général B. Boutros-Ghali – Analyses et premières réactions, Annuaire français de droit internationale, Vol. 38 n°1, pp.11-31, 1992.

¹³ Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), Rapport mondial sur le développement humain, ECONOMICA, New York, pp.25-36, 1994 - http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1994_fr_complet_nostats.pdf.

¹⁴ Tels que listées dans l'article sur la Sécurité Humaine du manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, Repères, disponible sur http://www.eycb.coe.int/compass/fr/chapter_5/5_10.html.

¹⁵ Couverture des réunions et communiqués de presse des Nations-Unies, *La définition du concept de sécurité humaine continue de diviser les Etats membres*, AG 109/44, Mai 2010, Voir <http://www.un.org/press/fr/2010/AG10944.doc.htm>.

¹⁶ Hellendorf, 2012.

gouvernance. Ainsi, reconnaître qu’appréhender les enjeux sécuritaires requiert une définition complète de cette notion semble un premier pas sensé vers la mise en place d’une gouvernance adaptée.

2. Pertinence

La prise de conscience des risques associés au changement climatique n’est pas nouvelle. La notion de réchauffement planétaire fut énoncée par plusieurs auteurs dès la fin du XIX^{ème} siècle¹⁷. Si l’étude scientifique du changement climatique a connu un essor certain depuis la fin des années 80, son pan sécuritaire reste discret. Ceux qui ont osé l’évoquer dans un contexte officiel ont souvent reçu un accueil plus que sceptique¹⁸. Pourtant, le lien entre ces deux pôles a bel et bien cessé d’être une fiction, comme le reconnaissent les Nations-Unies¹⁹. Il doit, de ce fait, se trouver – au même titre que toutes les autres conséquences du changement climatique – sur l’agenda des entités gouvernantes, et notamment sur celui des pays émetteurs (GIEC, 2014).

En 2013, les trois principales entités émettant du dioxyde de carbone, autrement appelé « gaz à effet de serre », étaient la Chine, les Etats-Unis et l’Union Européenne²⁰. Historiquement, l’Union Européenne détient la deuxième plus grosse part mondiale de responsabilité dans les émissions globales de CO₂ avec 25,49% des émissions globales sur la période 1900-2000²¹. Pour autant, l’Union ne cache pas son intention d’être un chef de file de la lutte contre le changement climatique²², ainsi que de faire appliquer un ordre sécuritaire permettant le maintien de la paix²³. De même, l’Union Européenne reste aujourd’hui encore, le plus gros distributeur d’aide humanitaire et de développement au monde²⁴, lui garantissant une capacité inégalée quant à la mise en place de projets innovants dans certaines régions du globe. Il semble donc indiqué qu’elle soit à l’initiative de politiques publiques²⁵ liant ces deux thématiques. Et effectivement, l’Union Européenne a, depuis plusieurs années, investi un

¹⁷ Ex. Arrhenius S.A., On the Influence of Carbonic Acid in the Air upon the Temperature of the Ground, Philosophical Magazine and Journal of Science, vol. 5 n°41, p. 237-276, Avril 1896,

¹⁸ Ex. Jacques Chirac à Johannesburg en 2002, expliquant « La maison brûle et nous regardons ailleurs. Si l’humanité entière se comportait comme les pays du Nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face à nos besoins ».

¹⁹ Conférence des Nations unies sur le développement durable, *L’avenir que nous voulons*, A/CONF.216/L.1, 2012, p.41.

²⁰ Olivier J.G.J., Janssens-Maenhout G., Muntean M., Peters J.A.H.W., Trends in global CO₂ emissions: 2014 Report, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, The Hague, 2014.

²¹ World Resources Institute, Global Greenhouse Gas Emissions, September 2005.

²² Ex. Site officiel de l’Union Européenne, https://europa.eu/european-union/topics/climate-action_fr.

²³ Ex. Site officiel de l’Union Européenne, Foreign Security Policy https://europa.eu/european-union/topics/foreign-security-policy_fr.

²⁴ Site officiel de l’Union Européenne, Development and cooperation, https://europa.eu/european-union/topics/development-cooperation_en.

²⁵ Les politiques publiques peuvent être caractérisées comme un « *programme d’action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales* », ici celui de l’Union Européenne - J.C. Thoenig, L’analyse des politiques publiques, Traité de science politique, Leca et Grawitz, 1985, p.6.

certain nombre de moyens dans la lutte contre le changement climatique et ses enjeux sécuritaires²⁶. La « panoplie complète des instruments de l'UE »²⁷ a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'analyses mais celles-ci ont souvent été conduites en interne ou ont choisi de se limiter à un aspect du concept de sécurité. De ce fait, à l'heure où de nombreux groupes d'experts (ex. GIEC) sonnent l'alarme, il est essentiel de s'interroger à nouveau sur la pertinence des positions adoptées par l'Union.

3. Question de recherche

A la suite des thématiques et enjeux exposés ci-dessus, cette étude cherchera à répondre à la question suivante : *les politiques publiques européennes et leur mise en œuvre actuelle permettent-elles de répondre efficacement aux enjeux de sécurité mondiale liés au changement climatique ?*

4. Objectifs

En accord avec le problème pratique identifié et sa dimension théorique, la recherche qui suit aura pour objectif de proposer une vision critique de l'action européenne vis-à-vis des enjeux sécuritaires mondiaux liés au changement climatique. Ainsi, il s'agit de s'intéresser à la relation entre changement climatique et sécurité en choisissant de ne pas ignorer sa complexité intrinsèque. Pour cela, comprendre comment le changement climatique interagit avec différents facteurs socio-économiques et politiques permet d'avoir une idée précise de ses conséquences²⁸. Au-delà desdites conséquences, prédictibles ou non, se situe la part de prévention et les changements menés à bien par les Etats étant majoritairement responsables du changement climatique. Ainsi, il est essentiel d'illustrer l'importance d'une gouvernance adaptée dans la réponse donnée au changement climatique par la création d'un cadre analytique et sa confrontation à l'état actuel des politiques publiques mises en œuvre par l'Union Européenne. Les constats qui en résulteront seront une base solide pour la suggestion de pistes de réponse ou d'amélioration quant aux faiblesses constatées.

5. Méthodologie

S'il semblait au départ préférable de limiter l'analyse qui va suivre, non seulement dans le

²⁶ Rapport Solana Madriaga, 2008.

²⁷ Ib. p.4.

²⁸ Hellendorf, 2012.

temps mais aussi dans l'espace, il aura fallu y renoncer. A force de lectures, la conception offerte des enjeux sécuritaires liés au changement climatique s'est imposée comme une vision globale. Par son essence même, liant chaque continent, chaque Etat et chaque individu, elle se devait d'être appréhendée comme un phénomène mondial et non isolé. C'est pourquoi l'étude qui vous est présentée a choisi de ne pas ignorer cette dimension planétaire : si elle fait appel à l'étude de politiques publiques issues d'une entité régionale, elle reconnaît que la situation sélectionnée n'est que le fragment d'un tout dont les pièces ne sauraient fonctionner l'une sans l'autre. Pour autant, comme susmentionné, elle s'appuiera sur l'étude de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité de politiques publiques régionales : celles de l'Union Européenne. Afin d'effectuer une telle analyse, un cadre d'étude sera développé à partir de critères concrets, issus de la littérature et de données scientifiques, permettant d'évaluer ce que serait « une bonne gouvernance » quant aux enjeux sécuritaires du changement climatique. Ce cadre sera directement confronté aux politiques publiques actuellement mises en œuvre par l'Union Européenne afin d'en établir la critique constructive.

Ainsi, ce travail cherchera, entre autres, à répondre aux questions suivantes : quels sont les effets du changement climatique sur l'environnement et sur la sécurité ? Quelle est la nature du lien entre changement climatique et enjeux sécuritaires ? Quel est le rôle des entités publiques et gouvernementales, notamment européennes, à l'égard du changement climatique dans sa globalité et, donc, de ses effets sur la sécurité ? Quelles sont les politiques publiques actuellement mises en œuvre à ce sujet ? Sont-elles pertinentes, efficaces et durables dans la réponse qu'elles formulent à ces enjeux ? Quelles raisons peuvent être données à un potentiel manque d'efficacité ? Comment pourraient-elles être améliorées afin de correspondre au cadre d'une « bonne gouvernance » ? Afin d'atteindre ce but, notre exposé s'appuiera sur un exposé issu d'une analyse littéraire synthétisée (Chap.1), puis établira un cadre d'évaluation des politiques publiques (Chap.2) qu'il confrontera aux politiques mises en œuvre par l'Union Européenne (Chap.3). Enfin, le résultat de cette comparaison fera l'objet d'une discussion critique afin d'ébaucher de potentielles pistes d'amélioration (Chap.4).

CHAPITRE 1 : Changement climatique – Le grand défi de la modernité

Préalablement à une analyse détaillée du rôle des politiques publiques européennes face aux enjeux sécuritaires liés au changement climatique, il convient de faire état – de la manière la plus synthétique et la plus objective possible – du contexte dans lequel elles opèrent. Pour cette raison, le Chapitre ci-dessous élaborera une définition claire du changement climatique, ainsi que de ses effets, aussi bien sur l’environnement que sur la sécurité (1 et 2). Il livrera ensuite un aperçu des politiques publiques internationales et européennes sur le sujet (3) et détaillera finalement la méthodologie suivie par l’analyse à venir (4).

1. Définition et causes

D’après la Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques²⁹, ils sont « des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité du climat observée au cours de périodes comparables ». Les effets néfastes entraînés par ces changements sont définis comme « les modifications de l’environnement physique ou des biotes dues à des changements climatiques et qui exercent des effets nocifs significatifs sur la composition, la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels et aménagés sur le fonctionnement des systèmes socio-économiques ou sur la santé et le bien-être de l’Homme »³⁰. Ladite Convention souligne également que « les changements du climat de la planète et leurs effets néfastes sont un sujet de préoccupation pour l’humanité toute entière » et que « l’activité humaine a augmenté sensiblement les concentrations de gaz à effet de serre dans l’atmosphère, que cette augmentation renforce l’effet de serre naturel et qu’il en résultera en moyenne un réchauffement supplémentaire de la surface terrestre et de l’atmosphère, ce dont risquent de souffrir les écosystèmes naturels et l’humanité »³¹.

Les gaz à effet de serre sont des gaz présents dans l’atmosphère qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, son atmosphère et ses nuages, et l’émettent à leur tour dans l’atmosphère, contribuant à ce que l’on qualifie « d’effet de serre ». Sous leur effet,

²⁹ Nations-Unies, Article premier, 1992.

³⁰ *Ib.*

³¹ *Ib.* Préambule.

l'atmosphère, telle la vitre d'une serre, laisse entrer le rayonnement solaire mais retient le rayonnement infrarouge émis³² (Annexes – f.1). Les principaux gaz de cette catégorie sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et l'ozone. Si la vapeur d'eau est naturellement sécrétée, s'y ajoutent les gaz produits par les activités humaines, en forte augmentation depuis le début de l'ère industrielle, notamment le dioxyde de carbone. Pour lutter contre les émissions de dioxyde de carbone, les principaux atouts planétaires étaient nos forêts et nos océans, à présent eux aussi victimes de pollution ou de déforestation. La présence du méthane dans l'atmosphère s'est également fortement accrue. Elle provient principalement de l'élevage et de la consommation d'énergies fossiles³³. Ils forment, ensemble, la cause principale du changement climatique³⁴. Parmi ses autres causes, l'industrialisation de masse et l'utilisation constante d'énergies fossiles (Af.2) figurent en bonne place³⁵. Si le changement climatique existe naturellement, il est réparti sur de longues périodes permettant une adaptation constante de l'environnement. Le changement climatique anthropique, lui, est trop rapide pour permettre aux écosystèmes d'évoluer et les menace donc directement. Sa vitesse est, à l'heure actuelle, supérieure à tout ce qui a pu se produire précédemment, rendant les experts désarmés face à l'impossibilité de prédire précisément ce qu'il entrainera (Jolly, 2003).

Tels que dépeints par la Conférence *The Changing Atmosphere : Implications for Global Security* tenue dès 1998 à Toronto³⁶, les effets du changement climatiques sont irréversibles, incontrôlés et probablement incontrôlables. Outre son impact purement « environnemental », tel que le réchauffement de l'atmosphère ou la hausse du niveau des mers, le changement climatique va affecter sa principale cause : l'Homme. Les prédictions les plus optimistes indiquent une dislocation sévère des systèmes socio-économiques pour les générations présentes et futures, affectant presque toutes les régions du globe. Ces changements entraineront des bouleversements sociaux sans précédents, qui porteront dans leur sillage des conséquences sécuritaires lourdes, telles que de fortes tensions internes et internationales³⁷. Cette conférence, qui rassembla plus de trois-cent scientifiques et personnalités politiques, exhortait déjà les Nations-Unies ainsi que toutes les entités gouvernementales et non-

³² Jancovici JM., *Qu'est-ce que l'effet de serre ?* 2003 - <https://jancovici.com/changement-climatique/aspects-physiques/quest-ce-que-leffet-de-serre/>.

³³ Tricot C., *Sur la contribution des gaz à effet de serre dans les changements climatiques à long terme*, Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences, Université Catholique de Louvain la Neuve, Louvain la Neuve, 1992.

³⁴ Ib.

³⁵ J.R. McNeill, *Something new under the Sun: An Environmental history of the Twentieth-Century World*, New York, 2000.

³⁶ *The Changing atmosphere: implications for global security*, Toronto, Canada, 27-30 June 1988.

³⁷ Ib.

gouvernementales à agir en coopération. Le GIEC souligne, lui aussi depuis longtemps, l'importance d'adopter des « mesures d'adaptation et d'atténuation anticipatoire » afin de contrebalancer la faible efficacité de la réduction des émissions sur les changements climatiques en cours (GIEC, 2014).

2. Effets

Le GIEC a, lors de son cinquième rapport, développé quatre scénarios de référence utilisant des profils représentatifs d'évolution de concentration (RPC). Ces quatre « voies de développement différentes pour le 21^{ème} siècle » (2014, p.8) concernent les émissions et les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, de polluants et l'affectation des terres. Les RCP sont divisés entre un scénario strict d'atténuation, deux scénarios intermédiaires et un scénario d'émissions très élevées de gaz à effet de serre, notamment en cas d'absence d'efforts destinés à limiter ces émissions (Af.3). Bien qu'ils soient théoriques, il sera utile de conserver ces scénarios en mémoire lors de la suite de notre analyse.

2.1. Effets sur l'environnement

Les effets directs du réchauffement climatique sur l'environnement sont visibles à grande échelle. Ils ne se limitent pas aux domaines mentionnés ci-dessous, mais ceux-ci sont les démonstrations « les plus parlantes » de l'influence du changement climatique sur les conditions de vie humaines. En effet, les différentes composantes de l'environnement terrestre sont les maillons d'une chaîne permettant la survie de toutes les espèces de ce globe, y compris de la nôtre. Chaque modification durable de l'environnement est une modification des systèmes de survie humains (GIEC, 2014).

2.1.1. Réchauffement climatique et hausse du niveau des mers

Plusieurs rapports d'observation démontrent que la moyenne annuelle des températures dans l'hémisphère Nord a augmenté de 0.83 à 0.89°C par rapport à la moyenne préindustrielle durant la décennie 2006-2016 (EEA Report, 2017, Af.4). Un réchauffement supplémentaire entre 0.3 et 4.8 degrés est prévu pour le 21^{ème} siècle, variant en fonction des différents scénarios d'émission de gaz à effet de serre (EEA Report, 2016). A terme, les écarts thermiques entre les saisons et les continents risquent de s'amoinrir, avec un réchauffement particulièrement spectaculaire sur les terres émergées aux latitudes élevées (GIEC, 2014).

L'augmentation des températures a des effets immédiats sur les zones polaires et les glaciers. Les icebergs du Groenland et de l'Antarctique ont perdu une gigantesque partie de leur masse et continuent de fondre chaque année en réaction au changement de température de la surface terrestre (GIEC, 2014). Les glaciers de montagnes subissent également une régression et auront probablement entièrement disparu d'ici une centaine d'années, empêchant l'accès à l'eau douce dans un certain nombre de régions tributaires. Le pergélisol³⁸ des régions polaires voit, lui aussi, sa fonte s'accélérer, entraînant des glissements de terrain avec un effet direct sur les infrastructures, les cours d'eau et les écosystèmes en zones humides (GIEC, 2014).

La température des océans s'est également modifiée, et la grande concentration de CO₂ dans les eaux a eu pour résultat l'augmentation de 26% de son acidité (GIEC, 2014). Cette acidité a de très lourds – et encore peu connus – effets sur la faune et la flore maritimes (disparition, entre autres, du corail, du plancton et des ptéropodes³⁹) (GIEC, 2014). Outre cette acidification, le niveau de la mer monte. Entre 1901 et 2010, le niveau de la mer a augmenté de 19 centimètres. Cette augmentation a été plus forte en un siècle que durant les deux millénaires précédents (GIEC, 2014). Selon les pires scénarios, une élévation d'un mètre pourrait avoir lieu d'ici 2100 ; en effet, le réchauffement atmosphérique peut prendre jusqu'à plusieurs décennies avant d'atteindre le fond des océans, et peut donc en entretenir la montée pendant plusieurs centaines d'années (GIEC, 2013). En Antarctique, un réchauffement supplémentaire de 4 à 7°C est attendu et pourrait notamment entraîner de fortes inondations des zones côtières, un ralentissement des échanges océaniques et la modification des trajets de migration des espèces (ACIA, 2004). De la même manière, le réchauffement marin risque d'affaiblir les courants chauds. La progressive disparition du *Gulf Stream*⁴⁰, par exemple, entraînerait un abrupt refroidissement des températures européennes (GIEC, 2014). Les précipitations vont également connaître une forte augmentation, ce qui pourrait, à terme, altérer la qualité du peu d'eau douce disponible (GIEC, 2014).

2.1.1. Couche d'ozone

L'effet de serre a pour autre conséquence la destruction de la couche d'ozone, résultant d'un déséquilibre entre production et destruction de l'ozone dans la stratosphère⁴¹ Ce

³⁸ Partie du cryosol gelée en permanence pendant deux ans. Le cryosol comprend les sols composés en profondeur de pergélisol et à la surface d'une partie appelée mollisol, dégelée pendant une durée de l'année – Foucault A., Raoult JF., Dictionnaire de Géologie 7^{ème} édition, Dunod, p.416, 2010.

³⁹ Différents ordres de micro-mollusques, parmi les plus vulnérables à l'acidification - dictionnaire Littré.

⁴⁰ « Courant océanique transportant de l'eau chaude depuis une zone comprise entre la Floride et les Bahamas et en direction des plus hautes latitudes » - définition disponible sur <http://www.futura-sciences.com/planete/definitions/climatologie-gulf-stream-2471/>.

⁴¹ Singh, Thakur, Sharma, *Climate Change and Environmental Issues*, The Energy and Resources Institute, 2016.

déséquilibre est principalement dû à une production anthropique excessive de chlore et de brome issus – entre autres – de l'utilisation de chlorofluocarbures⁴², d'hydro chlorofluorocarbones⁴³ ou de bromure de méthyle⁴⁴, le plus souvent afin de produire du matériel réfrigérant, de l'air conditionné, des aérosols ou des solvants⁴⁵. La destruction de la couche d'ozone entraîne une plus forte exposition aux rayons ultraviolets, nocifs pour les êtres vivants⁴⁶. Ces rayons affectent également la photosynthèse des plantes, la floraison des végétaux, et peuvent entraîner des dommages voire la disparition d'un certain nombre d'espèces maritimes et d'amphibiens⁴⁷. Enfin, la destruction de la couche d'ozone impacte les cycles biogéochimiques et contribue donc elle-même au réchauffement climatique mondial (GIEC, 2013). Il est vrai, néanmoins, que le trou dans la couche d'ozone semble désormais se résorber⁴⁸ notamment grâce aux mesures prises lors du protocole de Montréal de 1987⁴⁹. Si ce protocole a été un véritable succès, il est nécessaire de souligner qu'il n'a pu atteindre une telle efficacité que parce qu'il existait déjà des alternatives industrielles aux aérosols destructeurs⁵⁰, et qu'il l'a parfois été aux dépens d'autres engagements politiques⁵¹.

2.1.2. Biodiversité

Ces bouleversements climatiques s'accompagnent inévitablement d'une perturbation des écosystèmes, modifiant durablement les conditions de vie et de reproduction de la faune et de la flore. De très nombreuses espèces de plantes et d'animaux, notamment endémiques, ont déjà disparu et des espèces invasives n'ayant plus de prédateurs naturels menacent l'équilibre de certaines régions (GIEC, 2014). Pour ce qui est de la faune, les espèces terrestres et d'eau douce/de mer modifient leur répartition géographique, leurs déplacements migratoires et leurs activités saisonnières (GIEC, 2014). Elles interagissent différemment entre elles et, de par la modification de leurs habitats, la surexploitation des sols et la pollution, disparaissent rapidement (GIEC, 2014). Parmi les quatre trajectoires de

⁴² « Composés incolores, inodores, ininflammables, non-corrosifs à l'état gazeux ou liquide [...] utilisés comme gaz propulseur des aérosols, comme matières premières dans la synthèse de composés organiques, comme solvants, comme extincteurs et comme agents d'expansion dans les mousses de matière plastique » - Dictionnaire de l'Environnement.

⁴³ « Fluide frigorigène présent dans les équipements de production de froid artificiel » - Dictionnaire de l'Environnement, http://www.dictionnaire-environnement.com/hydrochlorofluorocarbones_hcfc_ID597.html.

⁴⁴ « Composé chimique halogéné utilisé comme produit phytosanitaire de la famille des fongicides » https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/bromure_de_methyle_ch3br.php4.

⁴⁵ *Ib.*

⁴⁶ Impacts of Ozone Depletion, Enviropedia, URL http://www.enviropedia.org.uk/Ozone_Depletion/Impacts.php.

⁴⁷ *Ib.*

⁴⁸ Le Monde, *Le trou dans la couche d'ozone est en train de se résorber*, Rubrique Planète, juillet 2016 http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/07/01/le-trou-dans-la-couche-d-ozone-est-en-train-de-se-resorber_4961718_3244.html.

⁴⁹ Ce protocole prévoit l'interdiction progressive des gaz chlorés et bromés – Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Montréal, Septembre 1987.

⁵⁰ Agence France Presse, *Le Protocole de Montréal, 20 ans d'avancées pour l'ozone et le climat*, septembre 2007.

⁵¹ Ex. G. Bush utilisa le succès du Protocole de Montréal pour se désengager des obligations contenues dans celui de Kyoto, voir <https://blog.mondediplo.net/2007-09-18-Le-protocole-de-Montreal-a-vingt-ans#nb5>.

concentration de gaz à effet de serre envisagées par le GIEC, trois d'entre elles impliquent des changements trop rapides pour permettre l'adaptation nécessaire à la survie des espèces (Af.5). La flore, quant à elle, connaît depuis quelques années un phénomène de « verdissement » dû à l'augmentation des niveaux de CO₂ dans l'atmosphère (aux tropiques, certaines terres situées à des latitudes élevées ont gagné jusqu'à 50% de couverture foliaire). Cependant, cet effet devrait s'atténuer rapidement pour être remplacé par un dessèchement et une déforestation de plus en plus rapides⁵².

Le GIEC conclue de ses observations que, quand bien même il est complexe d'anticiper avec exactitude les effets du changement climatique, « il est très probable que les chaleurs extrêmes, les vagues de chaleurs et les événements de fortes précipitations continueront à devenir plus fréquents » (GIEC, 2007). Cette augmentation en fréquence risque fortement d'altérer la pérennité des infrastructures humaines, des centres urbains et des structures sociales traditionnelles (Welzer, 2009). En effet, ces événements, en plus de leur impact considérable sur les écosystèmes, détruisent les constructions, augmentent la mortalité et la morbidité, et affectent le bien-être mental et physique humain (GIEC, 2014, Af.6).

2.1. Effets sur la sécurité

« La nature et la gravité des incidences du changement climatique et des phénomènes extrêmes découlent de risques qui ne tiennent pas seulement aux dangers d'ordre climatique mais aussi à l'exposition et à la vulnérabilité des systèmes humains et naturels », GIEC, 2012, p.8.

Les difficultés se présentant dans l'établissement d'un lien de causalité entre changement climatique et sécurité résultent, en grande partie, de la complexité inhérente à la définition de cette dernière. Étant donné que de nombreux facteurs politiques, sociaux, économiques et environnementaux jouent un rôle dans le déclenchement de défis sécuritaires, l'analyse et la prédiction de ces derniers sont ardues (Popovski, 2017).

2.1.1. Sécurité humaine⁵³

L'Homme ne peut être épargné par tous les bouleversements qu'il a engendré. Le changement climatique a déjà commencé à agiter l'économie mondiale, les équilibres

⁵² Zhu et al., *Greening of the Earth and its drivers*, Nature Climate Change, 2016.

⁵³ Pour plus d'illustrations visuelles des effets du changement climatique, voir Annexes f.7-14.

sociaux, sanitaires et géopolitiques de notre monde. Ainsi, chacune des composantes de la sécurité humaine est susceptible d'être affectée par le changement climatique, ou l'est déjà. Pour autant, cette remarque doit être tempérée par le fait que le changement climatique est avant tout conçu comme un multiplicateur de facteurs et non comme cause en soi.

2.2.1. a) Diminution des ressources alimentaires et énergétiques

D'après les experts, le changement climatique entrainera, à terme, un manque de nourriture dû à une baisse de la production agricole mondiale (Schwartz et Randall, 2003). Depuis 2007, le GIEC a constaté de nombreuses périodes d'augmentation soudaine du prix des denrées alimentaires suite à des événements climatiques extrêmes. Dans cette situation, les populations les plus pauvres ont rencontré d'énormes difficultés à se nourrir en quantités suffisantes (GIEC, 2014). Les changements climatiques étant relativement imprévisibles, la variabilité du rendement des cultures risque de l'être également, tout comme les prix des produits alimentaires (GIEC, 2014).

Ainsi, tous les aspects de la sécurité alimentaire sont directement concernés : accès à la nourriture, possibilité de vivre grâce aux activités agricoles, stabilité des prix (GIEC, 2014). Les experts s'accordent à dire que les changements climatiques vont entraîner une réduction des rendements agricoles mondiaux de 2% par décennie au cours du 21^{ème} siècle alors qu'au même moment la demande mondiale augmentera de 14% par décennie jusqu'en 2050 (GIEC, 2014). Les projections du GIEC indiquent notamment que, dans certains pays d'Afrique, les rendements de l'agriculture pourraient diminuer de 50% avant 2020, menaçant la survie d'un grand nombre de personnes en étant dépendantes. Les systèmes marins, subissant l'augmentation des températures et l'acidification précédemment évoquées, vont connaître une redistribution de la biodiversité marine, avec une invasion d'espèces de hautes latitudes et l'extinction d'espèces dans les tropiques et les mers semi-fermées (GIEC, 2014). L'habitat des espèces maritimes va faire chuter leur quantité en mer d'ici à 2100. La disparition d'espèces telles que le corail et le plancton entraînera la désagrégation de toute la chaîne alimentaire marine (GIEC, 2014). S'il est probable, néanmoins, qu'une minorité de zones deviendront cultivables de part ce réchauffement⁵⁴, il sera vital de capitaliser sur un marché dynamique et flexible, adapté aux aléas naturels. A l'heure actuelle, plus de 400 millions de personnes vivent dans des régions arides, souvent surpeuplées et économiquement pauvres.

⁵⁴ Ex. Sibérie, Le Figaro, La Russie se réchauffe plus vite que le reste de la planète, 2009, URL <http://www.lefigaro.fr/sciences/2009/02/19/01008-20090219ARTFIG00351-la-russie-se-rechauffe-plus-vite-que-le-reste-de-la-planete-.php>.

Les effets du changement climatique entraînent, pour elles, de sérieux risques en termes d'accès aux ressources et de conditions de vie (Schwartz et Randall, 2003).

En parallèle de cette forte diminution de l'accès aux denrées alimentaires, une perturbation dans l'accès aux ressources énergétiques, due à l'étendue des glaces dans la mer et aux tempêtes, est à prévoir (Schwartz et Randall, 2003). Il est également à noter qu'à l'heure actuelle une énorme partie des réserves d'hydrocarbures se situe dans des pays vulnérables au changement climatique, devant souvent faire face à de nombreux problèmes socio-économiques et démographiques, et dont l'instabilité pourrait rendre l'approvisionnement complexe (Solana, 2008). Les ressources énergétiques confrontent toutes les sociétés à leurs propres limites. L'Europe, notamment, est extrêmement dépendante d'autrui quant à son approvisionnement pour les combustions fossiles. Il est donc nécessaire d'envisager une réflexion et une stratégie de long terme à ce sujet⁵⁵.

2.2.1. b) *Accès à l'eau potable*

Les experts constatent unanimement une baisse de la disponibilité et de la quantité d'eau potable dans des régions-clés, due au déplacement des précipitations, aux sécheresses et aux inondations plus fréquentes (*Schwartz et Randall, 2003*). La hausse des émissions de gaz à effet de serre entraîne une réduction significative de la quantité et de la qualité des eaux renouvelables de surface et des eaux profondes dans les régions sèches et subtropicales. En effet, la hausse des températures, la hausse des polluants et du sel en provenance des fortes pluies et l'interruption temporaire des unités de traitement pendant les inondations vont fortement contribuer à la réduction notoire des réserves en eau douce mondiales. De nombreuses régions risquent d'être sujettes à des modifications de précipitations (ex. des pluies plus fortes mais plus rares) modifiant les systèmes et ressources hydrauliques. L'eau potable sera probablement moins présente, ou de moins bonne qualité (GIEC, 2014). Ainsi, la modification des modèles pluviométriques pourrait causer la diminution de 20 à 30% des ressources en eau douce disponibles dans certaines régions (GIEC, 2014).

2.2.1. c) *Effets sur la santé*

Les changements climatiques risquent d'exacerber les problèmes de santé actuellement rencontrés par les populations, notamment dans les pays en développement

⁵⁵ Délérès F., Radanne P., Redaud J.L., Varet J., *Etat des lieux des controverses sur les ressources naturelles*, Association 4D, juin 2012.

(GIEC, 2014). Tout d'abord, les événements violents et exceptionnels, comme les incendies ou les tempêtes, sont à même d'entraîner un grand nombre de blessures, de maladies et de décès (GIEC, 2014). Les vagues de chaleur risquent également de provoquer une hausse de la mortalité et une augmentation des maladies transmises par « vecteurs », notamment par des êtres vivants dont la trajectoire s'est modifiée⁵⁶ (GIEC, 2014). Les pénuries d'eau, ou sa mauvaise qualité, contribueront aussi à la contamination des populations, et à une surcharge des systèmes de soins de santé (GIEC, 2014). La baisse de production alimentaire entraînera inmanquablement, surtout pour les populations pauvres, une augmentation de la sous-alimentation et de la malnutrition (GIEC, 2014). La pollution atmosphérique va, quant à elle, engendrer une exposition à de nouveaux stress thermiques, ainsi qu'un accroissement de la présence de certains pollens, moisissures ou polluants toxiques (GIEC, 2014). Dans le scénario le plus grave envisagé par le GIEC, la température de certaines régions sera trop élevée, en 2100, pour pratiquer quelque activité extérieure que ce soit (dont l'agriculture).

2.2.1. d) *Détérioration de la situation socio-économique*

Il est très difficile d'évaluer les conséquences économiques des changements climatiques tant elles sont liées au contexte local. Néanmoins, le GIEC estime que les pertes sur le PIB mondial pourraient s'accroître de manière exponentielle avec la hausse des températures. Les experts onusiens considèrent, eux, que les aléas climatiques sont susceptibles d'influencer directement 30 à 70% du PIB mondial (*DARA and Climate Vulnerable Forum*, 2012). Les phénomènes de submersion, d'inondations côtières et d'érosion des côtes devraient fortement endommager le développement économique des régions littorales. Ceci n'est pas anodin puisque près d'un cinquième de la population mondiale réside dans les régions côtières, proportion en perpétuelle augmentation, notamment au niveau des mégalo-poles. L'augmentation des crises environnementales et, puisqu'elles sont inextricablement liées, humanitaires, fera pression sur les pays donateurs et leurs capacités, qui ne pourront probablement pas prendre en charge tous les demandeurs (GIEC, 2014). Les politiques de réduction de la pauvreté risquent d'être grandement entravées par le changement climatique. En effet, celui-ci va aggraver l'insécurité alimentaire, créer de nouvelles sources de pauvreté, affectant différemment les zones urbaines et rurales. Ces dernières risquent de souffrir, à court terme, d'une baisse d'approvisionnement en eau, de sécurité alimentaire, de revenus issus de l'agriculture, ayant pour effet le plus probable un déplacement des zones

⁵⁶ Ex. moustiques porteurs de la dengue en Europe, Les Echos, Avec le réchauffement, les insectes migrent au Nord, 2014, https://www.lesechos.fr/06/04/2014/lesechos.fr/0203424969886_avec-le-rechauffement--les-insectes-porteurs-de-maladies-migrent-au-nord.htm.

d'exploitation, et donc des populations. Les zones urbaines, quant à elles, concentreront les risques thermiques, les inondations, les glissements de terrain, la pollution de l'air et la rareté de l'eau. Les conséquences seront encore plus violentes dans les villes ne disposant pas encore d'infrastructures et de services permettant d'atténuer les effets à venir (GIEC, 2014). Dans tous les cas, on ne peut pour l'instant estimer le coût monétaire de la destruction de nos écosystèmes et de la biodiversité. Comme indiqué par le GIEC, « les changements climatiques vont amplifier les risques existants et en engendrer de nouveaux pour les systèmes naturels et humains. Ces risques, qui ne sont pas répartis uniformément, sont généralement plus grands pour les populations et les communautés défavorisées de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement » (GIEC, 2014, p.13). Ainsi, « une politique inchangée dans le domaine des changements climatiques pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 20% du PIB mondial par an, alors que le coût d'une action concertée et efficace pourrait être limitée à 1% du PIB mondial par an » (Rapport Solana, 2008, p.6).

2.1.2. Sécurité mondiale

« Comme les ressources vitales s'épuisent au moins dans un certain nombre de régions, il y aura de plus en plus d'hommes qui disposeront de moins en moins de bases pour assurer leur survie. Il est évident que cela entraînera des conflits violents entre ceux qui prétendent se nourrir sur une seule et même portion de territoire ou boire à la même source en train de se tarir, et il est non moins évident que, dans un proche avenir, on ne pourra plus faire de distinction pertinente entre les réfugiés fuyant la guerre et ceux qui fuient leur environnement, parce que de nouvelles guerres seront dues à ce dernier et que les gens fuiront la violence. Comme il faudra bien qu'ils s'arrêtent quelque part, on verra se développer de nouvelles sources de violence – dans des pays mêmes où l'on ne sait que faire des réfugiés intérieurs, ou aux frontières des pays où ils veulent pénétrer, mais où l'on ne veut d'eux à aucun prix. La violence étant toujours une option de l'action humaine, il est inévitable que des solutions violentes soient trouvées aussi à des problèmes dus aux changements de l'environnement. », Harald Welzer, 2009, p.12-13.

De par la raréfaction des ressources et la perte d'équilibres ancestraux naissent de nouvelles tensions susceptibles de déclencher de nouveaux conflits. Face à la pénurie et à la disparition de certaines zones géographiques, deux solutions risquent de s'imposer : se battre

pour survivre ou migrer. Dans tous les cas, la montée de violences n'est pas à exclure, puisqu'elle s'intensifie déjà naturellement avec l'augmentation des températures⁵⁷. En outre, les pays en développement étant les plus en difficulté vis-à-vis de ces changements et disposant de moindres moyens pour faire face risquent d'être davantage frappés par la pauvreté, les tensions, et de devenir définitivement marginalisés (Barnett, 2001).

2.2.2. a) *Migrations*

Un accès limité à des ressources rares ne peut manquer d'entraîner des migrations désespérées (Schwartz et Randall, 2003) (Af.15). Les changements climatiques à venir ont de forts risques de déclencher des mouvements forcés de population, notamment lorsqu'exposées à des phénomènes extrêmes dans des pays déjà vulnérables (GIEC, 2014). Les déplacements « forcés » portent bien leur nom : ils résultent d'une obligation de survivre, plutôt que d'un choix. Les migrations provoquées sont déjà reconnues par les Nations Unies, qui prédisent 200 à 300 millions de migrants dits « environnementaux » d'ici 2020 (GIEC, 2014). Les populations résidant sur des îles, dans des deltas et littoraux pourraient toutes être contraintes de se déplacer, même s'il est pour l'instant difficile d'estimer le nombre exact de personnes susceptibles d'être concernées. Selon certains experts, une élévation d'un mètre du niveau de la mer pourrait engendrer jusqu'à 50 millions de réfugiés environnementaux (Black, 2001).

Pour autant, le statut des personnes contraintes d'abandonner leur lieu de vie à cause de facteurs environnementaux n'est pas internationalement reconnu. Depuis plusieurs années maintenant, un certain nombre d'Etats vulnérables au changement climatique luttent pour la création d'un statut juridique afin de protéger leurs populations (GIEC, 2014). Pourtant, il n'existe toujours pas d'accord à ce sujet, pas même sur sa potentielle définition (Black, 2001). Cette absence de définition ou de critères entraîne l'impossibilité de dresser un constat statistique précis du nombre de personnes concernées ; ceci est encore compliqué par l'enchevêtrement des différentes causes de migration. En effet, la migration est bien souvent – si elle n'est pas directement provoquée par un événement météorologique extrême – la conséquence indirecte des effets du changement climatique sur l'environnement et donc sur la sécurité humaine (Black, 2001). Le phénomène de migration face à un environnement hostile n'a rien de nouveau, c'est son ampleur qui est bel et bien inédite (Black, 2001). Un élément pouvant aider à qualifier un migrant ou un réfugié de « climatique » pourrait donc être

⁵⁷ Hsiang S.M., Burke M., Miguel E., *Quantifying the influence of climate on human conflict*, Science, DOI: 10.1126/science, August 2013, URL <http://science.sciencemag.org/content/early/2013/07/31/science.1235367>.

l'augmentation du nombre et de l'ampleur des déplacements corrélées à une dégradation environnementale (Black, 2001). Il existe, néanmoins, de nombreux détracteurs d'un tel critère. Parmi les arguments : le risque de « dépolitiser » les causes de migrations, et donc d'amoindrir les responsabilités humaines et institutionnelles (Black, 2001). A cela, l'on pourrait répondre que reconnaître le rôle du changement climatique dans les déplacements de population est, également, une forme de reconnaissance du rôle des structures humaines dans la déstabilisation/disparition de certaines zones géographiques. Reste à savoir de quelle responsabilité il s'agit, et si c'est parce que la responsabilité des émissions de gaz à effet de serre incombe principalement aux pays occidentaux qu'ils refusent la notion juridique de réfugiés climatiques avec tant de véhémence.

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'anticiper la future gestion des mouvements de personnes (Descamps, 2015). En effet, les migrations ne peuvent rester éternellement internes, surtout une fois que les ressources seront épuisées, ou que les instabilités politiques ajouteront d'autres motifs à la fuite. Ainsi, le Nord, et surtout l'Europe, doivent s'attendre à une augmentation substantielle des pressions migratoires (Solana, 2008). Autrement dit, les changements climatiques vont continuer – par leur effet sur la sécurité humaine – à exacerber les risques pesant sur la sécurité nationale, globale et internationale (GIEC, 2014).

2.2.2. b) *Instabilités politiques et tensions internationales*

« Voici ce que donnent les résultats de l'IPCC publiés en avril 2007 quant aux conséquences sociales à attendre du réchauffement : l'évolution du climat aura des effets extrêmement divers selon les régions ; or, ses conséquences sociales ne dépendront pas uniquement de ces effets mais aussi des capacités disponibles selon les endroits pour les maîtriser. [...] Les pays qui seront probablement les plus touchés sont ceux qui ont les possibilités les plus restreintes de maîtriser les conséquences : ceux qui seront le moins touchés, ou qui même profiteront du changement des conditions climatiques, disposent en même temps des plus fortes capacités pour venir à bout de problèmes liés au climat. Ajoutons à cela que les populations le plus durement frappées sont celles qui ont jusqu'ici émis le moins de gaz à effet de serre, alors que les plus grands pollueurs seront sûrement ceux qui pâtiront le moins des conséquences. On discerne là un phénomène historiquement nouveau, d'injustice globale. [...] Au total, c'est une inégalité globale qui apparaît

quant aux conséquences sociales et économiques du réchauffement. L'injustice qu'elle entraîne, du point de vue géographique comme générationnel, recèle à moyen terme de graves potentialités de conflits. », Harald Welzer, 2009, p.56-60.

La diminution des ressources liée au changement climatique mènera inmanquablement à des tensions mondiales (Schwartz et Randall, 2003). Les sources traditionnelles de conflit interne (pauvreté, crises socio-économiques...) risquent également d'être exacerbées et, à terme, d'impacter les infrastructures des Etats les plus vulnérables (GIEC, 2014). Comme le laisse entendre la communauté scientifique, la répartition des terres émergées risque de connaître de fortes modifications dans les décennies à venir. La submersion de nombreuses zones risque d'entraîner de fortes pertes territoriales, voire la disparition totale de petits Etats insulaires. Ainsi, les tensions et litiges liés aux frontières risquent de voir leur nombre augmenter fortement (Solana, 2008). La chute de la productivité agricole va, très certainement, entraîner une insécurité alimentaire dans les pays les plus vulnérables (Af.16). Les gouvernements les plus faibles ne pourront certainement pas lutter contre la hausse du prix des denrées alimentaires et pallier les pénuries d'eau, entraînant des pertes économiques énormes. Ces pertes sont à même d'entraîner à leur tour des troubles civils, surtout dans les régions connaissant une forte charge démographique. Les pénuries vont donc, indéniablement, contribuer à alimenter les conflits existants ayant pour objet l'utilisation de ressources déjà faibles, ou en créer de nouveau – notamment si l'accès relève des pouvoirs publics (Solana, 2008). Ainsi, les Etats, notamment déliquescents, risquent de se retrouver confrontés à de nouveaux défis auxquels il sera complexe de répondre. Cette absence de réponse risque de nourrir les frustrations, les tensions et instabilités entre différents groupes, une radicalisation politique et religieuse – tout ceci pourrait plonger de nombreuses régions dans des conflits durables (Solana, 2009). Les politiques nationales et internationales de ces Etats risquent donc d'évoluer pour s'adapter. Les Etats détenteurs de moyens risquent de fermer leurs frontières pour éviter les migrations massives et les pillages, tandis que les nations les moins fortunées pourraient être tentés d'entrer en conflit avec leurs voisins pour les quelques ressources disponibles (Schwartz et Randall, 2003). Les ressources énergétiques, qui, comme indiqué précédemment vont se raréfier, présentent également des risques d'accroissement de rivalités (GIEC, 2014). En Antarctique, notamment, de nouvelles voies risquent de s'ouvrir permettant un accès à des sources inédites d'hydrocarbures. De la même manière, bon nombre d'Etats producteurs de pétrole et de gaz doivent faire face à des

tensions pour l'accès à leur matière première⁵⁸, qui risquent de s'intensifier avec le changement climatique. Toutefois, les conflits ne sont parfois pas seulement néfastes. Il arrive que les luttes civiles mènent à des changements bénéfiques. Cependant, dans de nombreux cas, les luttes qui pourraient s'avérer socialement enrichissantes éclatent dans des Etats où l'autorité est déjà morcelée et l'annihilent encore davantage. A ce stade, les effets négatifs de la pénurie l'emporteront probablement sur de potentiels effets positifs (Homer-Dixon, 1994).

Il s'agit là d'un cercle vicieux (Af.17) : avec la dégradation des environnements de (sur)vie vient la nécessité de migrer ; les migrations amoindrissent la disponibilité en ressources des lieux d'accueil : ainsi se créent de nouveaux conflits territoriaux (Af.22). Comme le prédit avec clairvoyance le rapport Solana (p.8) « Si la communauté internationale ne fait pas face aux menaces exposées plus haut, le système multilatéral est mis en péril. Les conséquences des changements climatiques attiseront les ressentiments entre les principaux responsables des changements climatiques et ceux qui sont les plus touchés. Ce sont donc les incidences des politiques visant à atténuer les changements climatiques qui détermineront les tensions politiques à l'échelle nationale et mondiale. Cette fracture potentielle n'est pas seulement une division Nord-Sud, mais acquerra également une dimension Sud-Sud, en particulier avec la part croissante de la Chine et de l'Inde dans les émissions mondiales. L'architecture de sécurité internationale, déjà soumise à des tensions, fera l'objet de pressions croissantes. » A l'heure actuelle, il n'existe pas de gouvernance mondiale sur le sujet, laissant aux Etats la charge de faire leurs propres choix – ce qui pourrait sur le long terme également s'avérer porteur de tensions (Descamps, 2015). Il n'existe pas non plus de « modèle théorique » permettant d'expliquer le lien entre dérèglement climatique et conflit, car les causes se chevauchent et se confondent souvent (Descamps, 2015). Pour autant, il est clair que l'un n'est pas sans incidence sur l'autre.

2.2.2. Le cas des violences autour du lac Tchad⁵⁹

« La migration s'analyse, rappelons-le, et cela est un nouveau phénomène à scruter de près, dans le prisme du changement climatique, lequel est source de conflit. La typologie est la suivante : changement climatique (inondation, sécheresse),

⁵⁸ Voir notamment *Géopolitique et enjeux stratégiques du pétrole*, L'analyse géopolitique de Pascal Chaigneau, 2012, https://www.carnetsdubusiness.com/Geopolitique-et-enjeux-strategiques-du-petrole_a468.html.

⁵⁹ Le lac Tchad est seulement un exemple de l'influence du changement climatique sur des tensions préexistantes, de son rôle de « multiplicateur » de risques de violence. Un autre exemple très parlant est celui de l'Inde – voir, entre autres, l'article de M. Kugelman sur le sujet, https://www.nato.int/docu/review/2012/Food-Water-Energy/India_Nexus_Climate_resources_stability/FR/index.htm.

migration, surpopulation, lutte pour la terre et l'eau, dégradation de la production agricole et enfin crise alimentaire. Des facteurs structurels, la vulnérabilité des Etats en l'occurrence pèsent d'un poids important dans la fragilité des populations face aux effets du changement climatique. Ce sont principalement l'instabilité politique, le faible niveau de l'activité économique, la faiblesse de l'Etat providence, des faibles capacités d'accueil, une forte densité des populations et la proximité avec un pays en guerre », Dika, 2008, p.3.

L'Afrique est le continent le plus pauvre au monde, fait exacerbé par sa taille et ses contraintes diverses. Par conséquent, il est aussi le plus vulnérable aux changements climatiques, et ne dispose, pour l'instant, que de très faibles capacités d'adaptation. Au Nord, certaines régions pourraient voir la sécheresse et la surexploitation entraîner la perte de 75% des terres arables. Autour du Nil, la salinisation pourrait en détruire jusqu'à 15%, et l'élévation des niveaux de la mer pourrait contraindre jusqu'à 5 millions de personnes au déplacement d'ici 2050. Dans la corne de l'Afrique et en Afrique australe, les conflits pourraient se multiplier en aggravant la vulnérabilité des populations aux pénuries alimentaires et aux maladies. Les flux de migration vont fortement s'intensifier, notamment en Afrique du Nord, zone de passage vers l'Europe (Solana, 2008). Les effets du changement climatique y sont déjà largement visibles, ayant influencé un certain nombre de conflits, dont celui du Tchad et de son lac. Cet exemple emblématique a fait couler beaucoup d'encre.

Le lac Tchad, réparti entre le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigeria, est un lac d'eau douce fournissant de l'eau à plus de 20 millions de personnes. Son étendue a spectaculairement diminué durant ces dernières décennies, passant de 25 000 à seulement 2 500 km² (Af.18). Selon la NASA⁶⁰, il pourrait même totalement disparaître au cours des vingt prochaines années. Avec de grandes sécheresses, de faibles pluies et un fort déboisement (en grande partie liés au changement climatique⁶¹), son utilisation a augmenté et la population l'entourant a pratiquement doublé. A présent, il n'est plus possible de naviguer à sa surface. Ce manque d'eau, entraînant un manque d'agriculture viable, a aggravé la situation déjà existante dans cette zone, donnant lieu à une conjonction entre conflit armé et crise écologique, et à une famine touchant près de 8 millions de personnes considérée comme « la plus négligée en

⁶⁰ National Aeronautics and Space Administration, telle que citée par Acted, *Lac Tchad : une population prise au piège entre le changement climatique et l'insécurité*, Décembre 2015.

⁶¹ Selon « les experts », tels que cités par Valdès Andino, 2015.

2016 »⁶². La situation était déjà alarmante ; la combinaison du changement climatique⁶³, de l'augmentation démographique et de la mauvaise gestion hydrique ont conduit à cette catastrophe écologique et humaine⁶⁴. En effet, un grand nombre de personnes avait ce lac pour seul moyen de subsistance, que ce soit comme ressource directe ou comme source de revenus (l'agriculture est la principale compétence de la région). La reconversion des agriculteurs n'est que faiblement envisageable, puisque la plupart d'entre eux n'ont pas reçu d'autre éducation que celle qui consiste à vivre de la terre⁶⁵. L'absence de travail, la malnutrition, le désœuvrement, ont poussé les pasteurs nomades et les agriculteurs à migrer vers de nouvelles zones, créant alors des conflits avec les propriétaires locaux⁶⁶.

Les concentrations de populations et de bétail ont ainsi atteint de véritables records dans certaines zones, dont les ressources sont déjà extrêmement limitées. Ces regroupements s'expliquent aussi par la fermeture de voies traditionnelles de transhumance à cause de l'insécurité liée au terrorisme – notamment au groupe Boko Haram⁶⁷. De plus, les combattants de Boko Haram ont causé des déplacements massifs depuis ses pays limitrophes où ils sont considérés comme à l'origine d'au moins 20 000 morts et de la fermeture des frontières d'Etats voisins⁶⁸. Cette fermeture a notamment entraîné une augmentation extrême du prix des denrées alimentaires et un impossible accès aux soins⁶⁹. Plus de 71 000 personnes ont fui le Nigéria et le Cameroun afin de rejoindre elles aussi les rives du lac Tchad, multipliant les violences sur ses rives⁷⁰. L'essor de Boko Haram peut, lui-même, en partie s'expliquer par le changement climatique (Valdès Andino, 2015). En effet, celui-ci « engendre des crises humanitaires qui déstabilisent sociétés et familles. Si les sociétés sont déstabilisées, cela crée des conflits intercommunautaires sur la gestion des ressources naturelles et l'accès à ces ressources. Si les conflits cultivateurs/éleveurs sont fréquents dans le Sahel, le dérèglement climatique ne fait que les exacerber. Les hommes sont obligés de sortir de la famille, de leur communauté pour chercher du travail loin. Leur absence est source de conflit. Et quand ils ne trouvent pas de quoi envoyer chez eux, ils restent loin. Et cela engendre d'autres conflits, là où ils se sont installés » (Hindou Oumarou Ibrahim, telle que

⁶² Fondation Thomson Reuters, telle que citée par Le Monde, *La Crise Humanitaire autour du Lac Tchad est « la plus négligée en 2016 »*, rubrique Afrique, décembre 2016.

⁶³ Il est prévu que, dans tout le Tchad, l'agriculture dépendant de la pluviométrie diminue de 50% d'ici à 2020 – United Nations, Climate Change, disponible sur <http://www.un.org/en/events/tenstories/08/climatechange.shtml>.

⁶⁴ Ib.

⁶⁵ Ib.

⁶⁶ Pour plus d'informations, voir Hellendorf, 2012.

⁶⁷ Mouvement terroriste islamiste fondé au Nigeria et ayant pour but l'application stricte de la Charia.

⁶⁸ Valdès Andino, 2015.

⁶⁹ Ib.

⁷⁰ Ib.

citée par Valdès Andino, 2015). Sur cette base d'instabilités, Boko Haram trouve une source solide de recrutement – les hommes, dans leur pauvreté, acceptent n'importe quel occupation (Valdès Andino, 2015). Même si le lien entre ce conflit et le changement climatique n'est pas quantifiable, son rôle de « multiplicateur de menace » est absolument indéniable⁷¹. « Le fait que de nombreux bassins hydrographiques soient partagés dans les régions les plus durement frappées par le stress hydrique signifie que l'on ne peut pas exclure l'éventualité de conflits interétatiques – en particulier à la lumière des autres tensions durables existant entre bon nombre de ces pays. [...] Certaines de ces régions caractérisées par un stress hydrique particulièrement aigu – l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et du Sud et le nord de la Chine – sont également celles qui affichent la plus forte croissance démographique, ce qui ne fait qu'accentuer la pression sur les ressources » (Garson, 2015). Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés le reconnaît lui-même « certains exemples ne font que démontrer l'impact que les changements climatiques ont déjà sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes. Le HCR aura besoin d'intégrer de façon plus systématique la vulnérabilité par rapport aux changements climatiques dans son évaluation des besoins des populations prises en charge. Il faudra également que le HCR travaille de concert avec les gouvernements pour mettre en œuvre des stratégies de réduction des risques de catastrophes tout en continuant de promouvoir des stratégies d'adaptation dans ses opérations » (Guterres, 2008, p.15). L'Union Européenne participe à l'aide apportée au Tchad via ses fonds de développement (442 millions d'euros pour le 11^{ème} FED) et via des fonds fiduciaires (88.3 millions d'euros en 2016). Cependant, avec un fort investissement dans l'aide d'urgence mais un très faible apport aux infrastructures, l'aide est complexe à acheminer (Smith, Vikenkananda, 2007). Malgré tout, certains auteurs s'opposent à la reconnaissance du changement climatique comme agent d'augmentation des risques sécuritaires, par crainte qu'il n'occulte l'aspect socio-politique des conflits (Hellendorff, 2012).

Ainsi, au centre de ce « cercle vicieux » (Af.21), n'est-il pas possible que la distinction entre sécurité humaine et mondiale ne soit, dans le cadre du changement climatique, que « poudre aux yeux » ? Lecteurs, interrogez-vous : existe-t-il réellement une distinction entre les effets du changement climatique sur la sécurité humaine et sur la sécurité mondiale ? Et même entre ses effets sur l'environnement, la biodiversité, et sur les structures humaines ? Ou ces effets sont-ils tous si étroitement liés qu'un divorce entre leurs éléments ne revêt pas

⁷¹ Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), Conséquences du dérèglement climatique pour le ministère de la Défense, p.37 Juin 2014.

véritablement de sens ? Si votre réponse est qu'il n'existe, en effet, qu'une faible pertinence dans la distinction faite, le moment est arrivé d'analyser à quel point cette unicité des enjeux a été appréhendée par les politiques publiques qui régissent notre système de gouvernance.

3. Aperçu des politiques publiques

A contrario de la définition d'insécurité, la sécurité environnementale peut-être définie comme le processus de réduction pacifique des vulnérabilités humaines aux dégradations anthropiques de son environnement (Ambrosi, Hallegatte, 2005). Ainsi, elle dépend aussi bien des politiques de développement que des politiques sécuritaires et des politiques environnementales générales. C'est pourquoi les politiques publiques de l'Union Européenne doivent être appréhendées dans leur globalité afin de comprendre les enjeux qui les sous-tendent. En 2008, M. Solana Madriaga (p.13) écrivait au sujet du lien entre changement climatique et sécurité « L'UE a montré la voie à suivre, aussi bien dans les négociations internationales, notamment en militant en faveur de l'objectif de 2°C, que dans ses mesures radicales en matière de climat et d'énergie. Néanmoins, l'UE ne peut agir seule. Alors que le paysage politique international évolue, les principaux pays sources d'émissions et les économies émergentes devront aussi s'associer au processus et souscrire, dans le cadre des Nations Unies, à un accord mondial ambitieux sur le climat ». A quoi ressemble donc ce « paysage politique international », et européen, au jour d'aujourd'hui ? C'est ce que nous tâcherons d'établir ci-dessous, dans un portrait non-exhaustif fournissant une vision globale du cadre international et européen de lutte contre le changement climatique.

3.1. Internationales

Dès 1972, la conférence des Nations Unies sur l'environnement⁷² établit pour principes la nécessité de sauvegarder les ressources terrestres et renouvelables, de protéger la biodiversité, de contrôler ses émissions polluantes et toxiques et d'enclencher un mécanisme de développement durable par la coopération internationale. A sa suite, l'Assemblée Générale des Nations-Unies adopte la Charte mondiale de la nature en 1982⁷³, consacrant pour la première fois, sous la forme d'une résolution, l'importance pour la survie de l'humanité de la protection des écosystèmes et de la nature. En 1992, enfin, se tient la conférence des Nations-

⁷² Conférence des Nations Unies sur l'environnement (ou conférence de Stockholm), Déclaration de Stockholm, juin 1972 – parfois qualifiée de « Sommet de la Terre ».

⁷³ Charte mondiale de la nature, Assemblée Générale des Nations-Unies, 28 octobre 1982.

Unies sur l'environnement et le développement⁷⁴, plus connue sous le nom de conférence de Rio. Elle donne naissance à une déclaration sans précédents articulée en vingt-sept principes, précisant clairement la notion de développement durable. Ainsi, elle énonce que « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » (Principe 1) et que « pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément » (Principe 4)⁷⁵. Un programme d'action y fut également adopté⁷⁶, afin que les Etats puissent se référer à des recommandations concrètes quant à la mise en place d'un développement durable sur leurs territoires respectifs. Sur cette base robuste, les Etats ont eu pour mission d'adopter divers instruments d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique.

3.1.1. Atténuation

Les politiques dites « d'atténuation » visent à réduire ou limiter le changement climatique et ses effets négatifs. Traditionnellement, leur pendant sont les politiques « d'adaptation », conçues comme « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques »⁷⁷. Les efforts de l'atténuation et d'adaptation doivent s'ajuster au contexte dans lequel ils sont mis en œuvre, et notamment prendre en compte la sensibilité du système ou des populations concernées. Cette sensibilité est un « degré d'affectation positive ou négative d'un système par des stimuli liés au climat. L'effet peut être direct [...] ou indirect »⁷⁸ et toute résilience⁷⁹ doit être appréhendée.

Un certain nombre d'instruments spécifiques ont été adoptés afin de permettre l'atténuation de risques dans des domaines particuliers. Pour en citer quelques-uns, la Convention de Bâle⁸⁰ traite des déchets dangereux, la Convention sur la Conservation de la Faune et la Flore Marines de l'Antarctique⁸¹ vise à préserver des ressources marines vivantes, le Protocole de Montréal (précédemment cité) a pour objectif d'éliminer les substances réduisant la couche

⁷⁴ Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement, ou sommet de la Terre/de Rio, juin 1992.

⁷⁵ Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, adoptée à la Conférence de Rio, disponible sur https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/9/Declaration_de_Rio_1992_fr.pdf.

⁷⁶ Agenda 21, adoptée lors de la Conférence de Rio, concernant les collectivités territoriales, disponible sur <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>.

⁷⁷ GIEC, 2014, Annexe B Glossaire.

⁷⁸ Ib.

⁷⁹ Capacité de résistance et de réaction adaptée aux chocs - <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9silience>. Voir Af.20.

⁸⁰ Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, entrée en vigueur 1992.

⁸¹ Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, entrée en vigueur 1982.

d’ozone et la Convention d’Aarhus⁸² permet au public l’accès à la justice en matière d’environnement. Ces exemples démontrent la prise de conscience internationale d’une nécessité d’agir face au changement climatique, mais nous les laisserons de côté dans le cadre de cette étude afin de se concentrer sur les principaux accords internationaux visant l’atténuation du changement climatique dans son entièreté.

En 1992, les Nations Unies adoptent une Convention-cadre sur les changements climatiques (UNFCCC)⁸³ au cours de la Conférence de Rio. Ratifiée par 195 pays, elle est une première tentative concrète de remédier au changement climatique par le biais de trois grands principes : le principe de précaution⁸⁴, le principe des responsabilités communes mais différenciées⁸⁵ et le principe du droit au développement⁸⁶. Cependant, elle n’est pas juridiquement contraignante ; les Etats s’engagent à remplir ses principes via des engagements internationaux ultérieurs. Cette souplesse pose de nombreux problèmes à la suite de la signature⁸⁷, notamment quant à l’absence d’un accord global lors de la COP15⁸⁸ créant une impasse quant au prochain régime climatique. Le Protocole de Kyoto est l’un des engagements les plus contraignants pris à la suite de la Convention cadre, en 1997. Il a pour but la réduction des émissions de gaz à effet de serre durant la période 2008-2012. L’Union Européenne, accompagnée par plusieurs Etats, a donné son accord pour étendre de tels objectifs jusqu’en 2020.

En 2011, Ban Ki Moon souligne dans un discours officiel que le changement climatique constitue une véritable menace pour la paix et la sécurité. Même s’il reconnaît les avancées liées aux instruments d’atténuation du changement climatique, il exprime son inquiétude quant aux « possibles implications en matière sécuritaire de perte de territoire de certains Etats causées par l’augmentation du niveau de la mer, en particulier des îles » et souligne que « l’on ne peut rester spectateurs lorsqu’il s’agit du futur de la planète »⁸⁹. Le directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l’Environnement ajoute « il n’y a aucun doute

⁸² Convention sur l’accès à l’information, la participation de la société civile au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement, 1998.

⁸³ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, 1992.

⁸⁴ « *En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l’absence de certitude absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l’adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l’environnement* », Convention de Rio, principe 15.

⁸⁵ Principe selon lequel, puisqu’un grand nombre de problèmes environnementaux sont issus de l’industrialisation de certains pays, il serait injuste de soumettre les pays en développement aux mêmes mesures que celles des pays émetteurs et développés, Rio, principe 7.

⁸⁶ Le droit au développement consacre les principes de l’égalité, de la non-discrimination, de la participation, de la transparence, de la responsabilité ainsi que de la coopération internationale, <http://www.un.org/fr/events/righttodevelopment/background.shtml>.

⁸⁷ Objectif Terre, 2009, disponible sur <http://www.objectifterre.ulaval.ca/698>.

⁸⁸ Conférence de Copenhague, 15^{ème} conférence des parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2009.

⁸⁹ *Le changement climatique constitue une menace pour la paix – ONU*, Centre d’Actualités de l’ONU, disponible sur <http://www.un.org/apps/news/fr/storyF.asp?NewsID=25892#.WftcpRPWxE4>.

aujourd'hui, le changement climatique a des implications sur la stabilité globale et la sécurité économique, sociale et environnementale »⁹⁰. En 2015, se tient la très médiatisée Conférence de Paris sur le climat (COP21)⁹¹, soit la 21^{ème} conférence des parties à la Convention cadre et la 11^{ème} conférence des parties au Protocole de Kyoto. Son issue, bien que très critiquée, est une étape cruciale atteinte à force de négociations acharnées. 197 Etats adoptent le premier accord mondial contraignant⁹² ayant pour objectif à long terme le maintien de l'augmentation de la température au-dessous de 2°C comparé aux niveaux préindustriels ; de poursuivre les efforts pour limiter à 1,5°C ; d'atteindre rapidement le pic d'émission tout en laissant une marge de réduction plus grande aux pays en voie de développement ; et d'entreprendre des réductions rapides en accord avec toutes les données scientifiques disponibles. Néanmoins, l'accord ne connaît pas ou peu de mécanismes de contrôle⁹³ et le *greenwashing*⁹⁴ y a été fortement dénoncé, ternissant l'image de la gouvernance mondiale en matière de problématiques environnementales. D'ailleurs, les COP22 et 23 n'ont bénéficié que de peu d'engouement médiatique et n'ont pas atteint un seuil d'engagement supérieur⁹⁵.

3.1.2. Adaptation

Le monde scientifique apporte depuis quelques années la preuve alarmante que le réchauffement climatique dépasse tous les scénarios des études précédentes⁹⁶. Si la reconnaissance internationale du besoin de lutter contre le réchauffement climatique n'est plus à obtenir, les experts s'accordent à expliquer que la plus grande attention doit être consacrée non pas à l'atténuation mais à l'adaptation⁹⁷. Pour cela, l'ONU a lancé un certain nombre de programmes d'adaptation, mettant en mouvement des approches diverses afin de réduire l'impact destructif du changement climatique déjà en cours⁹⁸.

L'UNFCCC le reconnaissait déjà : même si l'augmentation de la température est maintenue en dessous de 2°C, le changement climatique aura un impact sans précédent sur certaines régions du globe (art.3§3). Pour cela, l'adaptation est un pilier vital de la lutte contre le changement climatique, et se doit de compléter voire de devancer l'atténuation (EEA Report,

⁹⁰ Ib.

⁹¹ Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques, 30 novembre au 12 décembre 2015.

⁹² Dont le résultat est disponible sur <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fr/109f.pdf>.

⁹³ Ex. NJ. Firzli, Dépasser la COP21 : changement climatique, responsabilité sociale et capitalisme pondéré, *institutinvest.com*, février 2016.

⁹⁴ Procédé visant à donner à une organisation (ex. entreprise) une image écologiquement responsable, ayant pour but sous-jacent le profit.

⁹⁵ France 24, COP23 : Que reste-t-il de l'ambition affichée il y a deux ans ? 2017, <http://www.france24.com/fr/20171111-ici-leurope-debat-ouverture-cop-23-objectifs-ambitieux-divisions-entre-Etats-membres>.

⁹⁶ Ex. GIEC, 2014.

⁹⁷ GIEC, 2014.

⁹⁸ Ex. « Ten stories the world should hear more about », UN Website, <http://www.un.org/en/events/tenstories/08/climatechange.shtml>.

2017). Pour cette raison, tous les Etats parties à la Convention doivent préparer des « *communications* » (art.12) quant aux impacts du changement climatique sur leur territoire, dans un délai variant de tous les trois à cinq ans. Ces communications incluent notamment, pour les pays développés, une mention de l'assistance fournie aux pays en développement, ainsi que des recherches et des observations effectuées. Cependant, le fonctionnement de ces rapports permet une telle flexibilité que peu d'Etats s'y soustraient⁹⁹. L'UE a, elle, rendu sa communication chaque année. Elles ont été très utiles lors de commissions d'enquêtes ou de rapports sur la globalité du réchauffement climatique en Europe (EEA Report, 2017).

D'autres programmes ont été mis en place afin de soutenir les Etats dans leur adaptation au changement climatique. Par exemple, le *Nairobi Work Programme*¹⁰⁰ a pour objectif d'aider les pays, et particulièrement ceux en voie de développement, à améliorer leur compréhension des impacts du changement climatique, de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation concrètes. Les évaluations sont menées afin de préserver une base scientifique, technique et socio-économique saine (EEA Report, 2017). En 2009, les pays développés ont promis de fournir des ressources équivalant à 30 milliards de dollars entre 2010 et 2012 afin d'aider à équilibrer les capacités d'adaptation mondiale et de soutenir les pays en voie de développement (EEA Report, 2017). Les Accords de Cancun, adoptés à l'UNFCCC 2010, ont permis d'établir un Fond Vert pour le Climat¹⁰¹, mécanisme ayant pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination de pays plus vulnérables. Les financements publics et privés fournis par les pays développés ont été évalués à environ 62 milliards de dollars en 2014 (OCDE, 2015). L'UE et ses membres ont fourni 7.34 millions de dollars à la suite des Accords de Nairobi, puis 24 millions via le FVC (EEA, 2017).

A la suite de ces initiatives, les Accords de Paris (UNFCCC, 2015) ont permis aux gouvernements de décider que les mesures d'adaptation passeraient par l'établissement d'un objectif précis¹⁰² ; par le renforcement des capacités sociales d'adaptation aux impacts climatiques ; par l'engagement national dans la planification des processus d'adaptation ; et par un soutien renforcé aux pays en voie de développement notamment via l'objectif collectif d'apport de 100 millions de dollars par an jusque 2015 (EEA Report, 2017). Ainsi, l'adaptation au changement climatique a été dûment intégrée aux analyses économiques et est

⁹⁹ D'après les documents disponibles sur le site de l'UNFCCC, <https://unfccc.int/>.

¹⁰⁰ Cadre d'action de Hyogo, 2005, https://unfccc.int/sites/default/files/nwp_brochure.pdf.

¹⁰¹ Ou FVC, mécanisme financier étudié plus bas, <http://fvc-rdc.org/>.

¹⁰² 'Enhancing adaptive capacity, strengthening resilience and reducing vulnerability to climate change', Paris Agreement, 2015, p.25.

devenue un élément constant des évaluations de risques, aussi bien par des entités privées que publiques¹⁰³. Puis, en 2015, la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (CPC) a permis l'adoption du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 (UN, 2015). Ce cadre d'action, non contraignant, inclut quatre priorités d'actions : comprendre les risques de catastrophe ; renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour mieux les gérer ; investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience ; et améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « faire et reconstruire mieux »¹⁰⁴. Ce cadre comprend également sept objectifs précis ayant pour but d'assurer un progrès dans la protection des personnes et des biens contre les événements extrêmes. Le cadre de Sendai reconnaît officiellement le changement climatique comme un facteur non négligeable dans les risques de catastrophes (EEA Report, 2017). Enfin, les Objectifs de développement durable établis par les Etats membres des Nations-Unies en 2015 indiquent 17 objectifs à atteindre à l'horizon 2030. La plupart d'entre eux sont particulièrement pertinents vis-à-vis de la sécurité et du changement climatique¹⁰⁵.

Ces objectifs clôturent un aperçu non-exhaustif des politiques publiques internationales en matière de changement climatique et des enjeux sécuritaires liés. Néanmoins, il était nécessaire de synthétiser le cadre dans lequel s'inscrivent les politiques publiques qui nous intéressent à présent : celles de l'Union Européenne.

3.1. Union Européenne

L'Europe s'est d'ores et déjà prononcée sur la stratégie à adopter afin de lutter contre le changement climatique. Elle propose trois principaux axes de travail¹⁰⁶ : l'atténuation, mettant par une baisse émissions et du gaspillage énergétique ; l'adaptation, consistant à diminuer la vulnérabilité des systèmes et territoires via l'ajustement des systèmes naturels et humains ; et la transition, décrite non comme l'adaptation à un tout nouveau climat mais comme une capacité d'adaptation continue permettant de faire face aux changements sur le long-terme¹⁰⁷. L'Union Européenne a pour objectif clair, issu du traité de Lisbonne, l'action pour le

¹⁰³ Par exemple, le *Global Risks Report* 2016 issu du Forum Economique Mondial, indiquait que le scénario susceptible d'entraîner le plus de dommages économiques était celui d'un échec des politiques publiques en termes de changement climatique.

¹⁰⁴ Sendai Framework, disponible sur https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf, p.21.

¹⁰⁵ C'est notamment le cas des objectifs 1,2, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

¹⁰⁶ L'adaptation en Europe, Prendre en compte les risques et les opportunités du changement climatique dans le contexte du développement socio-économique, EEA, <https://www.eea.europa.eu/fr/themes/adaptation-au-changement-climatique>.

¹⁰⁷ Voir <https://www.ecologie-solaire.gouv.fr/cadre-europeen-et-international-ladaptation-au-changement-climatique>.

développement durable et le bien-être de la planète¹⁰⁸. Quand bien même sa raison d'être était le renforcement de la paix par l'interdépendance économique¹⁰⁹, elle a dès la déclaration de Paris (1972) choisit d'agir pour l'environnement. Cette décision, si elle fut partiellement liée à la création de ministères de l'Environnement nationaux et à une époque de prise de conscience internationale, visait aussi à éviter l'amoncellement de réglementations environnementales nationales différentes, risquant de compliquer les échanges économiques¹¹⁰. C'est uniquement en 1986 qu'apparaîtra une mention officielle de l'environnement dans ses traités (Acte Unique de 1986, titre VII) et s'étendra au développement durable, mentionné par le traité d'Amsterdam (1997) comme objectif de l'Union. Depuis, l'Union Européenne s'est doté d'un certain nombre d'instruments légaux mais aussi de fonctionnement. Pour n'en citer que quelques-uns, l'Agence européenne pour l'environnement fut créée en 1993, puis le Commissaire européen à l'environnement finalement à l'origine de la création d'un Directorate général spécifiquement dédié à la question, ou encore du programme LIFE¹¹¹ ayant soutenu plus de 3000 projets depuis 40 ans.

La multiplicité de ses acteurs et de ses instruments fait de la politique environnementale européenne l'une des plus complexe au monde, connaissant un certain nombre de tensions internes¹¹². Néanmoins, la politique environnementale de l'UE reste populaire auprès de ses citoyens, créant une forte légitimité pour ses actions – qu'elle cherche à rendre les plus démocratiques possibles, notamment via l'initiative citoyenne européenne¹¹³.

3.1.1. Atténuation

L'Union Européenne souligne, dans son Livre vert¹¹⁴, l'importance de ne pas oublier l'atténuation au profit de l'adaptation car avec un plus grand réchauffement viennent de plus forts coûts d'adaptation. La politique d'atténuation européenne a pour objectif la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Parmi ses instruments phares, le Paquet climat-énergie¹¹⁵, ou Plan Climat (adopté en 2008, révisé en 2014), comprenant

¹⁰⁸ Egalement présenté dans les articles 191 à 193 du traité de fonctionnement de l'UE.

¹⁰⁹ Histoire de l'Union Européenne, EUROPA, https://europa.eu/european-union/about-eu/history_fr.

¹¹⁰ Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe, La politique environnementale de l'Europe, <http://ehne.fr/article/epistemologie-du-politique/un-modele-europeen-defini-par-les-politiques-publiques/la-politique-environnementale-de-leurope>.

¹¹¹ Programme financier pour la protection de l'environnement, plus d'informations sur <http://ec.europa.eu/environment/life/>.

¹¹² Ex. RTBF, Europe : Parlement et Conseil des ministres en désaccord sur le clonage animal, 2011,

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_europe-parlement-et-conseil-des-ministres-en-desaccord-sur-le-clonage-animal?id=5856553.

¹¹³ Mécanisme d'influence législative, plus d'informations sur <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr>.

¹¹⁴ Livre vert présenté par la Commission au Conseil, au Parlement Européen, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions, Adaptation au changement climatique en Europe : les possibilités d'action de l'Union Européenne, 2007.

¹¹⁵ Paquet sur le climat et l'énergie à l'horizon 2020, https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2020_fr.

l'*Effort Sharing Decision*¹¹⁶ (bientôt *Effort Sharing Regulation*, objectif de diminution de 30% des émissions d'ici 2030), le Système communautaire d'échange de quotas d'émissions¹¹⁷, le Cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030¹¹⁸ (2014) et la feuille de route pour une « économie sobre en carbone » à l'horizon 2050¹¹⁹. L'*Effort Sharing Decision* (2013-2020) reste l'instrument le plus contraignant adopté à ce jour. Ses objectifs sont contraignants et concernent des secteurs n'étant, pour la plupart, pas mentionnés par le Système communautaire d'échange de quotas d'émission. Pour aller plus loin, le Cadre pour le climat et l'énergie propose trois cibles supplémentaires à atteindre pour 2030 : une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre ; une part de 27% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale de l'UE ; et l'amélioration de 27% de son rendement énergétique. Ces objectifs, s'ils sont atteints, permettraient à l'Union Européenne d'obtenir le statut d'économie « sobre en carbone »¹²⁰. L'UE veille sur sa progression par un système de surveillance et de rapports¹²¹. Jusqu'à présent, l'UE semble avoir respecté ses engagements en vue d'atteindre l'objectif de 2020 (EEA Report, 2017). Pour autant, il lui sera nécessaire de modifier fondamentalement ses politiques et fonctionnements énergétiques afin d'atteindre ses objectifs de 2030 (EEA Report, 2017).

3.1.3. Adaptation

L'adaptation de la gestion des écosystèmes afin de les rendre résilients fait partie intégrante des actions nécessaires dans la lutte contre le changement climatique, affirme l'UE dans son Livre blanc¹²². La stratégie européenne d'adaptation au changement climatique (adoptée en 2013)¹²³ vise à rendre l'Europe plus résiliente. En complément des activités individuelles de chaque Etat membre, elle promeut une plus grande coordination et un plus grand partage d'informations quant aux activités entreprises pour favoriser le développement durable (EEA Report, 2017). La stratégie comprend, entre autres, des conseils et des financements, une incitation à la recherche et au partage d'informations, et le soutien à certains secteurs vulnérables. D'autre part, le Programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020 « Bien vivre, dans les limites de notre planète »¹²⁴ (2013),

¹¹⁶ Décision sur le partage de l'effort, <http://www.climat.be/fr-be/politiques/politique-europeenne/paquet-climat-energie-20132020/decision-partage-effort>.

¹¹⁷ « Bourse du carbone », SEQUE-UE, https://ec.europa.eu/clima/policies/ets_fr.

¹¹⁸ Successeur du Paquet sur le climat et l'énergie à l'horizon 2020, https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2030_fr.

¹¹⁹ Résumé de la feuille de route disponible sur https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2050_fr#tab-0-0.

¹²⁰ Economies à faible émission de carbone.

¹²¹ Informations sur les différents *monitorings* disponibles sur https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/progress/monitoring_fr.

¹²² Livre Blanc, Adaptation au Changement Climatique : vers un cadre d'action européen, 2009.

¹²³ Plus d'informations sur <https://www.eea.europa.eu/fr/themes/adaptation-au-changement-climatique/intro>.

¹²⁴ Programme d'action général pour l'environnement à l'horizon 2020, <http://ec.europa.eu/environment/pubs/pdf/factsheets/7eap/fr.pdf>.

comprend neuf objectifs prioritaires dont les objectifs 1 (Protéger, conserver et améliorer le capital naturel de l'Union) et 2 (faire de l'Union une économie efficace dans l'utilisation des ressources, verte, compétitive, et à faibles émissions de CO₂) font particulièrement sens en matière d'adaptation au changement climatique (EEA Report, 2017).

En outre, le rôle de l'Union Européenne dans l'adaptation au changement climatique ne s'arrête pas à ses propres frontières. L'Europe est reconnue comme le leader mondial en matière de politique environnementale globale¹²⁵. Elle a activement participé à l'adoption et aux négociations de nombreux accords internationaux visant à protéger l'environnement, mais son poids n'a pas toujours permis d'atteindre ce que visaient ses ambitions. En effet, elle est souvent fragilisée par ses divisions internes liées au partage de compétence houleux entre l'Union et les Etats sur les sujets environnementaux¹²⁶. Néanmoins, l'UE et ses Etats membres se sont clairement engagés à contribuer financièrement à la lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'aide extérieure à hauteur de 7,2 milliards d'euros grâce à ses fonds propres et ceux du FED¹²⁷. Entre 2003 et 2012, environ 4 650 millions d'euros ont été engagés par EuropAid¹²⁸ afin de financer la lutte contre le changement climatique, et 155 millions par le directeur général pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européen (ECHO¹²⁹) pour financer des mesures de préparations aux catastrophes liées au changement climatique¹³⁰. ECHO soutient, par exemple, un programme de préparation aux catastrophes (DIPECHO) qui a déjà fait l'objet de 325 millions d'euros d'investissement afin « d'améliorer la résilience des communautés et de réduire leurs vulnérabilités [...] par le biais de formations, de la mise en place ou de l'amélioration de systèmes locaux d'alerte précoce et de plans d'urgence »¹³¹. Son directeur général pour la coopération et le développement (DG DEVCO) soutient lui aussi de nombreux projets directement liés à l'environnement. Par exemple, un projet venant de prendre fin (Août 2017) visait à permettre l'amélioration de la gestion des ressources environnementales et agricoles

¹²⁵ Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe, La politique environnementale de l'Europe, <http://ehne.fr/article/epistemologie-du-politique/un-modele-europeen-defini-par-les-politiques-publiques/la-politique-environmentale-de-leurope>.

¹²⁶ Koloko W., L'Union européenne dans les négociations environnementales : quel 'leadership' sur la scène internationale ? 2013, <http://www.nouvelle-europe.eu/l-union-europeenne-dans-les-negociations-environnementales-quel-leadership-sur-la-scene-internationale>.

¹²⁷ Fonds européen pour le développement principal instrument de l'UE pour l'aide au développement, https://ec.europa.eu/europeaid/propos-de-la-dg-cooperation-internationale-et-developpement-international-dg-devco_fr.

¹²⁸ Autre nom de la Direction générale du développement et de la coopération.

¹²⁹ Pour la liste des informations et activités, voir https://ec.europa.eu/echo/index_fr.

¹³⁰ Cour des comptes Européenne, Rapport spécial n°17, Le financement, par l'UE, de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'aide extérieure, 2013, https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR13_17/QJAB13018FRC.pdf.

¹³¹ « Programme axé sur les gens, qui aide les communautés sujettes aux catastrophes à mieux s'y préparer, par le biais de formations, de la mise en place ou de l'amélioration de systèmes locaux d'alerte précoce et de plans d'urgence », http://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/risk-reduction_fr.

en pan-Afrique et a été financé par DEVCO à hauteur de plus de 4 millions d’euros¹³². Sont également soutenus des projets énergétiques, comme le projet *Light up our futures*¹³³ qui visait la mise en place de panneaux et capteurs d’énergie solaire dans cinq communes isolées du Liberia, et dans lequel DEVCO a investi environ 1,5 millions d’euros. La Commission finance des programmes thématiques et géographiques, souvent via le biais d’accords bilatéraux et d’organisations régionales afin d’aider à développer une résilience aux effets négatifs du changement climatique. Les projets financés consistent, le plus souvent, à augmenter la protection des infrastructures ainsi qu’à investir dans la gestion de l’eau, des cultures, et des énergies vertes afin de créer un développement durable viable. Ce type de financement est particulièrement intéressant pour cette étude, en ce qu’il positionne l’Union Européenne non seulement comme un acteur engagé pour l’adaptation et la résilience de ses Etats membres mais comme le soutien, à part entière, du processus d’adaptation globale aux changements climatiques, et donc également à ses enjeux sécuritaires.

3.1.1. Axe sécuritaire

En 2008, le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune au Conseil Européen, Solana Madriaga, rédige son rapport « Changements climatiques et sécurité internationale ». Elaboré conjointement par le Parlement et la Commission, celui-ci dresse un portrait clair des enjeux sécuritaires liés au changement climatique et des défis à relever par l’UE. Il souligne, entre autres choses, que le changement climatique doit être perçu comme un « multiplicateur de menace qui renforce les tendances, les tensions et l’instabilité existantes, Le principal défi réside dans le fait que les changements climatiques menacent d’accabler des Etats et des régions déjà fragiles et exposés aux conflits. Il importe d’être conscient que les risques n’ont pas seulement un caractère humanitaire, ils ont aussi une dimension politique et de sécurité qui a une incidence directe sur les intérêts européens. Par ailleurs, conformément à la notion de sécurité humaine, il est clair que de nombreuses questions relatives à l’impact des changements climatiques sur la sécurité internationale sont liées entre elles, ce qui nécessite de formuler des réponses globales » (p.3). A cet égard, l’Union Européenne dispose de moyens de réponses aux défis sécuritaires, notamment via l’action de ses deux directorats généraux pour l’aide humanitaire et le développement,

¹³² Monitoring for Environment and Security in Africa (SADC-THEMA): Agricultural and environmental resource management, 2013-2017, https://ec.europa.eu/europeaid/projects/esa-sadc-thema-agricultural-and-environmental-resource-management_en.

¹³³ https://ec.europa.eu/europeaid/projects/light-our-futures_en.

précédemment cités. L'UE a, par son essence même, vocation à préserver la sécurité, non seulement en interne mais également à l'international.

En résumé, les différents axes de travail de l'Union en font un acteur clé dans la lutte contre les enjeux sécuritaires du changement climatique puisque présentes sur quatre fronts : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la réponse à ses effets sur la sécurité humaine et, par ce biais, la réponse à ses effets sur la sécurité internationale. En effet, si l'on imagine par exemple que l'UE apporte une aide à agricole dans le cadre d'un soutien à un projet améliorant la sécurité humaine d'une population, ce soutien permettra probablement à ses bénéficiaires de résister plus efficacement aux futurs changements climatiques : ayant renforcé leurs capacités, leur impact sera plus faible et les risques de migrations et/ou de conflit également.

4. Méthodologie détaillée

Ce premier chapitre, fastidieux, était vital à la mise en place du cadre théorique nécessaire à la réflexion qui va suivre. La problématique peut sembler vaste mais, comme indiqué précédemment, il est primordial de ne pas en tronquer certains éléments afin d'en saisir les enjeux. Ainsi, s'il semblait, au départ, judicieux d'illustrer les risques sécuritaires liés au changement climatique par une étude de cas approfondi, ce travail y aura renoncé pour de multiples raisons. Tout d'abord, une étude de cas – par son caractère contextuel – ne peut être représentative d'un phénomène global aussi complexe que celui de l'aspect sécuritaire du changement climatique. D'autre part, cette recherche estime que le lien entre sécurité et climat doit être appréhendé dans sa globalité afin de permettre aux politiques publiques d'être efficaces. Il semblerait donc peu judicieux de vouloir n'en garder qu'un aperçu géographique ou temporel, approximatif puisqu'incomplet. Enfin, il semble impossible de tirer des conclusions généralisées de l'application *in casus* des politiques publiques européennes pour prédire leur efficacité dans l'avenir, puisque nous n'avons aucune certitude que le contexte actuel (à fortiori *micro*) soit en quelque point semblable à celui qui nous attend.

Pour cette raison, cette recherche préférera s'atteler au modelage d'un cadre analytique complet afin que l'appréciation de l'efficacité des politiques publiques européennes dont il est ici question se fasse sur la base de critères précis, pertinents et justifiés. L'Union Européenne a un rôle bien particulier face au changement climatique. En effet, elle se place au premier plan en termes d'instruments de réponse à ses effets, ainsi que dans les réponses qu'elle

apporte grâce à ses outils de développement. Elle a une approche unique et globale « en matière de prévention des conflits, de gestion des crises et de reconstruction [...] et dans la mesure où l'UE est l'un des principaux partisans du multilatéralisme efficace, le défi lié à la sécurité ne sort pas de son domaine de compétence » (Rapport Solana Madriaga, 2008, p.4). L'analyse faite s'appuiera, non seulement sur les textes et rapports rendus disponibles par l'Union, mais également sur plusieurs entretiens avec ses différents protagonistes. En effet, une politique publique n'existe pas que par ses textes mais parce qu'on la fait vivre ; et pour cela il est nécessaire d'en connaître ses acteurs. Les données recueillies le seront selon un modèle empirique et qualitatif, qui permette – entre autres – de mieux comprendre le lien entretenu entre ses différentes dimensions.

Enfin, il faut insister de nouveau sur le point suivant : vouloir amputer le lien entre sécurité et changement climatique de son inhérente complexité mènerait, non pas à une analyse plus limpide, mais à une conception erronée des enjeux discutés. Souvent, par souci de synthèse, beaucoup d'auteurs ont abandonné la conception globale de ce lien. Ceux qui ne l'ont pas fait, comme ce fut le cas d'Harald Welzer, ont été dûment critiqués pour les parallèles faits avec d'autres formes de violence ou d'enjeux¹³⁴. Et pourtant, notre étude a pour assertion que les enjeux sécuritaires ne sont qu'une infime partie d'une chaîne de rouages liés aux changements climatiques ; les considérer comme une pièce pouvant bénéficier d'une analyse indépendante est tomber dans la simplicité et mener une analyse dénaturée. Il est instinctif de les détacher du reste dans la mesure où les actes entraînant le changement climatique n'ont pas d'incidence directe visible sur ses effets les plus choquants et les plus violents, notamment sur les conflits et les migrations. Toutefois, comme démontré précédemment, même si l'impact est indirect, il est bel et bien réel. C'est pourquoi l'analyse qui suit ce détachera peu à peu de l'aspect « purement sécuritaire » des politiques pour s'attacher à mieux en comprendre les enjeux globaux qui, à terme, ont une incidence directe sur la sécurité.

Assurément, ce mémoire adopte une visée particulière et, de ce fait, peut-être qualifié de politique : il ne renie pas sa nature. Cependant, cet aspect politique est fondé et motivé par des faits scientifiques et n'a à cœur d'autre intérêt que celui du bien commun et de la sauvegarde de notre habitat : la Terre.

¹³⁴ Ex. Rouphael JB., Observatoire du management alternatif, Fiche de lecture, *Les guerres du climat, pourquoi on tue au XXIème siècle*, Harald Welzer, 2008, HEC Paris, Décembre 2013.

Chapitre 2 : Développement d'un cadre d'analyse des politiques publiques

“What I would like to see is the five top natural scientists and the five top political scientists together in the same room being asked the same question: how do we develop good governance and reduce both conflict and climate disasters?” Dr. Popovski, Responsable de la section Paix et Sécurité de l’Institut des Nations Unies pour le Développement Durable et la Paix.

La lutte contre les risques sécuritaires liés au changement climatique passe par un combat global contre ce phénomène, incluant des mesures nécessaires au maintien de la sécurité sous toutes ses formes. En effet, quand bien même la communauté scientifique reste prudente quant à l’existence d’un lien de causalité unique directe entre changement climatique et conflits, elle reconnaît que celui-ci a, au moins, un effet « catalyseur » (Dika, 2008 – Af.19). Comme le souligne le rapport Solana (p.3), « un changement climatique non maîtrisé [...] débouchera sur des situations sans précédent en matière de sécurité [...]. Les investissements consentis pour atténuer ce phénomène et éviter de tels scénarios, ainsi que les moyens visant à s’adapter à l’inévitable, devraient aller de pair avec la réponse à apporter aux menaces que font peser les changements climatiques sur la sécurité internationale ; ces deux aspects devraient être perçus comme faisant partie d’une politique préventive en matière de sécurité ». L’activité humaine est la principale cause des changements climatiques actuels et, notamment, l’agriculture intensive, la surexploitation de la pêche, la déforestation des ceintures vertes tropicales et l’émission du Co₂ par l’industrie (GIEC, 2014) (Af.28).

Ainsi que précédemment évoqué, l’Union Européenne (UE) « occupe une position unique pour faire face aux conséquences des changements climatiques » (Solana, 2008, p.4) de par son implication, aussi bien dans les domaines du développement durable, de l’humanitaire et de la politique climatique internationale. Elle est « l’un des principaux partisans du multilatéralisme efficace » (Solana, 2008, p.4) et ce défi relève, non seulement de sa compétence mais aussi de sa responsabilité. Il est possible, à son échelle, « d’adopter dès maintenant des stratégies et des actions qui contribueront à créer les conditions propices à l’adaptation au changement climatique et au développement durable, tout en facilitant l’amélioration des moyens de subsistance et du bien-être social et économique, et une gestion rationnelle de l’environnement [...]. Il est possible de renforcer l’efficacité d’approches

globales à l'aide d'outils, de structures de gouvernance et de capacités institutionnelles et humaines appropriées » (GIEC, 2014, p.33). L'Union Européenne dispose d'outils variés afin de parvenir à un tel résultat – ceux-ci doivent notamment prendre en compte « la gouvernance, les questions d'éthique, d'équité, les jugements de valeur, les évaluations économiques et la diversité des perceptions et des réactions face aux risques et aux incertitudes » (GIEC, 2014, p.84).

Afin d'évaluer la pertinence des politiques publiques jusqu'alors mises en œuvre par l'UE, il est essentiel de fixer le fondement, les critères et le « barème » d'une telle évaluation. Pour cela, notre étude s'appuiera sur un cadre analytique. Celui-ci, élaboré ci-dessous à l'aide de sources scientifiques et doctrinales, nous permettra de dresser une liste non-exhaustive des caractéristiques qui devraient, idéalement, constituer la base de politiques publiques efficaces en matière de sécurité et de changement climatique. Pour des raisons de pérennité, ces critères seront divisés en conformité avec l'aperçu précédemment livré des politiques publiques (Chapitre 1.3.). « L'adaptation et l'atténuation sont des stratégies complémentaires qui permettent de réduire et de maîtriser les risques liés aux changements climatiques. En limitant fortement les émissions au cours des prochaines décennies, on pourrait réduire les risques climatiques au 21^{ème} siècle et au-delà, améliorer les perspectives d'adaptation, réduire les coûts de l'atténuation sur le long terme et aplanir les difficultés afférentes, et privilégier des profils d'évolution favorisant la résilience face au changement climatique dans l'optique du développement durable » (GIEC, 2014, p.84). Il n'est nul besoin de préciser que les sources choisies ne sont pas les seules disponibles mais l'ont été pour leur diversité, leur pertinence et leur fiabilité. Elles expriment, en définitive, un indéniable consensus quant au choix des moyens de lutte contre les conséquences sécuritaires du changement climatique. Toutefois, il ne faut oublier que les causes de violence et celles du changement climatique sont différenciées et que l'on se doit de remédier à chacune en conséquence (Notaras, 2009).

1. Répertoire des principaux outils de réponse : Atténuation

« Sans mesures d'atténuation autres que celles qui existent aujourd'hui, et même si des mesures d'adaptation sont prises, le risque de conséquences graves, généralisées et irréversibles à l'échelle du globe sera élevé à très élevé à la fin du 21^{ème} siècle en raison du réchauffement. L'atténuation s'accompagne de certains co-avantages et de risques dus à des effets secondaires indésirables, mais la probabilité de

conséquences graves, généralisées et irréversibles est moindre que celle associée aux changements climatiques, d'où l'intérêt des mesures d'atténuation à court terme », GIEC, 2014, p.18.

1.1. Reconnaissance du problème et apprentissage prospectif

Si le dialogue entre scientifiques a pour but la connaissance, l'apprentissage et la recherche de réponses, l'objectif du dialogue politique doit être la reconnaissance et la compréhension des enjeux de long terme (German Federal Ministry of the Environment, 2002). En effet, définir des réponses ou des solutions exige d'avoir correctement appréhendé le problème posé par le changement climatique, et ses liens avec la sécurité. Il est essentiel que cette reconnaissance s'accompagne d'un apprentissage innovant, anticipatif et progressif (German Federal Ministry of the Environment, 2002). Un tel apprentissage permettra, non seulement de répondre aux exigences des planifications nationales d'urgence, mais également de prévenir de futurs conflits. Idéalement, cet apprentissage doit se faire dans un espace institutionnel commun entre le Nord et le Sud leur permettant de débattre, sur un terrain favorable, de tous les enjeux complexes liés au changement climatique (German Federal Ministry of Environment, 2002). Les propositions pour une future stratégie de sécurité doivent tenir compte de la dimension sécuritaire des changements climatiques (Solana, 2008).

1.2. Développer un contexte institutionnel favorable

Il ne sera d'aucune utilité de poursuivre les recherches, d'obtenir une forte participation locale ou de multiples niveaux de dialogue s'il n'existe pas, pour en accueillir les fruits, de contexte institutionnel favorable ou adapté à ces avancées (Smith and Vivenkananda, 2007). En effet, développer les compétences existantes en matière de changement climatique et de sécurité n'aura de sens que si, à chaque étape, ce développement peut s'appuyer sur une bonne gouvernance (Smith and Vivenkananda, 2007). Ce contexte institutionnel dépend, en majorité, des entités politiques telles que l'Union Européenne. Développer un contexte institutionnel favorable signifie également faire une place au changement climatique, et à son pan sécuritaire, dans les agendas politiques. Le changement climatique risque d'engendrer une redistribution déséquilibrée des ressources, amplifiant les risques d'insécurité et de conflits. « Cette nouvelle répartition ne manquera pas de créer ou d'amplifier des conflits pour le contrôle des ressources, mettant aux prises victime et responsables, d'autant plus que

les pays responsables peuvent ici être facilement identifiés, qu'ils sont parmi les plus riches de la planète et qu'ils seront relativement épargnés par les conséquences du changement climatique. Il est donc inconcevable que le climat ne devienne pas un facteur important des enjeux de sécurité au cours des prochaines décennies, justifiant par là une position haute dans les priorités de recherche et les agendas politiques » (Ambrosi et Hallegatte, 2005, p.21). Il y a un besoin urgent de faire avancer ce dossier pour développer des directives internationales et rendre disponible le financement adéquat (Smith and Vivenkananda, 2007).

1.3. Coopération interétatique et construction de partenariats solides

Comme énoncé par la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (Préambule), « le caractère planétaire des changements climatiques requiert de tous les pays qu'ils coopèrent le plus possible et participent à une action internationale, efficace et appropriée, selon leurs responsabilités communes mais différenciées, leurs capacités respectives et leur situation sociale et économique ». Le principe des responsabilités communes mais différenciées, tel qu'énoncé dans la Déclaration de Rio (1992, Principe 7) implique que « les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent ». Les Accords de Paris (2015, Préambule) ajouteront, à ce sujet que « les Parties peuvent être touchées, non seulement par les changements climatiques, mais aussi par les effets des mesures de riposte à ces changements [...]. L'action et la riposte face aux changements climatiques et les effets des changements climatiques sont intrinsèquement liés à un accès équitable au développement durable et à l'élimination de la pauvreté ». Coopérer au sujet du changement climatique peut également servir à maintenir la paix et à créer un terrain de discussion pour les futures mesures. La coopération internationale doit alors se concentrer sur les ressources financières, l'éducation ainsi la diffusion des informations et des « bonnes pratiques » à tous les niveaux (Smith and Vivenkananda, 2007). Il est flagrant que le changement climatique « présente les caractéristiques d'un problème nécessitant une action collective à l'échelle mondiale [...] et que les émissions provenant d'un acteur, quel qu'il soit, ont des répercussions sur d'autres acteurs. [...] L'efficacité des mesures d'adaptation peut être renforcée par des actions complémentaires entreprises à tous les niveaux, y compris dans le cadre de la coopération internationale » (GIEC, 2014, p.17). Les Etats pourraient commencer par 1) mandater un rapport annuel quant aux politiques et programmes publics ; 2)

convoquer des sessions techniques sur les enseignements et pratiques optimales ; 3) investir conjointement dans des sources de données et dans la recherche ; 4) développer ensemble des évaluations de risques à échelle mondiale (*A New Climate for Peace*, 2015).

L'existence de partenariats bi ou multilatéraux permet également l'avancée des politiques publiques, la diplomatie préventive et le *peace-building* (German Federal Ministry of Environment, 2002). Des partenariats régionaux, comme en Afrique notamment, permettent de soutenir des Etats parfois faibles pour lutter contre le risque de conflits (Cusset, 2016) même s'ils ne comportent pas encore toujours une dimension climatique suffisante (Smith and Vivenkananda, 2007). Cependant, créer des partenariats requiert une confiance et un intérêt mutuel. Des mesures efficaces afin de créer des partenariats solides comprennent une sensibilisation aux problèmes sécuritaires liés au changement climatique, l'existence (ou la création) de politiques publiques nationales pouvant se compléter, et le soutien à l'échange de données et d'informations (*German Federal Ministry of Environment*, 2002). Les partenariats formés devraient, idéalement, être centrés autour des populations et impliquer la société civile dans les projets innovants (Wario, Daudi, 2012).

1.4. Plaidoyer pour une atténuation diffuse

Selon le GIEC (2014, p.29), « l'atténuation peut être encore plus efficace par rapport aux coûts si l'on adopte une approche intégrée qui associe des mesures visant à réduire la consommation d'énergie et le taux d'émission de gaz à effet de serre des secteurs d'utilisation finale, à décarboniser la production d'énergie, à réduire les émissions nettes et à multiplier les puits de carbone dans les secteurs produisant des émissions d'origine terrestre ». A ce sujet, « Il est indispensable que l'UE joue et continue à jouer un rôle actif dans les négociations internationales sur les changements climatiques » (Solana, 2008, p.13). Ce rôle ne sera certainement pas facile à tenir, d'autant que des enjeux géopolitiques viendront s'amonceler avec les années. D'après un rapport de 2008, la montée du niveau des mers pourrait engendrer des crises diplomatiques pandémiques en faisant ressurgir des contestations territoriales importantes, notamment dans le cas où disparaîtrait l'Etat physique (tel que cité par Lainé, 2015). Lors de démarches de plaidoyer, il est nécessaire d'impliquer les populations locales, parfois même si cela doit mener au dédommagement de potentielles pertes économiques (Wario, Daudi, 2012). Enfin, le renforcement d'un concept de « justice climatique » pourrait donner une crédibilité supplémentaire à l'action menée face au changement climatique (Accords de Paris, 2015).

1.5. Intégration dans les politiques étatiques internes

« *Integration begins at home* », explicite un rapport de 2015 (p.13), commandé par les membres du G7. En effet, il est nécessaire de commencer « chez soi » avant d'espérer apporter un changement international. Ceci requiert, entre autres, la création de nouvelles capacités, le développement de politiques transversales et une prévoyance intégrée (A New Climate for Peace, 2015). Il est également nécessaire d'intégrer l'atténuation et l'adaptation dans la planification économique nationale (Bettencourt, 2004). D'après UNICEF, éliminer les décès causés par la famine, enrayer la malnutrition et réduire les manques alimentaires dans les foyers pauvres coûterait seulement neuf milliards de dollars, soit à peine plus d'un dollar si l'on divisait cette somme entre les 7,442 milliards de citoyens du monde (Myers, 2001). Ce calcul rapide souligne l'absurdité de la situation actuelle : si chaque Etat demandait à sa population de participer à l'enrayement de la pauvreté à son échelle, les causes migratoires et d'instabilité pourraient être rapidement supprimées afin de laisser place à plus de financements possibles pour l'adaptation au changement climatique et à la prévention sécuritaire. Comparaison saisissante, les Etats-Unis demandent chaque année 40 dollars à leurs citoyens afin de financer leurs activités militaires tandis que l'Ethiopie, en 1999, a utilisé 13% de son produit brut à cet effet alors qu'elle comporte le plus grand nombre de migrants environnementaux au monde (Myers, 2001). La Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques le souligne elle-même « diverses mesures prises pour faire face aux changements climatiques peuvent trouver en elles-mêmes leur justification économique et peuvent aussi contribuer à résoudre d'autres problèmes environnementaux » (Af.23).

1.6. Synergie des mesures

« Il est dans l'intérêt de l'Europe de s'attaquer aux conséquences des changements climatiques en matière de sécurité en adoptant une série de mesures [...] en veillant à leur synergie » (Solana, 2008, p.4). Il est vital, pour qu'ils soient efficaces, que les mesures et les cadres internationaux sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique soient liés et intégrés afin de permettre une approche complète et globale (Wario and Daudi, 2012). Avoir une approche globale offre « des possibilités importantes d'amélioration de la résilience, de réduction des émissions, et de renforcement du développement durable » (GIEC, 2014, p.33). En effet, s'il est nécessaire de correctement répartir les tâches (ex. le secteur de l'environnement peut élaborer les politiques préventives et curatives en lien avec la gestion

des ressources naturelles ; tandis que le secteur humanitaire se chargera de la réponse aux catastrophes naturelles) il ne faut pas, durant cette répartition, perdre de vue l'enjeu global représenté par le changement climatique et ses incidences sur la sécurité (Vlassopoulos, 2017). En divisant, il est important de se remémorer le fonctionnement de « l'entière de la machine » et non seulement l'utilité « des pièces détachées ».

D'autre part, la synergie des mesures passe par leur diffusion et leur intégration systématique au sein de projets en rapport avec l'environnement et/ou la sécurité (Smith and Vivenkananda, 2007). Les différents cadres d'action existant à l'heure actuelle (ex. OECD DAC Guidelines, Cadre de Sendai, *Global Environmental Facility*) devraient être groupés sous l'égide d'un même forum chargé de vérifier leur compatibilité et leur efficacité conjointe (Smith and Vivenkananda, 2007). Il serait également bénéfique de favoriser des politiques sensibles au climat dans toutes les institutions locales, régionales et internationales ; de travailler ensemble afin d'aider les pays en situation de fragilité à préparer l'adaptation au changement climatique et à devenir résilients ; d'encourager les institutions à faciliter l'accès aux mécanismes de finances climatiques ; et d'assurer que le financement d'institutions pour la prévention de conflits et l'aide humanitaire est principalement bénéfique aux projets abordant les risques de fragilité sécuritaire et climatique (A New Climate for Peace, 2015).

1.7. Intensifier et diversifier les recherches

Des recherches plus approfondies sont exigées afin de comprendre pleinement la relation entre changement climatique et conflit. La coopération de multiples experts, dans toutes les disciplines, est nécessaire afin de répondre aux conséquences de cette relation (Popovski, 2017). Développer la recherche dans des zones à même d'être affectées dans le futur implique de leur permettre d'abord de bénéficier de projets de *capacity building* touchant et aux sciences naturelles et aux sciences sociales (Smith and Vivenkananda, 2007). Si les compétences locales ne sont pas développées, les connaissances occidentales quant au changement climatique risquent d'être traitées comme une interférence étrangère ; reste que le meilleur endroit pour s'informer des effets du climat est indéniablement *in situ* (Smith and Vivenkananda, 2007). Les recherches ne pourront, toutefois, pas se limiter aux milieux scientifiques et universitaires. « Davantage d'efforts seront nécessaires pour analyser les scénarios probables de déplacement humain qu'engendreront les changements climatiques et pour identifier et combler toute lacune juridique et opérationnelle [...]. On dispose actuellement de peu d'analyses sur la relation entre les changements climatiques, la

dégradation de l'environnement, le conflit armé, le déplacement et la migration. Il convient d'élaborer des positions communes concernant ces questions » (Guterres, 2008, p.8). Il est également vital de chercher à prédéterminer d'où et vers où se dirigeront les principaux flux de migrants climatiques afin d'anticiper le dialogue entre Etats et la gestion des personnes (Smith and Vivenkananda, 2007). Malgré ses énormes avancées technologiques, notre gouvernance mondiale peine toujours à évaluer l'état de notre environnement. Pour ce faire, des ressources doivent être utilisées et des efforts produits pour collecter davantage de données à tous les niveaux afin de fournir des informations fiables et pertinentes permettant la prise de décision et l'adoption de politiques publiques adaptées (UNEP, 2012).

Bien qu'il soit inévitable d'approfondir les recherches, elles ne permettront pas d'anticiper ou d'arrêter tous les effets qu'aura le changement climatique, qui seront différents à chaque endroit et en tout temps, simplement parce qu'ils ont chaque fois lieu dans un contexte unique. Ainsi, toutes les mesures d'atténuation ne seront utiles que si elles sont complétées par des mesures d'adaptation (Smith and Vivenkananda, 2007). En effet, le changement climatique a déjà débuté, il faut agir dès maintenant pour contrôler et atténuer les risques qu'il engendre (A New Climate for Peace, 2015).

2. Répertoire des principaux outils de réponse : Adaptation

« Not much attention has been given to climate change adaptation, which will be critical for many developing countries. For developed countries, the issue of adaptation to future climate change is not a priority, as they already have the means and resources to respond. In contrast, the developing world must recognize the urgency to put this issue of adaptation to climate change on the global agenda », Fischer, 2002, p.7.

2.1. Systèmes d'alerte et aide humanitaire

Il est essentiel d'avoir accès à des analyses précises et récentes en vue de prévoir et répondre à l'insécurité suscitée par le changement climatique par la « prévention et la préparation en vue d'une réaction rapide. Les répercussions financières de tel mécanisme de réaction rapide devraient être établies et prises en considération lors de l'examen du budget » (Solana, 2008, p.13). Dans certaines régions, il est d'abord essentiel d'augmenter le nombre

de centres d'observation, de mesure et de prévision météorologique (Cusset, 2016). « Le suivi et l'alerte rapide doivent notamment porter sur des questions telles que les situations de fragilité de l'Etat et de la radicalisation politique, les tensions concernant les ressources et l'approvisionnement en énergie, les pressions d'ordre environnemental et socio-économique, les menaces pesant sur les infrastructures essentielles et les biens économiques, les conflits de frontières, les répercussions sur les droits de l'homme et les mouvements migratoires potentiels » (Solana, 2008, p.14). Les structures militaires, à ce sujet, « disposent de capacités et d'équipements en ce qui concerne le renseignement environnemental, l'évaluation des risques, l'assistance humanitaire, les secours et l'évacuation après une catastrophe » (Parlement UE, 2012, §14). « La communauté internationale s'est concentrée jusqu'à ce jour sur les aspects scientifiques des changements climatiques afin de comprendre les processus en jeu et de réduire leur impact sur l'activité humaine. Toutefois, les changements climatiques constituent à la fois un problème et un défi humanitaires » (Guterres, 2008, p.1).

2.2. Participation de tous les acteurs

La participation de tous les acteurs, et notamment de la société civile, à chaque étape des stratégies d'atténuation et d'adaptation est cruciale. Les Accords de Paris (2015, p.24) rappellent d'ailleurs « l'importance de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation, de la participation du public, de l'accès de la population à l'information et de la coopération à tous les niveaux sur les questions traitées [...] ; l'importance de la participation des pouvoirs publics à tous les niveaux et des divers acteurs ». « La planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation peuvent être renforcées par des actions complémentaires entreprises à tous les niveaux, de l'individu aux pouvoirs publics. Les autorités nationales peuvent coordonner les efforts d'adaptation des administrations locales et infranationales, par exemple en protégeant les groupes vulnérables, en appuyant la diversification économique et en fournissant des informations, en élaborant des politiques et des cadres juridiques et en fournissant un appui financier. Les administrations locales et le secteur privé sont considérés de plus en plus comme des intervenants essentiels dans la mise à l'échelle des mesures d'adaptation au niveau des collectivités, des ménages et de la société civile, dans la gestion des informations relatives aux risques et dans le financement » (GIEC, 2014, p.20). La société civile est le corps le plus influent quant aux décisions politiques, il doit donc lui revenir le droit de s'informer, de se mobiliser et de s'organiser afin de choisir elle-même la direction que prennent les politiques publiques et les processus d'adaptation (Wario, Daudi, 2012). Ce

principe n'est pourtant pas nouveau : dès 1988, à la Conférence de Toronto, il avait été proposé d'étiqueter les produits en fonction de leur contribution à la pollution atmosphérique afin de rendre les consommateurs maîtres de leur choix. « La prise de conscience de la diversité des intérêts en jeu, des circonstances, des contextes socioculturels et des attentes peut être utile au processus de prise de décisions. [...] Ces formes de savoir ne sont pas toujours prises en compte d'une manière cohérente dans les stratégies d'adaptation existantes. Leur intégration dans les pratiques existantes augmente l'efficacité des mesures d'adaptation » (GIEC, 2014, p.20). De même, il serait utile d'améliorer les financements dédiés à la création et au fonctionnement d'organisations non gouvernementales spécialisées dans les enjeux liés au changement climatique afin qu'elles se chargent, entre autres, de la sensibilisation du grand public (Toronto, 1988). Pour ce qui est de l'éducation, un budget dédié à l'enseignement en lien avec l'environnement dans les écoles et universités permettrait de diffuser des informations nécessaires à l'atténuation à échelle locale ainsi qu'à une préparation aux urgences climatiques (Toronto, 1988). Il est également nécessaire de souligner la valeur d'une synergie entre civils et militaires, notamment lors de graves crises humanitaires liées à une catastrophe environnementale. Une telle coopération permet d'apporter une aide efficace aux zones ou aux populations touchées (Parlement EU, 2012).

2.3. Gérer les migrations climatiques

Les Nations-Unies, en accord avec le GIEC, soulignent que d'ici une cinquantaine d'années 60% des aires urbaines de plus d'un million d'habitants dans le monde, c'est à dire 900 millions d'individus, seront exposées à un risque naturel très élevé (Lainé, 2015). Certains migrants, lors de submersion de petites îles ou archipels, pourraient même devenir apatrides (Vlassopoulos, 2017) (Af.24). Pourtant, la complexité des situations migratoires rend toujours « inapplicable aux victimes du changement climatique les catégories juridiques actuelles [...] ». Si le vide juridique persiste pour cette nouvelle catégorie de réfugiés, la Communauté Internationale va se trouver confrontée à des risques majeurs en matière sécuritaire » (Lainé, 2015). En effet, il deviendra rapidement impossible d'ignorer les flux de migrants climatiques ; l'absence de protection entraînera des risques démesurés en termes de violation des droits de l'homme, de prolifération des maladies (notamment par voie hydrique), d'accès aux soins... (Lainé, 2015). Afin de faire face à cela, des politiques préventives doivent être rapidement adoptées, notamment pour permettre la protection des réfugiés environnementaux, ce qui va de pair avec une meilleure compréhension générale des liens

entre changement climatique et sécurité (Myers, 2001). Une alternative au modèle actuel de protection des réfugiés peut-être une réorientation de la nécessité d'une cause « protégée » vers une protection basée sur les besoins. Tant que l'attention reste concentrée sur la cause du déplacement migratoire, les migrants climatiques demeureront un cas trop complexe pour bénéficier d'une protection. Cependant, et comme suggéré par l'Organisation Internationale pour les Migrations, cela change si l'on adopte une position basée sur la sécurité humaine (voir Chapitre 1), permettant la prise en compte de causes multifactorielles (IOM, 2014).

2.4. Prévention des conflits

Comme souligné précédemment (Chapitre 1), le risque de conflits est intrinsèquement lié aux déplacements de populations en interne et en externe. Le schéma est simple : les ressources manquent, les populations se déplacent, plus de personnes se concentrent donc en un endroit où, si les ressources manquaient déjà, le risque de conflit pour leur contrôle augmente. « Les politiques de développement durable proactives – notamment en termes de protection du climat, de réduction des émissions, de programmes de santé reproductive, de planification familiale mais aussi en termes de coopération quant aux problèmes d'érosion du sol, de désertification, de management de l'eau et de techniques de contrôle de la pollution – pourrait bien être les méthodes les plus efficaces de prévention de conflits, et pourrait également réduire sérieusement les coûts d'adaptation aux conséquences des opportunités de coopération manquées durant le 21ème siècle » (German Federal Ministry of the Environment, 2002). Néanmoins, il est nécessaire, lors de tous les projets d'adaptation et la mise en place de politiques de développement durable, de s'assurer qu'ils prennent correctement en compte le contexte de l'Etat. Peut-être, dans le registre de prévention des conflits, faut-il basculer vers une plus grande médiation plutôt qu'une intervention externe.

2.5. Existence de fonds de soutien et mécanismes de compensation

Puisqu'il est manifeste que les pays les plus pauvres seront les plus atteints par les effets négatifs du changement climatique, une réponse adaptée se doit d'inclure un ou plusieurs mécanismes de soutien et de compensation en provenance des plus gros Etats pollueurs (Wario, Daudi, 2012). Ces fonds viseraient notamment à permettre la mise en place de projets d'adaptation et à faciliter la transition énergétique, qui passera aussi par le ralentissement du transfert de ressources depuis les pays en voie de développement (Toronto, 1988). Certaines assurances existent déjà, mais ne sont pas toujours adaptées aux contextes dans lesquels elles

opèrent. Les « assurances-récolte » traditionnelles, par exemple, ont intérêt, dans beaucoup de pays en développement, à être remplacées par des assurances avec un indice météorologique car leur coût administratif empêche leur mise en place dans le monde diffusion dans le monde rural (Skees et al., tel que cité par UN DESA, 2009).

2.6. Développement durable et respect des droits

« L'adaptation peut réduire les risques d'incidences liées aux changements climatiques, mais son efficacité a des limites, surtout lorsque l'ampleur et le rythme des changements climatiques augmentent. En adoptant une perspective à long terme, dans le contexte d'un développement durable¹³⁵, on augmente les chances que les mesures d'adaptation à plus court terme renforcent l'efficacité des options futures et améliorent la préparation » (GIEC, 2014, p.19). L'adaptation doit être conçue comme une nécessité économique, sociale, environnementale et de long terme (Bettencourt, 2004). Pour cette raison, elle doit s'ancrer dans une perspective de développement durable. Cette affirmation comporte un double sens dans la mesure où « combattre le changement climatique est vital à la quête de développement durable » (Fischer, 2002, p.17) : l'atténuation, l'adaptation et le développement durable sont donc interdépendants. Comme souligné lors de Rio+20 (2012), « les peuples sont au centre du développement durable [...], nous nous engageons à travailler ensemble en faveur d'une croissance économique durable qui profite à tous, du développement social, et de la protection de l'environnement dans l'intérêt de tous » (Af.25). Des politiques publiques efficaces vis-à-vis des enjeux sécuritaires liés au changement climatique chercheront donc à réduire la pression autour des ressources en améliorant la gestion des risques environnementaux et en améliorant la qualité de vie des plus pauvres pour permettre l'avancée d'un développement durable, d'une capacité d'adaptation et de mécanismes compensatoires (Fischer, 2002). De la même manière, les politiques de développement se doivent d'être définies en tenant compte des capacités locales, des structures coutumières et de l'environnement afin de ne pas risquer de créer des déséquilibres. Par exemple, « la mise en place de conventions locales de gouvernance des ressources agro-pastorales et de forums de négociations quant aux couloirs de transhumance a ainsi largement fait ses preuves » (Hellendorff, 2012, p.14). L'aide au développement durable ne présente pas seulement des intérêts en termes d'adaptation mais vient soutenir toutes les autres mesures, et notamment permet de prévenir ou de ralentir les flux migratoires liés à l'environnement. Et pourtant, les dix Etats en voie de développement

¹³⁵ Le développement durable, tel que décrit au Principe 3 de la Déclaration de Rio (1992), est « réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures ».

les plus pauvres au monde ne reçoivent qu'un tiers de l'aide internationale pour le développement mais servent comme principaux pays d'accueil des réfugiés environnementaux (Myers, 2001). De la même manière, seulement 10% des dépenses liées à l'aide au développement le sont pour les besoins humains prioritaires qui, s'ils ne sont comblés, sont les premiers à entraîner des migrations (Myers, 2001). Comme le souligne Westervelt (2015), si ce n'est pas le changement climatique qui entraîne immédiatement les violences et les migrations, alors c'est le contexte dans lequel il survient. Pour cette raison, la meilleure façon d'empêcher l'insécurité est de chercher à améliorer ce contexte (Westervelt, 2015). Pour cela, les Etats les plus développés devraient utiliser les forums et conférences existants pour encourager les discussions internationales sur la construction d'une résilience contre la fragilité, le changement climatique et l'insécurité ; collaborer avec les réseaux thématiques déjà présents ; recommander aux plus grosses organisations régionales de faire du changement climatique et de ses enjeux sécuritaires un sujet clé de leurs agendas (A New Climate for Peace, 2015) (Af.26).

Les Accords de Paris (2015, Préambule) soulignent que « les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour l'humanité tout entière et, lorsqu'elles prennent des mesures face à ces changements, les Parties devraient respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'Homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations ». Il est également nécessaire, afin d'assurer le respect des droits de l'Homme, de prendre en compte la dimension sociale du changement climatique et de son adaptation. D'ailleurs, les rapports sociaux sont indispensables à la survie (Garson, 2015). Plus d'attention se doit d'être accordée à ces rapports et aux risques indirects qu'ils impliquent. Certains spécialistes vont jusqu'à dire que le secteur social devrait être prioritaire dans la réponse donnée à l'insécurité et au changement climatique (UN DESA, 2009). Les politiques axées sur le social permettraient de trouver un terrain de négociation à la croisée entre problèmes environnementaux et pauvreté inhérente, créant une synergie entre ces deux luttes. Les interventions devraient se concentrer davantage sur les fonds sociaux, sur les liens de protection sociale en cas de désastre naturel, sur les moyens de vie, la microfinance, et les assurances basées sur des indices (Tanner and Mitchell, tels que cités par UN DESA, 2009).

2.7. Encourager l'innovation et les changements

Durant les prochaines années, le besoin en innovations sociales et techniques afin de s'adapter à la diminution des ressources va grandement s'intensifier (Hellendorff, 2012). Dans ce domaine, le secteur privé a un rôle primordial à jouer. Les gouvernements et les organisations internationales doivent, dès à présent, encourager la coopération avec les multinationales à faire preuve d'ingéniosité, et aider les entreprises locales et nationales à moderniser leurs méthodes (Smith and Vivenkananda, 2007).

Il serait « trop facile » de simplement décider que l'adaptation incombe aux pays en développement. Les pays occidentaux, et leur population, ont le devoir de s'adapter également, et ce en modifiant leurs modes de production, d'alimentation, de vie. Selon Lainé (2015, p.), « l'augmentation de la population et la croissance socioéconomique feront doubler la demande alimentaire actuelle d'ici à 2050. Pour relever ce défi dans les pays en développement, les rendements des céréales doivent progresser de 40%, les disponibilités réelles d'eau d'irrigation, de 40 à 50%, et 100 à 200 millions d'hectares de terres supplémentaires peuvent être nécessaires ». Il est impératif que les gouvernements et la communauté internationale modifient leur consommation, notamment alimentaire, afin de permettre aux pays en développement d'avoir accès à un minimum de ressources. « L'atténuation et l'adaptation soulèvent des questions d'équité et de justice. [...] De nombreuses options d'adaptation et d'atténuation peuvent aider à faire face aux changements climatiques, mais aucune ne saurait suffire à elle seule. Leur efficacité, qui dépend des politiques et des modalités de coopération adoptées à toutes les échelles, peut être renforcée par des mesures intégrées reliant l'adaptation et l'atténuation à d'autres objectifs sociétaux. L'adaptation et l'atténuation s'appuient toutes deux sur des institutions solides, une gouvernance rationnelle, l'innovation, l'investissement dans des technologies et une infrastructure respectueuses de l'environnement, des moyens de subsistance durables et des comportements et modes de vie appropriés » (GIEC, 2014, p.27).

3. Tableau récapitulatif

Ainsi, des politiques publiques efficaces en matière d'enjeux sécuritaires liés au changement climatique comprennent à la fois des mesures d'atténuation et d'adaptation ; tiennent compte de la dimension sécuritaire du changement climatique, savent intégrer cette

dimension sécuritaire ainsi que la nécessité d'un développement durable et équitable dans leurs outils de réponse.

Le cadre analytique présenté ci-dessous reprend les différents points mentionnés dans ce chapitre. Il a pour rôle la mise en lumière d'éléments primordiaux afin d'évaluer l'efficacité de politiques publiques dans le domaine qui nous intéresse. D'après l'analyse littéraire et doctrinale effectuée, basée en partie sur des constats scientifiques et/ou de terrain, il est en effet possible de dégager certains piliers clés permettant de tracer des lignes directrices pour l'élaboration de politiques efficaces.

Tableau 1 Synthèse du cadre d'analyse des politiques publiques

Atténuation	+++	++	+/-	-	--
Reconnaissance du problème et apprentissage prospectif					
Développer un contexte institutionnel favorable					
Coopération interétatique et construction de partenariats solides					
Plaidoyer pour une atténuation diffuse					
Intégration dans les politiques étatiques internes					
Synergie des mesures					
Intensifier et diversifier les recherches					
Adaptation					
Systèmes d'alerte et aide humanitaire					
Participation de tous les acteurs					
Gérer les migrations climatiques					
Prévention des conflits					
Existence de fonds de soutien et mécanismes de compensation					
Développement durable et respect des droits					
Encourager l'innovation et les changements					

L'enjeu – sur lequel se penche ce mémoire - se situe dans leur opérationnalisation. C'est pourquoi ces lignes seront confrontées aux conclusions du prochain Chapitre sur la structure de nos politiques actuelles. Enfin, le Chapitre 4 s'attèlera à imaginer quelques pistes d'opérationnalisation complémentaires, ou plus efficaces.

CHAPITRE 3 : Analyse des politiques publiques mises en œuvre par l'Union Européenne dans le cadre des enjeux sécuritaires liés au changement climatique

“As we look ahead, we can see real risks that resource depletion [...] as well as severe forms of environmental degradation, may increase social and political tensions in unpredictable but potentially dangerous ways. These new security challenges require us to think creatively, and to adapt our traditional approaches to better meet the needs of our new era”, Kofi A. Annan, Millennium Report 2000.

L'analyse qui va suivre s'appuie sur le cadre analytique présenté au Chapitre 2 et est, bien entendu, non-exhaustive. Son but est simplement la mise en exergue des aspects positifs ainsi que des dysfonctionnements des politiques actuelles de l'Union Européenne dans leur appréhension des enjeux, y compris sécuritaires, liés au changement climatique. En effet, ce qui suit se penche sur les politiques liées au changement climatique dans leur ensemble, puisque ce sont elles qui ont, à terme, impactent ses enjeux sécuritaires. Ainsi, le présent Chapitre se déroule conformément au modèle présenté précédemment (atténuation/adaptation). Pour autant, il est nécessaire de préciser qu'une ségrégation pure entre ces deux types de politiques est impossible puisque ces sujets sont intrinsèquement liés. Que le lecteur ne s'étonne donc pas si ces deux pans d'analyse viennent parfois s'entremêler.

Cette observation est conduite sur la base de données rendues publiquement disponibles par l'UE ainsi que sur plusieurs entretiens conduits auprès des deux pôles principalement chargés des enjeux sécuritaires du changement climatique pour l'UE : l'unité de réduction des risques de catastrophes (liées au changement climatique) du Directorate Général pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire (DG ECHO) et le Conseil sur le changement climatique du Service européen pour l'action extérieure¹³⁶ (EEAS). Il s'intéresse aux politiques internes (appliquées dans l'Union) aussi bien qu'à ses politiques externes. Cette sélection résulte d'une volonté de comparaison entre ce que l'UE applique à son niveau, et ce qu'elle souhaite mettre en place dans d'autres Etats.

A nouveau, l'ambition de ce Chapitre n'est pas de faire preuve d'un jugement catégorique quant aux actions menées par l'UE, non seulement parce que cela ne relève pas du pouvoir

¹³⁶ Service diplomatique de l'UE, plus d'informations sur https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/eeas_fr.

d'une seule personne, qui plus est extérieure à l'action, mais surtout parce que cela serait inutile. L'intérêt d'une analyse approfondie est de prendre un recul suffisant sur les actions menées pour être en mesure d'en tirer des leçons, aussi bien sur les raisons de possibles dysfonctionnements que sur les améliorations envisageables (Chapitre 4).

1. Mise en œuvre des politiques d'atténuation

1.1. Une indéniable reconnaissance, tempérée par une faible réponse

Le changement climatique, et ses implications dans divers domaines, est bien loin d'être un sujet délaissé par les politiques de l'Union Européenne. Au contraire, l'UE a, depuis les années 90, imposé ses dynamiques de lutte et facilité le passage vers une économie favorable à l'environnement. Elle a mis en place plusieurs séries de mesures afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, avec pour départ marquant son programme européen sur le changement climatique (2000)¹³⁷. Les objectifs fixés par l'UE, en termes de climat et d'énergie, sont parmi les plus ambitieux au monde – et elle a été la première entité à disposer d'une législation contraignante pour les atteindre.

L'instrument le plus important de la politique européenne en faveur du climat est le système d'échange de quotas d'émission¹³⁸ (SEQUE), lié à la création d'un marché mondial du carbone, que l'Union a été la première à utiliser¹³⁹. Ce système, lancé en 2005, couvre 45% des émissions de plus de 11 000 installations de secteurs énergivores¹⁴⁰. Le plafond des émissions totales autorisées est constamment révisé et les systèmes de plafonnement et d'échange se sont généralisés dans le reste du monde. Pourtant, le SEQUE n'est pas toujours efficacement appliqué. A titre d'exemple, depuis 2012, la totalité des compagnies aériennes œuvrant dans des aéroports situés dans l'UE participent au SEQUE. Pourtant, cela ne s'applique pas lors de vols vers l'international hors UE. Ainsi, « un aller-retour en avion Londres-New York génère à peu près autant d'émissions qu'une année de chauffage d'un logement en Europe » (Commission Européenne, 2014, p.11). Au total, plus de la moitié des émissions de l'UE ne

¹³⁷ Communication de la Commission, du 8 mars 2000, concernant les politiques et mesures proposées par l'UE pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : vers un programme sur le changement climatique (PECC) [COM(2000) 88 final - Non publié au Journal officiel], URL <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A128185>.

¹³⁸ Informations liées au fonctionnement, Commission Européenne sur https://ec.europa.eu/clima/policies/ets_fr.

¹³⁹ « En fixant un prix pour les émissions de carbone, le SEQUE a réussi à attirer l'attention des entreprises sur les conséquences financières du changement climatique » (Commission Européenne, 2014).

¹⁴⁰ Explications sur le système d'échange de quotas, https://ec.europa.eu/clima/policies/ets_fr.

sont pas couvertes par le système¹⁴¹, notamment dans les secteurs du transport, de la construction, de l'agriculture et des déchets. Dans ces domaines, l'effort a été réparti entre les Etats membres par un accord fixant des objectifs contraignants adaptés aux capacités nationales. A l'instar du SEQE, les différents engagements pris par l'Union ne lui permettent pour l'instant pas de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C¹⁴².

D'après une étude du bureau d'études des Nations-Unies pour le développement durable (UN DESA, 2009), la stratégie européenne de sécurité tient déjà compte du lien entre réchauffement climatique et de la concurrence pour les ressources naturelles. Elle souligne, néanmoins, que l'étude des enjeux de sécurité internationale est davantage concentrée sur les effets de la mondialisation. Ce lien, donc loin d'être ignoré, a même été souligné par certaines figures de proue de l'UE. Dans un discours de 2007, José Manuel Barroso (ancien président de la Commission) explique : « je ne dis pas que la lutte contre le changement climatique ne coûte rien. Ce n'est pas vrai. Ce que je dis, c'est que le coût de la mesure que nous avons prise en souscrivant pour ainsi dire une police d'assurance collective est minime par rapport aux risques qui nous menacent. Mais je le dis et je le redis aussi : plus on agira tard, plus la facture sera lourde. Le changement climatique appelle une réponse collective, un accord global. [...] Nous avons déjà fait quelques pas dans la bonne direction. Il faut non seulement continuer, mais aussi accélérer le rythme. Chaque pays doit contribuer à la hauteur de ses moyens, mais en gardant à l'esprit un objectif commun, avec la volonté d'y parvenir ensemble »¹⁴³. Cette conscience du lien entre changement climatique et sécurité est démontrée, entre autres, par des rapports comme Solana (2008) et *A New Climate for Peace* (2015)¹⁴⁴.

Pour autant, il semble que le volet sécurité ne soit pas fidèlement reflété par les agendas politiques et diplomatiques, et ne compte pas parmi les priorités des équipes de recherches (Ambrosi et Hallegatte, 2005). Il existe une scission entre les recherches scientifiques portant sur les changements climatiques, et la communauté s'intéressant aux questions de sécurité – la mobilisation est très faible lorsqu'il s'agit du lien entre ces deux domaines, et les personnes mobilisées disposent souvent d'un profil scientifique ou technique (Ambrosi et Hallegatte, 2005). Bien que les aspects scientifiques soient vitaux à la compréhension du changement

¹⁴¹ Les Echos, Investir, UE : Accord de principe pour répartir entre les 28 la baisse des émissions de CO₂, 2017 URL <https://investir.lesechos.fr/marches/actualites/ue-accord-de-principe-pour-repartir-entre-les-28-la-baisse-des-emissions-de-co2-1729328.php>.

¹⁴² Le Monde, Réchauffement climatique : la bataille des 2°C est presque perdue, 2017, URL http://www.lemonde.fr/climat/article/2017/10/31/rechauffement-climatique-la-bataille-des-2-c-est-presque-perdue_5208255_1652612.html.

¹⁴³ SPEECH/07/332 José Manuel Barroso Président de la Commission européenne "Energie et changement climatique : l'heure n'est plus au doute", 2007.

¹⁴⁴ Ce dernier a été commandité par les membres du G7 sous la présidence de l'Allemagne et réalisé dans l'Institut d'études de sécurité de l'Union Européenne.

climatique, il manque un aspect géopolitique ou social (notamment en termes de sécurité humaine) à l'appréhension actuelle des enjeux sécuritaires du changement climatique (Af.27). De même, nous le verrons ensuite, bien que le lien soit reconnu en interne (et jugé suffisant par les experts interrogés) il ne transparait que peu dans les instruments multilatéraux ou internationaux traitant du changement climatique.

1.2. Un contexte institutionnel divisé

Comme indiqué précédemment, l'UE a souscrit à tous les engagements internationaux existants en matière de changement climatique, et a même été à l'initiative de certains. Dans son Paquet sur l'énergie et le climat à l'horizon 2020, l'UE se dote d'un certain nombre d'instruments ambitieux quant à la réduction des émissions et à l'énergie (voir sup.). Avec le nouveau Paquet sur l'énergie et le climat à l'horizon 2030, l'UE va même plus loin : elle veut réduire durablement sa dépendance aux importations de gaz et de pétrole et stimuler son industrie verte. L'UE s'est également fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95 % d'ici à 2050 par rapport aux niveaux de 1990. Les institutions de l'UE ont donc fait de la lutte contre le changement climatique une priorité. Le Conseil, notamment, est appelé à jouer un rôle vital en ce qui concerne la réforme possible du système d'échange de quotas d'émission afin d'y inclure une réserve de stabilité du marché¹⁴⁵. La réserve de stabilité du marché vise à permettre au système de mieux résister aux déséquilibres entre l'offre et la demande de quotas d'émission. Elle sera établie en 2018 et sera opérationnelle à partir du 1er janvier 2019 (selon le Conseil Européen, 2017).

Il semble néanmoins que la Commission européenne, dirigée par Jean-Claude Juncker, exprime une certaine réticence à se concentrer sur le problème du changement climatique. Le cabinet Junker craindrait que « cela ne fasse monter les tensions au sein de l'Union Européenne » (Ruter et Russell, 2017). Cette vision s'explique par la position de certains pays européens, notamment de l'Est, en retrait des grandes questions climatiques (voir suite). Pour cette raison, la Commission a été fortement critiquée pour ne pas avoir suffisamment mis l'accent sur la protection du climat, en particulier dans ses communications et décisions sur l'énergie (Ruter et Russell, 2017). D'autre part, il existe une faille à la politique carbone : le texte de la Commission permet aux Etats de ne pas respecter leurs objectifs en compensant avec les crédits carbone non utilisés sur le marché européen, dont le nombre très élevé

¹⁴⁵ Réserve de stabilité du marché: l'accord avec le Parlement européen a été approuvé, Communiqué de presse, 2015, URL <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/05/13/market-stability-reserve/>.

« fixent un prix de la tonne de CO₂ à environ 5 euros »¹⁴⁶. Lors d'une tentative de régulation du partage de l'effort, en octobre dernier, l'Allemagne, la Suède et le Luxembourg ont demandé que ne soit plus possible cette dérogation, afin de permettre une baisse réelle des émissions européennes. Cette demande a été refusée. Dans ce contexte, il semble complexe d'introduire un pan sécuritaire : les institutions étant déjà divisées - n'adoptant pas la base des mesures concrètes nécessaires à une atténuation minimale du changement climatique - ses effets sur la sécurité ne sont probablement pas prioritaires.

1.3. Une absence de gouvernance mondiale

Comme constaté par François Gemenne, « il n'existe pas pour le moment de gouvernance mondiale autour de cette problématique [changement climatique et sécurité]. Aucun critère de décision n'a été fixé au niveau mondial. Cela revient donc aux gouvernements dont certains n'ont pas encore saisi l'importance de l'enjeu. » (tel que cité par Descamps, 2015). Sans gouvernance au niveau le plus élevé, les choix faits par certains Etats pourraient être source directe de tensions avec d'autres.

Comment expliquer que ce lien, s'il a été clairement formulé par l'Union Européenne, semble absent de la coopération mondiale ? Par exemple, il n'est absolument pas mentionné par les Accords de Paris. Un ancien chercheur des Nations-Unies, Cosmin Corendea, explique à l'IRIN que « les décideurs politiques ont tendance à ne pas s'emparer de problèmes n'existant pas encore ou ne réclamant pas d'intervention internationale » mais que « cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas considérer le conflit comme une issue possible si nous n'abordons pas le changement climatique comme il le faudrait » (IRIN, 2015). Il existe, certes une certaine coopération (ou négociation) interétatique, mais absolument aucune gouvernance mondiale à ce sujet, et encore moins tenant compte des enjeux sécuritaires y étant liés. Cette absence peut probablement être en partie expliquée par le fait que la question sécuritaire, bien que reconnue, relève traditionnellement d'un domaine « national » (d'après les entretiens menés) et que les Etats ne jugent donc pas qu'elle doive être discutée lors des négociations internationales sur la question du changement climatique. L'expert de l'EEAS interrogé insiste : « ce n'est pas possible d'inclure une dimension sécuritaire [...]. Il faut être réaliste politiquement et donc trouver des solutions plus fines ».

¹⁴⁶ Libération, Changement climatique, Les Etats membres plombent les ambitions climatiques de l'Union européenne, 2017, http://www.liberation.fr/planete/2017/10/13/les-etats-membres-plombent-les-ambitions-climatiques-de-l-union-europeenne_1602852.

1.4. Un plaidoyer riche en expertise mais peu efficace

Chaque année, l'on constate de nouveaux dégâts causés par le réchauffement climatique « Ce défi mondial exige une réponse mondiale » (Commission Européenne, 2014, p.9). L'UE a eu, depuis le début de son engagement pour l'atténuation, eu une voix unie et forte. Elle est signataire et membre, en tant qu'entité séparée, de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, du protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris. L'UE a rapidement saisi l'importance du plaidoyer « intelligent » lors de l'appréhension des enjeux climatiques, et notamment de leur pan sécuritaire. La diplomatie, donc, est l'un des outils clés déployé pour convaincre la communauté internationale d'adopter des mesures respectueuses du climat – son utilisation évite les blocages et est garant d'une certaine paix lors des négociations. L'une de ses plus efficaces représentations est le *Green Diplomacy Network*¹⁴⁷. Cet instrument, créé en 2003 et actuellement géré par l'EEAS, a pour objectif la promotion et l'intégration des objectifs environnementaux européens dans les relations extérieures de l'UE par la création d'un réseau informel d'experts basés dans les capitales nationales. Lors de sa création, chaque présidence tournante au Conseil de l'UE réunissait les Etats membres afin de les informer des négociations internationales en cours et de discuter de la possibilité de lancer des démarches conjointes au sein de l'Union. Si sa structure a été transformée par le traité de Lisbonne, le *Green Diplomacy Network* fait tout de même office de « bonne pratique » puisqu'il a marqué une franche réussite dans le domaine de la coordination, permettant de joindre les structures diplomatiques de l'UE à l'étranger en faveur d'activités de sensibilisation et de renseignements plus efficaces (IOM, 2014). Parallèlement, pour renforcer la prise de conscience auprès du grand public, l'UE opère des campagnes de communication. En 2012, par exemple, la Commission avait piloté la campagne « le monde que j'aime, le climat qui va avec¹⁴⁸ » afin de placer des solutions concrètes au cœur du débat sur le changement climatique. Elle visait également à promouvoir les avantages économiques découlant d'une transition vers de faibles émissions.

La COP23 s'est déroulée à Bonn en novembre dernier. Bien que très peu médiatisée, elle a permis un certain nombre d'avancées, et notamment la création d'une plateforme sur les savoirs et connaissances des peuples autochtones dont les vies sont directement menacées par

¹⁴⁷ Pour de plus amples informations, voir notamment le site de l'European Policy Centre, Balazs Ujvari, *Green Diplomacy Network – What is in a name?*, 2016 http://www.epc.eu/pub_details.php?cat_id=4&pub_id=6355.

¹⁴⁸ Action pour le climat, Le Monde que j'aime et le climat qui va avec, URL https://www.europe-corse.eu/Action-pour-le-climat-La-monde-que-j-aime-le-climat-qui-va-avec_a1243.html.

le changement climatique¹⁴⁹ ; le déblocage d'un groupe de travail sur la sécurité alimentaire¹⁵⁰ ; et la sortie annoncée du charbon par 27 membres¹⁵¹. Pour autant, il est regrettable qu'un certain nombre d'acteurs aient refusé de s'investir, ce qui est sans surprise le cas des Etats-Unis, mais également de l'UE. Cette dernière s'est avérée « particulièrement absente » des négociations et politiquement ambiguë¹⁵². L'une des plus grosses déceptions du rassemblement est le manque de décisions pour un financement des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique en faveur des pays les plus vulnérables. Celui-ci résulte d'un « manque de volonté » puisque « les pays développés sont venus les mains vides et n'ont permis aucune avancée sur le financement, notamment sur les pertes et dommages »¹⁵³. La COP24 aura lieu, quant à elle, dans la ville de Katowice, en Pologne. Ce choix d'emplacement a été quelque peu controversé, étant donné que la Pologne est encore très portée sur le charbon et que la ville de Katowice est historiquement industrielle. Le gouvernement polonais s'est, depuis plusieurs années, opposé au marché carbone européen¹⁵⁴ et est l'un des plus gros importateurs européens de gaz de schiste¹⁵⁵.

Pourtant, les efforts de l'UE vis-à-vis du changement climatique ne peuvent reposer sur sa seule implication : il s'agit d'un problème mondial exigeant des solutions mondiales (Baroso, 2007). Il semble que si l'Union revendique son rôle de leader lors des négociations internationales, elle n'ose pas s'opposer ouvertement et fermement aux détracteurs du progrès environnemental. Lorsque Donald Trump a annoncé le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris¹⁵⁶, par exemple, quelques déclarations ont été prononcées, mais aucune menace sérieuse de sanction ou de représailles diplomatiques ne sont venues les assortir. Lors des entretiens menés, il a semblé que le vocabulaire jouait un rôle clé lors des négociations. L'un des experts interrogés notait que certains mots, bien que fortement utilisés en interne puisque réalistes, n'étaient quasiment jamais mentionnés lors des discussions multilatérales. Le mot « désastre » par exemple, n'apparaît jamais dans les négociations puisque trop « culpabilisant » politiquement, et provoquant une forme de désengagement. De la même

¹⁴⁹ Libération, Climat, Il ne sert à rien de multiplier les conférences, il faut agir maintenant, 2017, URL http://www.liberation.fr/planete/2017/11/16/climat-il-ne-sert-a-rien-de-multiplier-les-conferences-il-faut-agir-maintenant_1609904.

¹⁵⁰ Entraide et fraternité, Quoi de neuf à la COP 23, 2017, URL https://www.entraide.be/IMG/pdf/15-analyse_cop23.pdf.

¹⁵¹ Libération, Climat : s'est-il passé quelque chose à la COP 23 de Bonn ?, 2017, URL http://www.liberation.fr/planete/2017/11/18/climat-s'est-il-passe-quelque-chose-a-la-cop-23-de-bonn_1610881.

¹⁵² Ib.

¹⁵³ Ib.

¹⁵⁴ Notamment en bloquant la ratification de l'amendement de Doha - http://unfccc.int/portal_francoophone/le_protocole_de_kyoto/amendement_de_doha/items/7620.php.

¹⁵⁵ Le Monde, Gaz de Schiste : Bruxelles décide de poursuivre la Pologne, 2016, URL

http://www.lemonde.fr/energies/article/2016/04/29/gaz-de-schiste-bruxelles-decide-de-poursuivre-la-pologne_4910904_1653054.html.

¹⁵⁶ Huffington Post, C'est officiel, le changement climatique n'est plus une « menace à la sécurité nationale » des Etats-Unis, 2017, URL http://www.huffingtonpost.fr/2017/12/19/cest-officiel-le-changement-climatique-nest-plus-une-menace-a-la-securite-nationale-des-etats-unis_a_23311448/

manière, l'aspect non contraignant des accords doit être renforcé par une terminologie claire : « *it's important over must* ». Il semble donc que le plaidoyer déployé par l'UE, s'il est capable de beaucoup, ne semble pas décidé à tout mettre en œuvre pour donner une ligne forte en faveur d'une plus grosse considération des risques liés au changement climatique.

1.5. Une intégration graduelle mais inégale dans les politiques internes¹⁵⁷

Les Etats membres ont, chacun à leur manière, soutenu les politiques publiques mises en place à l'échelle européenne par des mesures nationales spécifiques de réduction des émissions. La France, par exemple, a voté en 2015 une loi de transition énergétique s'inscrivant dans le cadre des engagements européens¹⁵⁸. Ils sont fortement encouragés par les institutions européennes à adopter des politiques tenant compte des risques sécuritaires liés au changement climatique, notamment par des analyses de risques complètes et détaillées¹⁵⁹. Il est vital, pour garantir une cohésion au niveau européen, de recenser clairement les processus nationaux relevant du changement climatique, et ce aussi bien pour les politiques d'atténuation que d'adaptation. Dans cet état d'esprit, la Commission européenne a élaboré un « tableau de bord » recensant les différents progrès réalisés par les Etats membres. Ce tableau sera publié en 2018, et devra être dûment complété par les structures en charge de ces processus. Le Cadre de Sendai a également donné naissance à un ensemble d'indicateurs pour mesurer les progrès de sa mise en œuvre. Les pays, y compris les États membres de l'UE, doivent établir des bases de données nationales sur les impacts des catastrophes sur les écosystèmes, la santé humaine et l'économie (EEA, 2017).

Il semble pourtant que la performance européenne « varie sensiblement selon les secteurs économiques considérés » et que « les Etats membres ne progressent pas de manière homogène » (Le Cacheux, Laurent, 2009, p.12). L'écart se creusant « suggère que certains membres en compensent d'autres, puisque la performance d'ensemble est bonne » (Le Cacheux, Laurent, 2009, p.12). Si les Etats semblent, au final, parvenir à une action généralement efficace et bénéficient d'un bon suivi, les disparités se ressentent lorsqu'on les analyse individuellement. Le Luxembourg émet, par exemple, 17,4 tonnes de gaz à effet de

¹⁵⁷ Pour un aperçu, voir Annexes f.30.

¹⁵⁸ http://www.onf.fr/++lang++en/gestion_durable/sommaire/milieu_vivant/engagements/changement_climatique/20071008-074407-707491/@@index.html.

¹⁵⁹ Par exemple telles que préconisées sur la base du document interne *Overview of Natural and Man-made Disaster Risks the European Union may face* http://ec.europa.eu/echo/sites/echo-site/files/swd_2017_176_overview_of_risks_2.pdf.

serre par habitant en 2014, contre la Lettonie et la Roumanie, avec 3,5¹⁶⁰. Et les sondages frappent : un Eurobaromètre datant de 2016¹⁶¹ permet d'établir que, si la population suédoise considère le changement climatique comme l'enjeu international le plus urgent (23%), 3% seulement des répondants polonais ont été de cet avis. Ceci peut sembler cohérent étant donné que la Pologne joue les « mauvais élèves » en matière de législation climatique, quitte à choquer lorsqu'elle exprime son scepticisme vis-à-vis du caractère urgent de la situation¹⁶². De même, il semble intéressant de constater que les pays membres de l'UE seront loin d'être affectés à parts égales par le changement climatique. Plusieurs études¹⁶³ concluent que l'Europe du Sud sera la plus durement touchée par des conditions météorologiques extrêmes qui pourraient causer davantage de décès prématurés que la pollution de l'air. Des événements telles que les canicules pourraient se produire chaque année d'ici la fin du siècle. On est en droit de se demander, à ce sens, si la « solidarité européenne » pourra perdurer dans un environnement profondément remanié par le changement climatique. A cette question, l'expert de la DG ECHO répond qu'il faut différencier solidarité et responsabilité, et que tant que les mesures de prévention ont été correctement mis en œuvre par les pays touchés, alors un mécanisme solidaire pourra être envisagé (tel que l'actuel Fond de Solidarité, voir plus bas). Pour ce qui est de la mise en commun des moyens, des bases juridiques existent mais « une valeur ajoutée européenne dans ce domaine serait très bien ».

1.6. Une synergie variable selon les secteurs concernés

En fonction des secteurs concernées, les mesures d'atténuation varient grandement. Ainsi, si les politiques de tolérance sont, par exemple, abaissées chaque année en matière de transports, ou si l'UE consacre, avec les Etats-Unis, plus de 230 millions de dollars à la préservation de la forêt amazonienne, il n'en est pas de même dans tous les domaines stratégiques. En effet, prenons l'efficacité énergétique (Af.29) : en 2012, l'UE a adopté des mesures visant à lui permettre d'atteindre l'objectif fixé pour 2020 en termes d'efficacité énergétique. Pourtant, en limitant l'objectif à 27% de renouvelables en 2030¹⁶⁴, en

¹⁶⁰ Banque Mondiale, Emissions de CO2 (tonnes métriques par habitant), <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.CO2E.PC>

¹⁶¹ European Commission, Public opinion, What do you think are the two most important issues facing the EU at the moment? <http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/Chart/getChart/themeKy/31/groupKy/188>

¹⁶² Flausch, Euractiv, La Pologne tempère l'optimisme à l'approche de la COP24, 2013 <https://www.euractiv.fr/section/climat/news/cop24-in-katowice-poland-between-reason-and-ambitions/>

¹⁶³ Dont une du Centre commun de recherches de la Commission Européenne <http://press.thelancet.com/weatherhealth.pdf>.

¹⁶⁴ Union Européenne : objectif 27% d'énergies renouvelables en 2017, L'énergie tout compris, <https://www.lenergietoutcompris.fr/actualites-et-informations/politique-energetique/union-europeenne-objectif-27-d-energies-renouvelables-en-2030-48261>.

subventionnant l'accès aux énergies fossiles¹⁶⁵ et en fragilisant l'accès à certains mécanismes de soutien favorables au renouvelable¹⁶⁶, l'UE ne va pas vers une efficacité énergétique en accord avec les besoins actuels.

De la même manière, il semble que le paquet énergie-climat 2030 peine à se lutter contre la dépendance de l'UE aux importations non-durables. L'Europe est le plus grand importateur de combustibles et de produits alimentaires au monde : plus de 50% de l'énergie de l'UE provient de la Russie, elle a dépensé 400 milliards d'euros en 2013 en importations d'énergies fossiles – chaque citoyen de l'UE « a versé environ 250 euros en 2013 aux géants russe du pétrole et du gaz » dont les prix risquent d'augmenter chaque année (Commission européenne, citée par Oxfam, 2014). La transition énergétique promise par le Plan Juncker¹⁶⁷ semble encore loin d'atteinte. L'UE est également le plus grand importateur de produits alimentaires au monde, dont 72% proviennent de pays en développement, vulnérables au changement climatique (Oxfam, 2014). En général, les 1,5°C fixés par les accords ne sont pas suffisant, et les moyens mis en œuvre laissent la porte ouverte à l'utilisation de « solutions déguisées » telles que le stockage du carbone¹⁶⁸ ou la géo-ingénierie massive¹⁶⁹ (Af.31).

Au-delà de ce manque de synergie, l'organisation interne des organes et structures de l'UE souffre d'un véritable cloisonnement. Ce constat, mené sur la base des entretiens ainsi que d'une expérience personnelle, est sans appel : la plupart des acteurs travaillant sur le changement climatique au niveau européen œuvrent dans un espace fermé. Prenons, par exemple, l'expert interrogé pour la DG ECHO. Lorsqu'arrive une question concernant les réfugiés climatiques, il ne peut répondre par « manque d'informations à ce sujet ». « Ce n'est pas mon domaine d'expertise », explique-t-il. Et il ne peut être blâmé dans la mesure où presque tous ses collègues répondraient de même : les connaissances de chacun sont limitées au strict cadre de leur mandat. Pourtant, être familier du problème des réfugiés climatiques pourrait sembler pertinent lorsqu'on œuvre pour la réduction des risques de catastrophes liées au changement climatique. Le fait est que la plupart des professionnels de l'UE travaillent

¹⁶⁵ Libération, UE : 112 milliards d'euros de subvention par an pour les énergies fossiles, 2017

http://www.liberation.fr/planete/2017/09/29/ue-112-milliards-d-euros-de-subventions-par-an-pour-les-energies-fossiles_1599525

¹⁶⁶ Libération, Climat : l'UE, en passe de renoncer à ses ambitions ? 2016, http://www.liberation.fr/futurs/2016/11/30/climat-l-ue-en-passe-de-renoncer-a-ses-ambitions_1531806.

¹⁶⁷ Site de la Commission Européenne, Plan d'investissement pour l'Europe : le plan Juncker,

https://ec.europa.eu/commission/priorities/jobs-growth-and-investment/investment-plan-europe-juncker-plan_fr.

¹⁶⁸ Connaissance des énergies, Capture et stockage du CO₂, 2014 <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/capture-et-stockage-du-co2-csc>.

¹⁶⁹ Nature, Ecology and Evolution, Potentially dangerous consequences for biodiversity of solar geoengineering implementation and termination, 2018, <https://www.nature.com/articles/s41559-017-0431-0>.

dans un cadre théorique exigu, ne leur permettant pas ou peu d'interactions en dehors de leur domaine d'expertise. Les unités ou directorats compétents sont parfois incapables de communiquer. Par exemple, la DG ECHO est constamment « en froid » avec la DG DEVCO, en charge du développement. Les unités au sein même de la DG ECHO ne communiquent parfois qu'une fois par an alors qu'elles travaillent sur des projets quasi-jumeaux. Les capacités de chacun s'en trouvent circonscrites et cela empêche l'appréhension des enjeux du changement climatique comme d'un phénomène global. Ce schéma est présent à presque tous les niveaux d'analyse des politiques publiques européennes. Si le lecteur est attentif, il remarquera que ce cloisonnement est omniprésent : chaque fois qu'une bonne pratique a lieu, elle ne s'étend pas au-delà de son champ d'application préalablement désigné. Ce cloisonnement contribue à tronquer le phénomène du changement climatique, n'en gardant que des bribes éparses. En morcelant le problème, les mesures adoptées par chacun (dans des secteurs différents mais interdépendants) sont aveugles l'une à l'autre voire même s'entre-censurent ou sont conflictuelles (voir suite). L'un des experts interrogés le reconnaît : l'UE manque de cohérence entre ses différentes politiques sectorielles, parce que le pilotage de ces politiques sectorielles est lui-même découpé en plusieurs branches non communicantes.

1.7. Des outils de recherche performants mais des données lacunaires

Les premières évaluations des impacts du changement climatique ont eu tendance à se limiter aux pays de l'hémisphère Nord, faisant ainsi croire à « un changement graduel, d'amplitude modérée, aux impacts limités, voire présentant d'éventuels gains » (Ambrosi et Hallegatte, 2005, p.5). La qualité des données récoltées et de la couverture géographique quant aux indicateurs du changement climatique se sont grandement améliorées au cours des dernières années, entre autres grâce aux efforts européens et mondiaux, tels que la création d'un Système mondial d'observation du climat¹⁷⁰. Si les observations atmosphériques et océaniques ont été bien développées, une approche intégrée des observations terrestres fait toujours défaut (EEA, 2017). Les indicateurs d'impact se sont également améliorés ces dernières années, notamment en termes d'évaluations de la vulnérabilité, du risque, ou des mesures d'adaptation. Pour autant, il n'existe pas de méthode commune pour l'ensemble des indicateurs européens, ce qui rend difficile la comparaison d'éléments en provenance des différents Etats membres. Il pourrait être intéressant de mettre en œuvre des stratégies comme le *Green Diplomacy Network* afin d'améliorer l'usage des politiques sectorielles existantes

¹⁷⁰ Organisation météorologique mondiale, <https://public.wmo.int/fr/bulletin/le-syst%C3%A8me-mondial-d%E2%80%99observation>.

dans la collecte de données sur l'impact du changement climatique. De même, les services d'étude du changement climatique (ex. Copernicus¹⁷¹) pourraient devenir de plus en plus intégrés afin de centraliser et de fournir tous les services nécessaires à chaque utilisateur.

Il persiste des lacunes dans les connaissances européennes sur les impacts nationaux, sectoriels, la vulnérabilité et l'adaptation : les dommages et pertes économiques, les coûts et avantages de l'adaptation, les services disponibles, les interdépendances créées, la surveillance des systèmes, notamment, n'ont fait l'objet que de peu d'études (EEA, 2017). Le financement de la recherche permettra peut-être de combler ces déficiences. D'autre part, la dimension sécuritaire est peu prise en compte : et pour cause, elle n'affectera pas les pays européens en premier. Une autre raison à sa quasi-absence des recherches est, comme expliqué plus haut, le manque d'experts autre que purement scientifiques, qui seraient en mesure de comprendre et d'appréhender les conséquences « humaines » du changement climatique.

Pour conclure brièvement ces constats concernant l'atténuation, d'après les chiffres, des Etats « comme la Chine, le Japon et les Etats-Unis voient maintenant leurs émissions baisser plus rapidement qu'en Europe » (Rueter et Russell, 2017). Les objectifs que s'est fixé l'UE semblent réalistes mais demandent qu'elle mobilise tous les Etats membres. Ses émissions ne diminuant pas assez rapidement, il est nécessaire qu'elle réforme en profondeur ses structures productives et ses modes de consommation pour atteindre ses buts (Le Cacheux, Laurent, 2009). En effet, une absence de volonté politique réelle, l'incapacité à se doter d'instruments d'action collective coordonnés et le recours à la diplomatie « douce » ont déjà montré leur inanité. Cette absence de volonté semble pour l'instant tangible : comme l'exprime l'expert de l'EEAS, il y a de forts blocages gouvernementaux, et rien de contraignant ne sera accepté. « Le progrès en la matière [...] se fera toujours via des normes molles et non des normes dures ». Enfin, il est vital que le changement climatique, pour que ses enjeux soient compris, bénéficie d'un réel découplage des tâches et des mesures adoptées.

2. Mise en œuvre des politiques d'adaptation

« Même si toutes les émissions cessaient à partir d'aujourd'hui, celles qui sont présentes dans l'atmosphère continueraient à changer le climat pour les décennies à venir »

¹⁷¹ Ancien GMES (Global Monitoring for Environment and Security), programme européen pour l'observation de la Terre.

venir. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous adapter au changement climatique », Commission Européenne, 2016.

L'intermède que constitue le paragraphe ci-dessous dans le présent Chapitre véhicule un but précis. Ce qui va suivre vise à permettre une prise de conscience du fossé qui sépare les mesures prises au niveau interne, qui bien qu'elles ne soient pas parfaites sont clairement définies et applicables, des mesures externes, concernant les Etats ne faisant pas partie de l'Union Européenne. Bien entendu, il est normal que chacun soit en charge de ses propres procédures d'adaptation. Pour autant, l'écart est tel qu'il est intéressant à noter, et ce d'autant plus que l'UE n'est pas celle qui va pas subir le plus violemment les effets d'un changement climatique dont elle est en grande partie responsable. Dans son cadre financier multi-annuel, l'UE a convenu qu'au moins 20% de son budget 2014-2020 (environ 80 milliards d'euros) serait dédiés à la lutte contre le changement climatique, y compris dans les pays en voie de développement¹⁷². D'aucun pourrait penser qu'elle aurait saisi l'intérêt d'encourager, en premier lieu, l'adaptation des Etats qui subiront le plus rapidement lesdits effets, ne serait-ce que pour préserver l'ordre et la sécurité globale. Il semble, pourtant, que les politiques mises en œuvre ailleurs que dans son sein soit principalement basées sur une notion discutable de « développement » et non sur une urgence à repenser les structures. Quoi qu'il en soit, le lecteur sera libre d'en jauger les éléments par lui-même.

Stratégie interne

Au sein de UE, une solide stratégie de résilience face au changement climatique s'est construite. Elle promeut des mesures d'adaptation dans toutes les politiques pertinentes, une plus grande coordination, la cohérence, le partage d'informations et un soutien au développement durable. En 2013, la Commission européenne a adopté la communication « Stratégie de l'UE sur l'adaptation au changement climatique »¹⁷³, comprenant différents éléments de soutien pour l'adaptation des Etats membres. Les principaux acteurs européens de l'adaptation sont le Directorate général pour l'action pour le climat (DG CLIMA, chargé des négociations et de la gestion des conséquences du changement climatique¹⁷⁴), l'Agence européenne pour l'environnement (voir sup.) le Centre commun de recherche (CCR, pour le soutien technique à la mise en œuvre des politiques environnementales communautaires¹⁷⁵), le

¹⁷² Site officiel, Action pour le climat, https://ec.europa.eu/clima/citizens/eu_fr.

¹⁷³ Visant à rendre l'Europe plus résiliente https://ec.europa.eu/clima/policies/adaptation/what_en.

¹⁷⁴ Commission Européenne, Action pour le climat, URL https://ec.europa.eu/clima/index_fr.

¹⁷⁵ Joint Research Centre website, EU Science Hub, URL <https://ec.europa.eu/jrc/>.

Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET, informations et expertises sur l'Etat de l'environnement¹⁷⁶) et le Réseau Europe direct¹⁷⁷ (service d'information générale sur les politiques européennes).

En mai 2016, vingt Etats membres avaient adoptés des plans nationaux d'adaptation. La Commission a par ailleurs proposé, en 2015, la mise en place d'un tableau de bord¹⁷⁸ identifiant le niveau de préparation des Etats, les politiques d'adaptation nationales, l'évaluation des risques et des vulnérabilités, et le suivi de la mise en œuvre des politiques existantes. Cette proposition a été adoptée et fera l'objet d'un rapport détaillé en 2018 auprès du Parlement et du Conseil de l'Europe (EEA, 2017). Les actions aux niveaux européen et national s'accompagnent de la création d'instruments dédiés à l'adaptation. Par exemple, Climate-ADAPT¹⁷⁹, la plateforme européenne d'adaptation au climat, vise à soutenir l'Europe dans l'adaptation en partageant les différentes ressources utilisées par les Etats, et les informations sur l'adaptation pertinentes pour tous les secteurs. Elle contient actuellement plus de 1 500 ressources d'adaptation et est continuellement mise à jour (EEA, 2017). Tous les secteurs sont concernés par ces mesures. La politique agricole commune (PAC) de l'UE a même pour objectif de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'action climatique (EEA, 2017). A ce jour, de la moitié des pays européens ont progressé dans l'identification et l'évaluation des options d'adaptation. L'adaptation est le plus souvent mise en œuvre en appliquant des mesures « douces » (ex. en fournissant des informations). Les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de la foresterie seraient les plus avancés en termes de mise en œuvre (EEA, 2017). Un nombre croissant d'Etats membres prennent des mesures en matière de suivi, de rapport et d'évaluation de l'adaptation au niveau national. A présent, 14 pays disposent de systèmes de suivi, de notification ou d'évaluation de l'adaptation, la plupart axés sur des activités de surveillance et d'établissement de rapports. Au niveau local, même, l'adaptation est encouragée. L'initiative de la Convention des Maires sur l'adaptation au changement climatique (*Mayors Adapt*¹⁸⁰) est un exemple d'initiative inédite, par laquelle les villes européennes décident de contribuer à la résilience européenne en élaborant des stratégies d'adaptation locales et en examinant les résultats sur une base régulières. Plus de 150 villes ou provinces européennes se sont déjà engagées.

¹⁷⁶ European Environment Information and Observation Network, URL <http://www.eionet.europa.eu/>.

¹⁷⁷ Carte centres d'informations Europe Direct locaux URL https://europa.eu/european-union/contact/meet-us_fr.

¹⁷⁸ Disponible sur https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/consultations/docs/0035/scoreboard_description_en.pdf.

¹⁷⁹ European Climate Adaptation Platform, URL <http://climate-adapt.eea.europa.eu/>.

¹⁸⁰ European Climate Adaptation Platform, Covenant of Mayors for Climate and Energy, URL <http://climate-adapt.eea.europa.eu/eu-adaptation-policy/covenant-of-mayors>.

Malgré tous ces progrès, il demeure des obstacles à l'adaptation dans les pays européens. Le manque de ressources et les incertitudes, notamment, sont une caractéristique commune à tous les niveaux d'avancement dans l'élaboration des politiques. Pour soutenir davantage l'adaptation dans les pays européens, il faudrait davantage d'informations sur les coûts et les bénéfices de l'adaptation, sur les risques et incertitudes, les vulnérabilités au niveau local et la disponibilité des données pour le suivi et l'évaluation.

2.1. Systèmes d'alerte et aide humanitaire

2.1.1. Des systèmes d'alerte en manque de moyens

Face aux catastrophes, avoir une capacité d'anticipation et d'alerte peut être vital. Pour cette raison, l'UE a largement investi dans des projets ayant permis d'élaborer des systèmes originaux de prévision et d'alerte, notamment pour ce qui est des inondations. *Imprints*¹⁸¹, par exemple, est une plateforme d'alerte précoce permettant la réduction à deux heures ou moins du temps de réponse aux crues éclair. (Commission Européenne, 2014). L'UE a également financé des projets comme *WeSenseIt*¹⁸² et *UrbanFlood*¹⁸³, ayant coûté, à eux deux, pas loin de 8 millions d'euros. Pour autant, l'UE n'est pas membre d'initiatives reconnues dont son membres certains des Etats qui la composent, comme par exemple l'initiative *CREWS*¹⁸⁴ qui a pour objectif d'aider les Etats en développement à « améliorer sensiblement la prestation de services météorologiques et climatologiques et à augmenter leur capacité à produire et diffuser des alertes précoces efficaces, qui soient multi dangers, axées sur les impacts et adaptées aux différences entre les sexes, afin de protéger les personnes, les biens et les moyens de subsistance »¹⁸⁵. Pour que ces méthodes d'alerte précoce soient optimales, l'UE manque de ressources humaines suffisantes et de services adéquats – le personnel existant manque également de formation quant à l'impact des catastrophes naturelles sur les enjeux sécuritaire (Parlement Européen, 2012). Selon les experts interrogés, davantage de moyens alternatifs devraient être développés : campagnes d'informations, systèmes d'alerte individuels, technologies préventives, climatologie¹⁸⁶...

¹⁸¹ European Flood System, S'appuyant sur une amélioration des prévisions de précipitations en utilisant des modèles et des réseaux radar météorologiques, le logiciel fournit un système complet d'alerte précoce en évaluant la quantité de débris qu'elles sont susceptibles de charrier et les dommages potentiels causés aux infrastructures locales. <http://floods.jrc.ec.europa.eu/flood-research-at-jrc/flashfloods.html>.

¹⁸² « Citizen observatory of water » <http://www.copernicus.eu/projects/wesenseit>.

¹⁸³ Use of sensors within flood embankments to support an online early warning system <http://www.urbanflood.eu/Pages/default.aspx>.

¹⁸⁴ Increase the capacity to generate and communicate effective, impact-based multi-hazard, gender-informed, early warnings to protect lives, livelihoods, and assets.

¹⁸⁵ Objectif et portée, CREWS Initiative, URL <http://www.crews-initiative.org/fr/%C3%A0-propos/objectif-et-port%C3%A9e>.

¹⁸⁶ Météo France, Comprendre, Tout savoir sur la météo, le climat et météo-France, URL <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/comprendre-le-climat-mondial/les-mots-de-la-climatologie>.

2.1.2. Une aide humanitaire à repenser

Quant au volet humanitaire, seules quelques entités ont une part de leur budget explicitement dédiée à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique dans le cadre de leurs programmes de gestion des catastrophes. Les dépenses y restent très limitées. Par exemple, la Direction générale ECHO a mis en place un budget distinct pour la préparation aux catastrophes dès 1994 (maintenant DIPECHO) mais ses dépenses ne représentent qu'environ 3,5% de son budget total¹⁸⁷. Pourtant, ECHO dit consacrer 13% de son budget à la réduction des risques de catastrophes (Commission Européenne, 2017¹⁸⁸). Ces chiffres sont particulièrement désolants au vu des capacités de l'UE en termes de développement d'outils spécifiques à la préparation aux risques¹⁸⁹.

Plusieurs projets de préparation aux catastrophes financés par l'Union ont toutefois connu un franc succès (Af.32). Néanmoins, il demeure des lacunes dans le domaine de la protection des infrastructures. L'une d'elles est l'absence de méthodologies communes d'évaluation des risques et de signalement des risques nécessitant des bases de données au niveau européen pour les menaces, les vulnérabilités, les interdépendances et les impacts des perturbations critiques des infrastructures (De Groeve, 2013). L'élément d'interdépendance et aussi l'évolution des effets en cascade lors d'une catastrophe sont particulièrement importants et manquent actuellement aux recherches (De Groeve, 2013). Dans un contexte où l'aide humanitaire et au développement se rétracte constamment, des mécanismes de soutien ou de compensation semblent de moins en moins envisageables en leur forme actuelle. Il pourrait être pertinent d'envisager un effacement progressif, voire une disparition, de la barrière entre humanitaire et développement afin de capitaliser les aides existantes.

2.2. Des citoyens concernés mais impuissants

La participation de tous les acteurs est nécessaire à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces (Chapitre 2). La société est intéressée par les questions liées au climat. En 2017, un sondage réalisé par la Commission européenne¹⁹⁰ a démontré que neuf

¹⁸⁷ Calculé à partir des informations présentées sur le site officiel.

¹⁸⁸ Voir Af.33.

¹⁸⁹ Ex. *InfoRM*, « premier outil mondial de mesures des risques de crise humanitaire et qui permettra de mieux les prévenir, les atténuer et s'y préparer » (Commission Européenne, 2015). Commission Européenne, Factsheet, Renforcer la résilience : l'approche de l'UE, URL http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/EU_building_resilience_fr.pdf.

¹⁹⁰ Disponible sur https://ec.europa.eu/clima/citizens/support_fr.

européens sur dix considèrent que le changement climatique constitue un problème grave. En 2014, lors du sommet des dirigeants mondiaux sur le changement climatique, les entreprises et la société civile ont massivement participé à la « marche pour le climat », qui a réuni plus de 300 000 personnes dans les rues de New York¹⁹¹. De nombreux citoyens se sentent directement concernés et souhaitent agir pour le climat¹⁹². En Europe, si les consommateurs sont parfois impliqués dans certains choix ayant une incidence directe sur leur environnement (étiquetage des pneus¹⁹³, diagnostic de performance énergétique¹⁹⁴, consommation des appareils électroménagers affichée¹⁹⁵...), ils se sentent souvent « impuissants et déresponsabilisés »¹⁹⁶. Et pourtant, lorsque l'on constate l'absence partielle de volonté/capacité des Etats, l'on perçoit un réel intérêt à impliquer le consommateur. La difficulté est qu'un tel déplacement de responsabilité vers le citoyen exigerait, pour fonctionner, un véritable changement de modèle culturel¹⁹⁷. Ce changement doit s'accompagner d'une éducation, d'une sensibilisation et d'une information sur les alternatives existantes, pour l'instant peu présente dans les campagnes de communication européennes.

Pour ce qui est de l'aspect sécuritaire, il existe une véritable méconnaissance des risques à venir. Lorsqu'on interroge autour de soi, force est de constater que le changement climatique résonne comme un problème à long terme, n'affectant que pas ou peu les pays européens, et donc n'entraînant aucun risque pour la sécurité des citoyens. Pourtant, face aux chiffres annoncés en termes de migration climatique (pour 2030 !) il semble affolant qu'un tel manque d'information persiste. Est-ce le rôle du citoyen de s'informer ? Le rôle de l'Etat ? D'entités comme l'Union Européenne ? Encore faudrait-il que la notion de sécurité bénéficie d'un consensus. Même si de plus en plus d'initiatives citoyennes voient le jour, cette impression d'impuissance persiste : « tant que les structures manqueront de volonté, le système se retrouvera bloqué », voilà ce que beaucoup expriment. A l'heure actuelle, il est indéniable que tous les acteurs (citoyens, militaires, organisations...) Pourtant, les actions citoyennes pourraient être clé du changement¹⁹⁸. Allons même plus loin : un décloisonnement horizontal

¹⁹¹ Le Monde, New York fait ville pleine contre le réchauffement climatique, 2014, URL

http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/09/22/new-york-fait-ville-pleine-contre-le-rechauffement-climatique_4491663_3244.html.

¹⁹² Ex : mobilisation des métropoles, Le Monde, Réchauffement climatique : 86 grandes villes veulent bousculer les Etats, 2016, URL http://www.lemonde.fr/pollution/article/2016/12/02/les-grandes-villes-veulent-bousculer-les-etats-dans-la-lutte-contre-le-rechauffement-climatique_5042395_1652666.html.

¹⁹³ Allô Pneus, L'étiquetage européen des pneus, URL <https://www.allopnus.com/conseils-pneus/auto/informations-techniques/etiquetage.php>.

¹⁹⁴ Actu Environnement, Le diagnostic de performance devient obligatoire pour toute location d'un logement, 2007, URL https://www.actu-environnement.com/ae/news/diagnostic_performance_energetique_dpe_location_energie_2964.php4.

¹⁹⁵ DGCCRF, L'étiquetage énergétique, un réflexe économique et écologique, 2017, URL <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/etiquetage-energetique-reflexe-economique-et-ecologique>.

¹⁹⁶ P.Charlez, Croissance, énergie, climat : dépasser la quadrature du cercle, Boeck Supérieur, pp.110, 2017.

¹⁹⁷ https://www.actu-environnement.com/ae/news/climat_consommation_8709.php4.

¹⁹⁸ Ex. le film Demain (M.Laurent, C.Dion), sorti en 2015, livre de très bons exemples d'initiatives citoyennes inédites et efficaces.

est nécessaire, certes, mais ne doit-il pas, afin d'atteindre sa pleine efficacité, s'accompagner d'un décloisonnement vertical entre les différents niveaux d'action : supranational, national, local, individuel... ?

2.3. Migrations climatiques : un vide juridique

Dans son rapport de 2008, Solana Madriaga identifiait les migrations climatiques comme une menace pour la sécurité européenne. En 2011, le Service Européen pour l'Action Extérieure soumettait un document de réflexion commune indiquant que « bien que le changement climatique à lui seul ne provoque pas de conflits, il entraîne une concurrence accrue pour des ressources naturelles rares, affaiblit davantage les gouvernements fragiles et exacerbe les pressions migratoires » (Conseil de l'Europe, tel que cité par IOM, 2014, p.96). En ligne avec ce constat, un certain nombre d'études ont été réalisées afin d'avoir une idée claire de l'ampleur du phénomène à venir. Le projet EACH-FOR¹⁹⁹ visait, par exemple, à « documenter, de manière empirique, la façon dont les dégradations de l'environnement pouvaient influencer sur les comportements migratoires dans différents contextes » (Entzinger, Jäger et Gemmene, 2013). Ce projet a permis de révéler que l'environnement, et ses dégradations, interviennent comme un facteur migratoire mêlé à d'autres, même si les mouvements relèvent parfois de processus traditionnels. En cas de migrations climatiques, les jeunes partent souvent s'installer loin de leur région d'origine. Les plus âgés sont les seuls à y revenir, ce qui complique fortement un possible rétablissement social de la zone (Entzinger, Jäger et Gemmene, 2013). Selon les études les plus récentes, même les populations qui avaient traditionnellement développé des pratiques culturelles d'adaptation à la variable climatique se retrouvent confrontées à des bouleversements climatiques telles que les pratiques doivent changer et entraînent une hausse de la précarité des populations accueillant les migrants, qui doivent partager des ressources déjà maigres (Lainé, 2015).

Les réponses politiques données au changement climatique et à la migration environnementale sont façonnées par les différentes conceptions de la notion de sécurité. Ces dernières années, l'UE a certainement démontré un intérêt particulier pour la cause migratoire, mais probablement pas comme certains l'auraient espéré : durcissement des contrôles aux frontières, limitations de plus en plus fortes au cadre législatif de l'immigration, absence de considérations pour un potentiel statut de réfugié environnemental... Dès 2001,

¹⁹⁹ Han Entzinger, Jill Jäger et François Gemenne, « Le projet EACH-FOR », *Hommes & migrations*, 1284 | 2010, 10-15. Projet financé par la Commission européenne entre 2007 et 2009 et réalisé exclusivement par des instituts de recherche européen. Il

Myers écrivait (p.611) « près d'un tiers des pays développés prennent des mesures pour restreindre davantage les flux d'immigrants en provenance des pays en développement. Pourtant, les mesures visant à soulager le sort des réfugiés, quel qu'en soit le type, ont radicalement diminué par rapport à l'ampleur croissante du problème. Bien que le budget annuel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ait récemment été porté à 1,3 milliard de dollars, l'agence est de plus en plus incapable de fournir de la nourriture et des abris aux réfugiés traditionnels et encore moins d'investir dans la réhabilitation ou le rapatriement. Pendant ce temps, le fardeau des réfugiés dans le monde est principalement supporté par les secteurs les plus pauvres de la communauté mondiale ». A l'heure actuelle, la communauté scientifique reste fragmentée quant au problème des migrations environnementales, renforçant un contexte politique marqué par la fermeture des frontières et la construction de séparations physiques. « Les politiques publiques procèdent toujours par simplification des problèmes qu'elles visent à réguler, mais pour qu'il y ait élaboration d'une politique publique il faut de prime abord que les problèmes à traiter aient fait l'objet d'une définition claire, ne serait-ce qu'éphémère, et qu'ils soient perçus comme politiquement et administrativement gérables » (Vlassopoulos, 2013).

En 2004, l'UE avait proposé une Déclaration pour un statut communautaire du réfugié écologique (2004)²⁰⁰, rejetée par le Parlement européen, mais suivie, en 2006, par une motion pour une recommandation sur la question des réfugiés de l'environnement²⁰¹. De nombreux rapports viennent appuyer ces initiatives, et notamment ceux du GIEC, mais les migrations environnementales ne parviennent pas à s'inscrire véritablement dans le débat public. A ce jour, la problématique des réfugiés environnementaux, qui devrait être alarmante en vertu des chiffres, n'occupe toujours pas une place de choix dans les agendas décisionnels. Dans sa résolution « Vers un accord international sur le climat à Paris » (2015)²⁰², le Parlement européen demande que la problématique des réfugiés climatiques et sa gravité soient prises au sérieux et déplore que le statut de réfugié climatique ne soit pas encore reconnu²⁰³. Une proposition de résolution afin de définir le statut de réfugié climatique²⁰⁴ a été introduite auprès du parlement en juillet 2014 mais n'a connu aucune réponse claire. Lors de la COP21,

²⁰⁰ Procès-verbal de la séance disponible sur <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3AC2004%2F097E%2F01>.

²⁰¹ Motion pour une Recommandation sur la question des réfugiés de l'environnement de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

²⁰² Disponible sur <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2015-0359+0+DOC+XML+V0//FR>.

²⁰³ Tel que cité par L. Lizé Galabbé sur EU-Logos, « Réfugiés climatiques » : quelle réalité pour quelles solutions ?, <https://europe-liberte-securite-justice.org/2015/10/19/le-changement-climatique-a-lapproche-de-la-cop21-un-autre-regard-sur-les-migrations-refugies-climatiques-quelle-realite-pour-quelles-solutions-33/>.

²⁰⁴ Disponible sur <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+B8-2015-0835+0+DOC+XML+V0//FR>.

l'accord trouvé fait seulement mention de la création d'un groupe de travail qui développerait des recommandations sur les migrations climatiques (Merville, 2016). Le seul texte international contraignant au sujet des déplacements climatiques existant à ce jour est la Convention de Kampala sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique²⁰⁵ (2012). En parallèle, certains Etats innovent – la Nouvelle-Zélande, par exemple, envisage de créer un visa pour les réfugiés climatiques²⁰⁶. La *Platform on Disaster Displacement*²⁰⁷ est également l'initiative de plusieurs Etats et mène des actions concrètes sur le lien entre dérèglements climatiques, réfugiés et conflits.

Et pourtant, le problème exige une réponse urgente, notamment parce que la plupart des zones susceptibles d'accueillir des migrants environnementaux sont actuellement mal équipées et vulnérables au changement climatique (IOM, 2014). Il est nécessaire de consacrer davantage de ressources au soutien des communautés d'accueil, au renforcement des services publics et, surtout, à l'intégration des migrants afin de réduire les risques de tension (IOM, 2014). La complexité de l'approche tient au fait qu'en souhaitant créer une catégorie spécifique on tente de dissocier des causes qui sont souvent interdépendantes. Certaines organisations, comme le HCR, ont d'ores et déjà décidé d'assister les différents groupes se trouvant dans des circonstances similaires à celles des réfugiés (Black, 2001). D'autre part, plusieurs risques demeurent quant à la reconnaissance d'une telle catégorie. Entre autres, le risque qu'en accordant une protection à ces populations, on détourne le regard politique des problèmes environnementaux urgents (Black, 2001) qui doit être mis en balance avec le fait qu'en orientant la discussion générale sur le problème du climat, l'on risque d'effacer le besoin d'identifier des responsables (Mc Namara et Gibson, tels que cités par Vlassopoulos, 2013). D'autre part, il a été clairement démontré que l'adoption de certaines politiques publiques de lutte contre le changement climatique deviennent, en elles-mêmes, sources de migrations (Af.34) (Schade, tel que cité par Vlassopoulos, 2013). Une réponse adéquate aurait pu être celle proposée par l'UE fut un temps²⁰⁸ : une répartition des réfugiés (dont climatiques) proportionnelle aux capacités des Etats. Cette proportionnalité pourrait, dans son calcul, prendre en compte la contribution des pays au changement climatique. L'expert de l'EEAS interrogé, comme plusieurs Etats à l'époque de la proposition²⁰⁹, s'oppose fermement à cette

²⁰⁵ Convention interne, donc. Disponible sur http://www.eods.eu/library/AU_KAMPALA%20CONVENTION_2009_EN.pdf.

²⁰⁶ Etage, Nouvelle-Zélande : Un visa pour réfugiés climatiques à l'étude, 2017, URL <https://8e-etage.fr/2017/11/07/nouvelle-zelande-un-visa-pour-refugies-climatiques-a-letude/>.

²⁰⁷ Platform on Disaster Displacement, URL <https://disasterdisplacement.org/>.

²⁰⁸ Council of Councils, The New EU Approach to Relocation of Refugees: Can it work, is it just?, 2015, URL https://www.cfr.org/councilofcouncils/global_memos/p37092.

²⁰⁹ Ib.

idée car, selon lui, « la question d'une proportionnalité est beaucoup trop sensible politiquement parlant », elle entraînerait nationalisme et violences. Encore une fois, il semble que la vision la plus pragmatique vise à adopter « de nouvelles approches, fondées sur la solidarité internationale et le partage des charges » (Guterres, 2008, p.2).

2.4. Une prévention des conflits transfrontaliers « traditionnels »

L'UE a fait de l'identification et de la prévention des conflits une priorité de ses actions externes (UNEP, 2012). Le *Global Atlas and Information Center on Natural Resources and Conflict*²¹⁰, par exemple, est un centre coordonnant un réseau d'organisations afin de collecter et de maintenir une source d'information pertinentes sur l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles, et les conflits en résultant. Ce centre se concentre sur le lien précis entre ces deux variables afin de prévenir les conflits ou leur aggravation. A citer également, l'ancienne Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) devenue *Copernicus*²¹¹. Cette initiative conjointe de l'UE et de l'agence spatiale européenne se concentre sur l'observation de la terre afin d'améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles dans le but de prévenir les conflits. En parallèle, l'UE s'est associée aux Nations-Unies afin de mettre en œuvre un projet stratégique multi-institutionnel visant à empêcher les ressources naturelles d'être à l'origine de conflits violents, à améliorer la coordination des programmes entre différents acteurs, et à créer un inventaire clair des outils et capacités de réponses existantes (UNEP, 2012). Sur la base des notes d'orientation produites via ce projet, les fonctionnaires nationaux de l'UE et de l'UN sont formés à la compréhension des enjeux mêlant conflit et environnement pour permettre une meilleure prise en charge des tensions. Enfin, l'on se doit de signaler l'existence d'un autre partenariat, l'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC²¹²), entre cinq organisations pour la réduction des risques sécuritaires liés au changement climatique (OSCE, REC, UNDP, UNECE, UNEP). Pour ce qui est des risques liés à la modification de certaines données géopolitiques (ex. Antarctique²¹³), il semble qu'un certain silence soit de mise. Comme l'exprime l'expert de l'EEAS « on en parle vaguement en interne mais probablement pas encore directement entre les Etats membres ».

²¹⁰ Résultats des collectes accessibles via.

²¹¹ Plus d'informations sur <http://copernicus.eu/>.

²¹² Environment and Security Initiative, About us, http://www.envsec.org/index.php?option=com_content&view=article&id=60&Itemid=176&lang=en.

²¹³ La fonte des glaces libère un accès inédit à certaines hydrocarbures <https://www.rts.ch/info/monde/8335350-la-fonte-des-glaces-arctiques-aiguise-les-appetits-energetiques.html>.

D'autre part, « les politiques environnementales et la gestion des ressources naturelles représentent un champ d'action fertile pour la prévention des conflits et la construction de la paix : elles sont moins sensibles politiquement que d'autres thématiques sécuritaires ; elles permettent de s'attaquer à un large spectre de doléances en même temps que d'imaginer les options de reconstruction d'une société ; elles intègrent une notion de long terme dans des processus souvent conçus dans une optique de court terme » affirme Hellendorf (2012, p.32). Son constat fait sens dans la mesure où, jusqu'à présent, plusieurs programmes de gestion des ressources ont permis de pallier la naissance de tensions (Af.35).

Pour autant, comme tempère Hellendorf (p.32), « dépasser les sensibilités liées à la souveraineté politique, et les agendas cachés, pour construire un consensus autour de normes et d'actions communes restera ainsi l'enjeu primordial des politiques de prévention des conflits et de construction de la paix dans les années à venir ». Il est intéressant de constater que s'il existe un certain nombre de mesures en amont de possibles conflits transfrontaliers, il n'en est rien (ou presque) pour toutes les potentielles sources de conflit liées (données géopolitiques, migrations ...). L'on peine à concevoir la sécurité et ses enjeux comme un tout et le changement climatique comme ayant une influence complexe et diffuse. Encore une fois, il semble que ces différents éléments soient si stratifiés dans la conception européenne que le traitement en découlant est parfaitement inégal en fonction de son objet.

2.5. Fonds et mécanismes de compensation : la réticence européenne

Au niveau interne, l'UE a déployé un Fond de solidarité de l'Union Européenne²¹⁴ dans le but de faire face aux catastrophes naturelles et de faire preuve de solidarité envers les régions sinistrées. 24 pays ont, à ce jour, bénéficié de cette aide via un montant de plus de 5 milliards d'euros. Lors de ses projets humanitaires et de développement durable, l'UE a également été la première à développer une assurance contre les catastrophes permettant des indemnisations rapides en cas de catastrophe, tant au niveau national que local (Af.36). Par ailleurs, il existe un fond mondial créé afin de soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour s'adapter au changement climatique : le *Climate Green Fund* (GCF)²¹⁵ promeut un système de résilience en tenant compte des besoins des pays particulièrement vulnérables au changement climatique. En 2014, le GCF a recueilli des annonces de contributions d'un

²¹⁴ Mis en place dans le but de faire face aux grandes catastrophes naturelles et d'exprimer la solidarité de l'UE à l'égard des régions sinistrées, http://ec.europa.eu/regional_policy/FR/funding/solidarity-fund/.

²¹⁵ Green Climate Fund website, URL <https://www.greenclimate.fund/home>.

montant de plus de 10 milliards de dollars, provenant de différents pays, régions et villes²¹⁶. Les organisations nationales et infranationales peuvent recevoir des financements directs. Les investissements du Fond peuvent prendre la forme de subventions, de prêts, de capitaux propres ou de garantie. Seulement, jusqu'en 2016, l'Union Européenne n'y a pas contribué, et elle n'est pas la seule : les économies émergentes, telles que la Chine ou l'Inde restent parmi les grandes absentes des contributions²¹⁷. Cette année, les membres de l'UE se sont engagés à verser 4,7 milliards de dollars²¹⁸ qui n'ont, jusqu'alors, pas encore été déboursés²¹⁹. D'autre part, le fonds a été fortement critiqué pour son incapacité à atteindre directement les bénéficiaires, rendant difficile l'accès aux sommes récoltées par les Etats dans le besoin²²⁰.

Le terme « pertes et dommages » désigne les « dommages et les pertes irrécupérables dues à l'impact du changement climatique »²²¹ (Af.37). Ils peuvent être « de nature économique (ex. perte de revenus causée par la destruction des récoltes), non économique (ex. perte de vies humaines), et la conséquence de phénomènes météorologiques extrêmes ou de modifications progressives, les *slow onset events* (phénomènes à évolution lente, ex. élévation du niveau des océans) »²²². La première référence faite à ce terme fut en 2007, dans le plan d'action de Bali. En 2013, lors de la COP19 de Varsovie, le *Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et dommages*²²³ a vu le jour, intégré dans le Cadre d'adaptation de Cancun. Cette intégration, à l'inverse de la création d'un pilier distinct, réduit la possibilité de demandes de financement et de compensation. Ce mécanisme a laissé la plupart des exigences des petits Etats sans réponse. Ceci explique que le mécanisme des « pertes et dommages » ait constitué l'un des sujets les plus débattus lors des négociations de Paris sur le climat, et que leur inclusion dans le texte final demeure extrêmement controversée. Si les pays en développement, notamment les petits Etats insulaires, ont poussé pour la reconnaissance de ce mécanisme comme pilier clair de l'action climatique, les pays développés ont demandé à ce qu'il soit suspendu, en invoquant notamment un « double emploi » avec certaines initiatives en cours, comme le cadre de Sendai. La raison pour laquelle cet instrument est si controversé est la peur, de la part des pays développés, de la création de « sanctions » systématiquement

²¹⁶ Selon le site officiel du GCF

²¹⁷ Contributions qu'il est possible de consulter en détails sur

https://www.greenclimate.fund/documents/20182/24868/Status_of_Pledges.pdf/eef538d3-2987-4659-8c7c-5566ed6afd19.

²¹⁸ D'après les annonces officielles de l'UE - https://ec.europa.eu/clima/policies/international/finance_fr.

²¹⁹ Plus d'informations sur https://www.greenclimate.fund/documents/20182/24868/Status_of_Pledges.pdf/eef538d3-2987-4659-8c7c-5566ed6afd19

²²⁰ Plus d'informations sur <https://www.socialeurope.eu/waiting-first-1-100-billion-eu-give-pledges-climate-finance>.

²²¹ Climat.be, Pertes et dommages, accessible sur <http://www.klimaat.be/index.php?cID=1370>.

²²² Ib.

²²³ Plus d'informations sur <http://www.klimaat.be/index.php?cID=1370>.

assorties à l'absence de mesures d'atténuation ou d'adaptation suffisantes de la part des pays responsables du changement climatique, dans le cas où des pertes ou dommages seraient causés par celui-ci dans les pays en voie de développement (Climate Focus, 2015). L'expert interrogé chez DG ECHO confie que l'UE n'était « pas du tout en faveur » de tels mécanismes. Ces sanctions seraient d'ordre financier et viseraient à compenser les pertes et dommages occasionnées par les Etats pollueurs dans les Etats non contributeurs. L'UE semble préférer que « ces pays fassent leur part du travail et ne soient pas juste demandeurs ». Du côté privé, certaines compagnies d'assurance se sont engagées pour protéger l'environnement. Axa, par exemple, a souhaité tripler ses investissements verts avec, comme objectif, de dépasser les 3 milliards d'euros d'ici 2020²²⁴.

Plus largement, il convient de s'interroger sur la pertinence de ce type de compensation, créant deux camps distincts (« coupables » et « victimes »). Comme l'indiquent Ambrosi et Hallegatte (p.20) « les estimations monétaires des dommages indiquent en effet un montant très faible à l'échelle globale parce que l'hypothèse est faite d'une compensation des pertes enregistrées dans les pays en développement, qui pèsent peu au regard de la richesse mondiale, par les gains enregistrés dans les pays de l'hémisphère nord. Dans la pratique, cela signifierait que les gagnants financeraient des activités d'adaptation préventive ou curative pour les perdants (programmes de vaccination à grande échelle, construction de digues). Dans un contexte où l'aide au développement se rétracte, de tels flux financiers sont peu envisageables en l'état ». Au-delà de cet aspect purement économique, comment compenser des pertes non-économiques ? S'agit-il de chiffrer les pertes humaines ? Les déplacements massifs ? La disparition d'un Etat ? Un mécanisme financier apaiserait-il les tensions ou risquerait-il d'en créer de nouvelles ? Toujours d'après Ambrosi et Hallegatte (p.21), « une attitude de solidarité universelle au nom de l'intérêt général bien compris à défaut d'altruisme est alors la seule cohérente avec une prise au sérieux du principe de précaution et une condition nécessaire à un accord viable ».

2.6. Redéfinir la notion de développement durable²²⁵

Comme précédemment évoqué, le coût pour les pays en voie de développement d'une transition énergétique, ou même d'une réduction des gaz à effet de serre, est particulièrement

²²⁴ Rapport de restitution bilan des émissions de gaz Bilan de gaz à effet de serre, AXA France 2014, Année de référence 2011, Décret 75 - Grenelle 2, URL https://entreprise.axa.fr/content/dam/axa/desktop/gabarits-libres/page-promo/qui-sommes-nous/pdf/HD_Bilan_GES-2014_0116.pdf.

²²⁵ Rôle du développement durable, Annexes f.38.

lourd. Pour cette raison, l'UE soutient les pays en développement dans le cadre du changement climatique (Af.39). Elle est le premier fournisseur d'aide internationale au développement, et le premier bailleur de fonds consacrés à la lutte contre le changement climatique (Commission Européenne, 2014).

De plus, la Commission Européenne a développé un certain nombre d'instruments permettant une coopération efficace sur l'adaptation au changement climatique avec les pays en voie de développement, et notamment l'Alliance mondiale contre le changement climatique²²⁶ (AMCC). Cette Alliance, créée en 2007, a pour but de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays en développements, notamment les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement. Elle est l'une des plus grosses initiatives mondiales en termes de changement climatique, étant active dans 38 pays et 51 programmes²²⁷. Outre cette Alliance, l'UE soutient un certain nombre de projets d'adaptation spécifiques. Par exemple, le fond coopératif ElectriFi²²⁸. Le premier appel à candidatures sous ElectriFI a généré 290 projets pour un montant total d'investissement de 8,5 milliards d'euros pour l'installation de 3,7 GW de nouvelle capacité de production d'énergie renouvelable dans 55 pays²²⁹. D'autres ont été annoncées et soutenues lors des différentes COP (ex. la *Cities Climate Finance Leadership*)²³⁰. Pour autant, il n'existe toujours pas de mécanisme clair afin de transférer les technologies existantes en matière environnementale vers les pays en voie de développement, et ce transfert se trouve bien souvent freiné par les droits de propriété intellectuelle²³¹. Paradoxalement, les pays développés sont souvent ceux qui détiennent les solutions utiles aux pays en développement.

En général, la question du changement climatique est de plus en plus intégrée dans les analyses économiques et d'adaptation au risque. En 2016, le *Global Risks Report* du Forum économique mondial indiquait que le risque présentant le plus de dommages potentiels pour

²²⁶ Site de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique, URL <http://www.gcca.eu/fr>.

²²⁷ L'AMCC aide les pays les vulnérables à s'adapter aux effets du changement climatique et à participer à l'effort mondial d'atténuation. Elle agit comme une plateforme de dialogue et d'échange d'expérience entre l'UE et les pays en développement, ainsi que comme soutien technique et financier. Elle œuvre dans trois domaines prioritaires : l'intégration du changement climatique et la réduction de la pauvreté, le renforcement de la résilience aux stress et chocs liés au changement climatique, et les stratégies sectorielles d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

²²⁸ ElectriFI est un mécanisme innovant permettant de débloquer, accélérer et optimiser les investissements en augmentant l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne dans les pays en développement. Il a été lancé par Neven Mimica, commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, lors de la COP21 à Paris. Electrification Financing Initiative website, URL <http://electrifi.org/>.

²²⁹ D'après le site officiel de la Commission https://ec.europa.eu/europeaid/news-and-events/signature-transfer-agreement-between-government-united-states-america-and-european_en.

²³⁰ Voir LPAA, L'Alliance des villes pour le leadership de la finance climatique (CCFLA) : Comblent le fossé de l'investissement urbain à faible émission et résilient, URL <http://newsroom.unfccc.int/lpaa-fr/villes-et-regions/l-alliance-des-villes-pour-le-leadership-de-la-finance-climatique-ccfla/>.

²³¹ Actu Environnement, Le droit des brevets, frein ou accélérateur des technologies vertes ?, 2014, URL <https://www.actu-environnement.com/ae/news/droit-brevets-proprie-intellectuelle-technologies-vertes-23557.php4>.

les années à venir était l'échec des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le changement climatique passait, pour la première fois, devant les armes de destruction massive, les crises hydriques, les migrations à grande échelle et les chocs énergétiques sévères (EEA, 2017). Un an plus tôt, le cadre de Sendai pour la réduction des risques affirmait que le développement durable ne pouvait être atteint lorsque les catastrophes continuent de compromettre la croissance économique et le progrès social. La réduction des risques se trouve donc au cœur du développement durable, ce que comprennent les sept cibles du cadre de Sendai et leur dimension inédite en termes de sécurité humaine (Af.40). Ce Cadre se targue d'être le nouvel outil de réduction des risques de catastrophes en vue d'atteindre un développement durable. Néanmoins, il s'agit, une fois encore, d'un cadre non contraignant dont les négociations ont pourtant été particulièrement complexes²³². Lors d'une question posée sur l'efficacité du Cadre depuis ses deux années d'adoption, l'un des experts interrogés explique qu'il faut attendre davantage afin de voir des effets puisque le cadre est non contraignant. Pourquoi, si le Cadre n'a pas montré d'effets jusqu'à présent, en montrerait-il par le futur ? D'autre part, les références régulièrement faites à la croissance économique risquent fortement d'être « instrumentalisées au profit d'un projet néolibéral de société pouvant conduire à stigmatiser les collectivités et les populations les plus vulnérables à contresens des objectifs de solidarité collective du développement durable »²³³.

Au sujet de la résilience, la Commission a présenté, en octobre 2012, une communication intitulée « L'approche de l'UE sur la résilience : tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire »²³⁴, posant les fondations du « Plan d'action pour la résilience dans les pays exposés aux crises pour la période 2013-2020²³⁵ ». Cette approche vise à garantir un travail en cohésion des différents secteurs afin de lutter contre la pauvreté et pour la satisfaction des besoins humanitaires. L'aide au développement devra nécessairement intégrer cette résilience à ses projets. L'UE entend aussi intégrer son Paquet Horizon 2030 à la vision plus large issue des Objectifs de Développement Durable²³⁶ (SDGs²³⁷). Elle espère utiliser ces objectifs comme indicateurs pour mesurer les résultats du développement au niveau des pays,

²³² Selon l'expert interrogé pour la DG ECHO. La DG semble néanmoins satisfaite du résultat, après de nombreuses journées et nuits de négociation. Celle-ci espère que la « grande échelle » créée par une échéance fixée à 2030 permettra d'agir « de manière plus concrète » grâce au plan d'action adopté par la Commission Européenne²³².

²³³ Quenault B., « De Hyōgo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 6, n°3 | Décembre 2015, mis en ligne le 18 décembre 2015, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11010> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11010, Résumé.

²³⁴ Disponible sur http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/resilience_africa_fr.pdf.

²³⁵ Consultable sur http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/plmrep/COMMITTEES/DEVE/RE/2017/03-20/1119343FR.pdf.

²³⁶ Nations-Unies, Objectifs de développement durable, URL <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

²³⁷ Rôle des SDGs en rapport avec le Cadre de Sendai, Annexes f.41.

notamment en favorisant l'harmonisation des résultats au niveau des pays partenaires (Joint Statement EU, 2017). Mais les SDGs sont-ils pertinents dans le domaine du changement climatique ? A en croire Sachs (2017), les SDGs n'ont rien à voir avec le développement et confondent survie et progrès. Ils ne cherchent plus à faire croire que le fossé entre Nations développées et pays pauvres pourra se combler mais élaborent simplement des promesses pour « une vie digne dans le monde entier » comme responsabilité d'un « on » ou d'un « nous » flou. Les objectifs listés ont trait à la survie de base et leur réalisation ne devrait pas relever d'une réussite mais bien d'une fondation à l'édification d'un développement, pas d'une fin en soi. De la même manière, un expert de l'EEAS interrogé lors des entretiens note que le consensus pour le développement existant revêt une vision holistique mais manque de concret, notamment lorsqu'il s'agit d'incarner ses principes sur chaque territoire et d'obtenir une cohérence. Assez hypocritement, on constate que malgré l'encouragement du développement, certaines racines sont effacées : il n'existe aucune référence écrite à la responsabilité historique des pays développés dans les accords climatiques les plus récents²³⁸.

Le développement durable, afin de devenir un principe efficace d'adaptation, doit probablement se départir des conceptions telles que les SDGs pour devenir plus concret. Par exemple, les experts évoquent les « mécanismes de protection sociale » comme une forme d'avenir à la réduction des risques et au développement durable. En effet, les institutions sociales sont bien souvent oubliées des plans techniques, car ils résultent du travail de scientifiques et rarement de sociologues (voir au-dessus). Pour cette raison, elles sont souvent négligées alors qu'elles revêtent un avantage notable : celui de bénéficier d'une pérennité matérielle et d'avoir un rapport coût/bénéfice avantageux. Elles jouent un rôle particulièrement important dans la capacité de résilience (Af.42) et peuvent permettre de limiter les migrations et conflits climatiques en servant de ciment à la communauté, ce qui est également le cas du capital social²³⁹.

2.7. Encourager les changements : les plus grands paradoxes

Nous l'avons constaté : l'UE se positionne volontairement comme un chef de fil en matière climatique. Elle n'hésite pas à affirmer son implication et déplorer que tous les Etats du monde ne fassent pas de même. Pourtant, en son sein, subsiste de grands paradoxes, empêchant si ce

²³⁸ Globalize Solidarity, COP21 : Le changement se fera par la base, pas lors des COP !, 2015, URL <http://www.intal.be/fr/article/cop21-le-changement-se-fera-par-la-base-pas-lors-des-cop>.

²³⁹ Smith, P. D. (2015). *Social Capital and Resilience: Informal Policy Brief for the World Humanitarian Summit*.

n'est allant à l'encontre des changements qu'elle prétend encourager. Prenons un instant pour mentionner ici le principe de Pareto. Cette loi de probabilités, aussi connu sous le nom de loi 80-20 est un phénomène empirique constaté dans plusieurs domaines selon lequel 80% des effets sont le produit de 20% des causes. Plus simplement, elle admet que 20% des efforts produits apportent 80% des résultats et inversement. « La loi de Pareto souligne un élément important pour être efficace et efficient : la majorité des choses dans la vie ne sont pas réparties uniformément »²⁴⁰. Quel rapport cette loi entretient-elle avec le sujet ? A première vue, aucun, sauf si l'on postule que la lutte contre le réchauffement climatique n'échappe pas à l'application de cette loi et que 80% des efforts faits à l'heure actuelle ne visent que 20% des causes réelles et, donc, ne produisent pas ou peu d'effet.

2.7.1. Impact de la politique agricole

« Saviez-vous que ce qui est dans votre assiette contribue davantage au changement climatique que la voiture que vous conduisez ? Lorsque la plupart des gens songent à leur empreinte carbone ou à leur contribution au changement climatique, ils pensent à l'origine de leur électricité, de leur chauffage, ou à la voiture qu'ils conduisent. Ils vont penser aux combustibles fossiles, aux LED et aux transports en commun - mais pas tellement aux moissonneuses-batteuses, aux plats industriels ou aux déchets alimentaires. Peu de gens ont conscience de l'impact de leur nourriture, bien que les systèmes alimentaires représentent environ un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. Un quart, c'est plus que tout le secteur des transports, plus que toutes les pratiques industrielles, et c'est à peu près équivalent à l'impact de la production d'électricité et de chaleur »²⁴¹.

Dans le monde, 286,2 milliards de tonnes de produits carnés sont consommés par an, principalement par l'Asie, suivie de l'Europe²⁴². Cela correspond à l'abattage annuel de 65 milliards d'animaux. La production de viande a quintuplé entre 1950 et 2000, suivant le développement de plusieurs Etats à la population nombreuse. Plus la demande pour des produits carnés s'accroît, plus les méthodes d'élevage deviennent intensives. De cette manière, aux Etats-Unis, le poids moyen d'un porc à l'abattage est passé de 67kg en moyenne dans les années 70 à 100kg aujourd'hui. En France, 83% des 800 millions de poulets sont élevés sans jamais voir la lumière du jour, et 95% des 25 millions de cochons passent leur vie sur des

²⁴⁰ Leader blogueur, Nouveau : La loi de Pareto revisitée, 2016, URL <https://www.leader-blogueur.com/la-loi-de-pareto-20-80/>.

²⁴¹ The Guardian, What we eat is crucial to the climate change question, 2018, URL

<https://www.theguardian.com/environment/2018/mar/05/why-what-we-eat-is-crucial-to-the-climate-change-question>.

²⁴² Chiffres officiels de la FAO.

caillebotis, en bâtiment²⁴³. Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent afin de plaider pour de nouveaux modes de consommation en adéquation avec des standards environnementaux, sanitaires et éthiques. En effet, l'impact d'une telle consommation carnée sur notre environnement est dévastatrice. Quelques chiffres : produire 1kg de bœuf nécessite l'équivalent d'une petite piscine ou d'une année de douche, soit 15 500 litres d'eau servant principalement à irriguer les céréales et le fourrage servant à l'alimentation animale. C'est nettement supérieur à l'eau nécessaire pour produire la même quantité de blé (1300l) ou de carottes (131l), par exemple²⁴⁴. L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture reconnaît que l'élevage est responsable d'au moins 14,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit un chiffre largement supérieur à celui du secteur des transports²⁴⁵. Le bétail, seul, est responsable de près de la moitié des émissions de méthane et de protoxyde d'azote, deux gaz ayant un potentiel de contribution au réchauffement climatique largement supérieur à celui du CO₂²⁴⁶. Parallèlement à cela, à l'heure actuelle, plus de 70% des terres agricoles mondiales sont destinées à nourrir les animaux, car ils sont de plus en plus nombreux à être engraisés à l'aide de céréales²⁴⁷. Pour produire 1kg de viande, il faut en moyenne entre 7 et 12kg de céréales, ceci faisant de l'agriculture la première responsable de la déforestation (70%)²⁴⁸. Enfin, les élevages industriels polluent l'eau et contaminent l'environnement²⁴⁹. Ces chiffres frappent : en laissant pousser la forêt sur une partie des prairies nécessaires à l'élevage, on pourrait stocker jusqu'à 240 milliards de tonnes de carbone, ce qui est de l'ordre de grandeur de la quantité excédentaire dans l'atmosphère²⁵⁰.

En constatant les dégâts que font chaque jour l'élevage intensif et la consommation de produits d'origine animale, on en vient à se demander pourquoi cela n'a pas encore été évoqué ou freiné par l'UE. Certains pays membres ont, eux, sérieusement envisagé de mettre en place des taxes sur la viande, puisqu'elle produit au moins autant de gaz à effet de serre

²⁴³ Le Monde, 4 minutes pour comprendre le vrai poids de la viande sur l'environnement, 2015, URL http://www.lemonde.fr/planete/video/2015/03/20/le-vrai-poids-de-la-viande-sur-l-environnement_4597689_3244.html.

²⁴⁴ Ib.

²⁴⁵ Mediapart, L'élevage émet plus de gaz à effet de serre que les transports, 2015, URL <https://blogs.mediapart.fr/edition/il-etait-une-fois-le-climat/article/080915/l-elevage-emet-plus-de-gaz-effet-de-serre-que-les-transports>.

²⁴⁶ RTBF, Réchauffement climatique : le N₂O, l'autre gaz à effet de serre, 2015, URL https://www.rtbf.be/info/dossier/cop21-les-negociations-climatiques-de-paris/detail_rechauffement-climatique-le-n2o-l-autre-gaz-a-effet-de-serre?id=9156439.

²⁴⁷ Exemple, en France en 2017 <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur345.pdf>.

²⁴⁸ Opinion Internationale, Le coût environnemental de la production de viande, 2013, URL https://www.opinion-internationale.com/2013/05/17/17668_17668.html.

²⁴⁹ Exemple des algues vertes en Bretagne https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/algues-vertes-en-bretagne-des-verites-qui-derangent_1717785.html.

²⁵⁰ L'IF, La forêt française : un puit de carbone ? Son rôle dans la limitation du changement climatique, 2005, URL https://inventaire-forestier.ign.fr/spip/IMG/pdf/L_IF_no07_carbone.pdf ; L'institut de l'élevage, Le stockage de carbone par les prairies, 2010, URL <http://idele.fr/filieres/publication/idelesolr/recommends/le-stockage-du-carbone-par-les-prairies.html> ; Le cycle du carbone, Augmentation plus rapide du CO₂ dans l'atmosphère, URL <http://cycleducarbone.ipsl.jussieu.fr/index.php/visiteurs/des-faits-marquants/24-augmentation-plus-rapide-du-co2-dans-l-atmosphere>.

que le secteur du transport²⁵¹. S'interroger à ce sujet est oublier que les lobbys agriculteurs sont parmi les plus puissants de l'Union Européenne²⁵². C'en est même devenu une plaisanterie, au sein des réunions privées de l'Union. Lorsque quelqu'un souhaite réformer un secteur touchant de près ou de loin à l'agriculture, on lui répond en riant qu'il peut toujours en rêver. Il s'agit, sans aucun doute, du domaine chéri de l'Union, et surtout de la Commission. D'ailleurs, elle soutient parfois les publicités pour les divers produits d'origine animale²⁵³.

2.7.2. Traités de libre-échange

Paradoxalement, en encourageant le libre-échange, l'UE permet à ses multinationales d'augmenter leurs exportations et de délocaliser là où les matières premières sont les plus accessibles, et ce quel qu'en soit le coût (déforestation, épuisement des nappes phréatiques, extraction minière...) ²⁵⁴. Le libre-échange, par son encouragement donné à un commerce mondialisé sans limites, donne lieu à une division des systèmes de production et à une plus grande dépendance aux énergies fossiles : il favorise donc à la fois le changement climatique, et les conflits résultant d'une absence de ressources au niveau local. Les accords actuellement conclus par l'UE ou ses Etats membres sont le plus souvent inégaux et ont des conséquences néfastes sur les populations des pays en développement, leur stabilité, et sur l'environnement.

3. Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous rend synthétiquement compte des résultats (forcément pourvus d'une part de subjectivité) de l'analyse conduite. Il permet, entre autres, de réaliser l'importance de certains critères par rapport à d'autres. Ainsi, il est possible de dégager des priorités en termes d'opérationnalisation.

²⁵¹ Voir La France échappera-t-elle à une taxe sur le steak ? <http://www.rtl.fr/actu/conso/climat-la-france-echappera-t-elle-a-une-taxe-sur-le-steak-7791763916>.

²⁵² Sur son site internet, Copa Cogeca se vante d'être « le groupe de pression le plus puissant de l'Europe agricole » <http://www.copa-cogeca.be/Main.aspx?page=CogecaHistory&lang=fr>, ou encore <http://multinationales.org/Energie-finance-agriculture-quand-les-lobbys-bruxellois-sont-francais>.

²⁵³ Par exemple, en décembre 2017, les radios françaises diffusaient des publicités pour du homard, « avec le soutien de l'Union Européenne ».

²⁵⁴ ex. épuisement des ressources en eau par Coca-Cola en Inde <http://www.sytyson.com/coca-cola-accuse-d-appauvrissement-des-nappes-phreatiques-et-de-pollution-en-inde/>.

Tableau 2 Résultat de l'analyse conduite sur les politiques publiques de l'Union Européenne en matière d'enjeux sécuritaires liés au changement climatique, d'après un cadre analytique (Chapitre 2)

Atténuation	+++	++	+/-	-	--
Une indéniable reconnaissance, tempérée par une faible réponse					
Un contexte institutionnel divisé					
Une absence de gouvernance mondiale					
Un plaidoyer riche en expertise mais peu efficace					
Une intégration graduelle mais inégale dans les politiques internes					
Une synergie variable selon les secteurs concernés					
Des outils de recherche performants mais des données lacunaires					
Adaptation	+++	++	+/-	-	--
Systèmes d'alerte et aide humanitaire					
Des citoyens concernés mais impuissants					
Migrations climatiques : un vide juridique					
Une prévention des conflits transfrontaliers « traditionnels »					
Fonds et mécanismes de compensation : la réticence européenne					
Redéfinir la notion de développement durable					
Encourager les changements : les plus grands paradoxes					

Que nous apprend donc ce Chapitre sur la façon dont l'UE appréhende le changement climatique et, par conséquent, ses potentiels enjeux sécuritaires ? Il nous permet de comprendre que, si l'UE possède une large connaissance des risques encourus, sa volonté affichée de faire du changement climatique une lutte centrale nécessite une meilleure opérationnalisation des différents éléments composant sa politique. En effet, les mesures d'atténuation manquent de portée : l'absence de volonté politique, le recours systématique à des mesures non contraignantes, l'incapacité à se doter d'instruments efficaces d'actions commune ne permettent pas d'atteindre les résultats espérés. D'ailleurs, il est, selon différents experts²⁵⁵, peu probable que de réels progrès soient réalisés avant 2020. Le prochain rapport à paraître du GIEC (ayant fuité dans les médias en février) semble confirmer cette opinion²⁵⁶. L'adaptation, quant à elle, a mis du temps avant de perdre le tabou qui la caractérisait. A nouveau, les stratégies adoptées semblent toujours encouragées plutôt que systématiques, et

²⁵⁵ The Economist, The COP 24 talks will offer little progress, 2018, URL. <http://www.theworldin.com/edition/2018/article/14448/cop-24-climate-talks-will-offer-little-progress>

²⁵⁶ Mr. Mondialisation, Fuite de documents au GIEC : le scénario catastrophe se confirme..., 2018, URL <https://mrmondialisation.org/fuite-de-documents-au-giec-le-scenario-catastrophe-se-confirme/>.

l'Union ne semble pas réfléchir à long terme sur les mesures qu'elle doit adopter à son échelle afin de rendre l'adaptation véritablement efficace.

Néanmoins, le principal problème demeure dans le cloisonnement dont font preuve les politiques publiques de l'Union. Qu'il soit horizontal ou vertical, ce cloisonnement castre les mesures efficaces en les empêchant de rayonner au-delà de leurs domaines de provenance. Il limite les politiques à des mandats, des directorats, des départements. De cette façon, lorsqu'elles sont en contradiction flagrante ou contre-productives, nul n'est en mesure de s'en apercevoir. Ceci peut partiellement être expliqué par la structure de l'UE mais pas seulement. La conception même du changement climatique, de son lien avec le monde, et notamment de son effet sur les différentes formes de sécurité est à redéfinir. Il est absolument vital de prendre conscience que le changement climatique est un processus global et d'adopter, en conséquence, une approche multisectorielle.

CHAPITRE 4 : Discussion

« Si le climat était une banque, il y a longtemps qu'il serait sauvé », Hugo Chavez, ancien président du Venezuela

La finalité d'une recherche n'est pas seulement de faire état de dysfonctionnements mais d'essayer d'en comprendre les origines et de proposer des alternatives. Les risques portant sur la sécurité, qu'elle soit humaine, internationale ou globale, liés au changement climatique résultent d'un enchaînement d'événements inter liés et interdépendants, ne pouvant ni ne devant être appréhendés séparément. Beaucoup de ceux qui espèrent résoudre les problèmes causés par le changement climatique n'en étudient qu'un tronçon et ne parviennent donc pas à mettre en place des solutions à la fois durable et efficaces. Pour répondre aux défis sécuritaires à venir, il s'agit de comprendre les causes profondes (et moins profondes) des dysfonctionnements, et d'envisager des mesures d'opérationnalisation des priorités politiques.

1. Pistes explicatives

Pour expliquer les différentes faiblesses et difficultés constatées au Chapitre 3, il est important de comprendre d'où vient le « manque de volonté politique », perçu par les acteurs de l'Union Européenne eux-mêmes²⁵⁷. Certaines pistes d'explication sont régulièrement évoquées concernant la lutte globale contre le climat. Elles doivent s'assortir d'explications plus profondes, permettant de comprendre les mécanismes implicites qui sous-tendent les choix politiques. Pour autant, les pistes présentées ci-dessous ne s'autoproclament pas comme avérées ou uniques ; elles résultent d'une recherche de sens qui se doit d'être poursuivie.

1.1. Pistes explicatives « traditionnelles »

1.1.1 Conscience du problème

Si le Chapitre précédent insiste sur la conscience qu'a l'Union Européenne des risques sécuritaires liés au changement climatique, il souligne également que ses actions ne la reflètent pas nécessairement. Le manque de recherches et de connaissances peut en partie expliquer un tel traitement. Une perception biaisée, erronée ou incomplète à l'échelle

²⁵⁷ « [La réponse donnée à la question précédente est influencée par] mon rôle de fonctionnaire européen. [...] Je défends la politique de l'Union Européenne, donc il y a des aspects politiques. », « c'est très difficile d'avoir un cadre contraignant au niveau mondial sur le changement climatique » ou « rien de contraignant ne doit être proposé parce que rien de contraignant ne pourra être accepté », extrait de l'un des entretiens menés.

supranationale se ressent dans tous les échelons inférieurs, ce qui contribue à effacer ou fausser le lien qu'ont les structures avec la thématique.

Ainsi, dans le monde, « le terme changement climatique ne figure même pas dans un programme scolaire sur deux »²⁵⁸. Une autre étude indique qu'en Belgique, plus d'un jeune sur trois « pense que l'avion émet autant, voire moins, de CO₂ que le train » et que quatre élèves sur dix sont plutôt/tout à fait d'accord avec l'affirmation « chouette, on aura plus de jours de beau temps grâce au réchauffement climatique » et que « les scientifiques trouveront bien une solution »²⁵⁹. Une telle méconnaissance des causes et effets du changement climatique conditionne une méconnaissance semblable quant à ses effets sécuritaires. L'affirmation est à double sens : les politiques n'appréhendent pas le changement climatique comme une menace urgente, ce qui se ressent au niveau local ; mais c'est également parce que l'éducation donnée au niveau local est incomplète que les politiques publiques ne peuvent comprendre les enjeux sécuritaires liés au changement climatique. Ceci est d'autant plus important que les enfants actuels sont les acteurs politiques de demain. Qui pourrait, pour autant, blâmer les enseignants ? La climatologie « reste une science très méconnue du grand public, qui a du mal à comprendre ses logiques et son vocabulaire »²⁶⁰. Sa complexité provient principalement du nombre gigantesque d'éléments analysés et de l'étalement de ses conséquences dans le temps. Les climato-sceptiques l'ont bien compris et en jouent afin de convaincre que les modifications actuelles font partie d'un cycle normal. Ajoutons à cela que les climatologues « sont souvent de piètres orateurs » et que leurs propos sont « tronqués, modifiés, voire pervertis », et l'on est en mesure de saisir toute la difficulté de convaincre des enjeux environnementaux²⁶¹. En prime, ils n'osent souvent pas prendre de position politique ou devenir activistes de peur que cela remette leur objectivité scientifique en question²⁶². Le sujet est d'autant plus brouillé que les industries ayant intérêt à repousser les législations protectrices de l'environnement sèment le doute et infirment les changements politiques²⁶³. Parfois, les personnages politiques eux-mêmes troublent la perception des phénomènes

²⁵⁸ RTBF, Dans le monde, seul un programme scolaire sur deux mentionne le changement climatique, 2016, URL https://www.rtbf.be/info/societe/detail_dans-le-monde-seul-un-programme-scolaire-sur-deux-mentionne-le-changement-climatique?id=9476533.

²⁵⁹ RTBF, Changement climatique : l'étonnante ignorance des élèves du secondaire, 2015, URL https://www.rtbf.be/info/societe/detail_les-eleves-belges-connaissent-tres-peu-le-changement-climatique?id=9113742.

²⁶⁰ Medium, Pourquoi tout le monde se fiche du climat, 2016, URL <https://troisiemebaobab.com/pourquoi-tout-le-monde-s-en-fiche-du-climat-f00610c8c3da>

²⁶¹ Ib.

²⁶² Eric Guilyardi, tel que cité par <https://troisiemebaobab.com/pourquoi-tout-le-monde-s-en-fiche-du-climat-f00610c8c3da>.

²⁶³ Ex. New York Times, Review : Merchants of doubt, separating science from spin, 2015, URL <https://www.nytimes.com/2015/03/06/movies/review-merchants-of-doubt-separating-science-from-spin.html>.

climatiques²⁶⁴. A l'heure actuelle, quand bien même une prise de conscience a lieu, elle tant de facteurs s'entremêlent que les enjeux se complexifient. Cette pluralité d'effets complique les négociations et limite la lutte à un ensemble d'oppositions.

1.1.2. L'antagonisme « climat versus croissance économique »

Une autre piste à même de partiellement expliquer un manque de volonté politique est l'antagonisme traditionnel, selon lequel privilégier le climat et la lutte environnementale irait contre la croissance économique. Robert Mendelsohn écrivait que « la plus grande menace que le changement climatique fait peser sur la croissance économique ne provient pas des dommages climatiques [...] mais davantage des politiques d'atténuation immédiates, agressives et inefficaces »²⁶⁵. Une telle critique est bien connue des Etats, puisque certains d'entre eux l'ont publiquement exprimé (ex. Rodrigo Duterte en 2016 ou encore l'Etat chinois). Le Parlement européen lui-même « déplore que [...] la question du changement climatique, qui constitue la plus grande menace pour la sécurité du monde, se soit trouvée obliérée dans le débat public par la crise économique et financière » (Résolution, 2012). Pourtant, les chiffres sont clairs. Le rapport Stern²⁶⁶, qui évalue les conséquences économiques du changement climatique, montre que l'absence d'intervention vis-à-vis de celui-ci entraînerait des coûts dramatiquement plus élevés que ceux d'une politique de stabilisation. Il exprime, en effet, que l'inaction entraînera au moins 5% de perte du PIB mondial chaque année de façon continue. Son analyse tient compte des risques de déplacements massifs, de conflits politiques et de transformation de la biodiversité. Et encore, il est impossible de quantifier certaines modifications ou pertes (ex. impacts sur la santé). Les résultats de ce rapport démontrent que la mise en place de politiques climatiques fermes laisse une marge de croissance conséquente aux régions en développement, ainsi qu'un déplacement des opportunités d'emploi vers les secteurs à faible émission de carbone (EU Science Hub, 2016). Pour aller plus loin, nous sommes même enclins à nous demander : qu'est-ce que la croissance ? Est-elle vraiment nécessaire au développement durable ? A ce sujet, Welzer est catégorique : « une seule chose est certaine, c'est que l'utilisation incontrôlée des énergies fossiles ne peut pas continuer sans fin, et que la fin ne sera pas dictée, comme on l'a cru longtemps, par l'épuisement des ressources, mais par les conséquences ingérables de leur

²⁶⁴ SOS Planète, Quand la Chine fait la leçon à Donald Trump, 2016, URL

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/2765/Environnement/article/detail/2988095/2016/11/18/Quand-la-Chine-fait-la-lecon-a-Donald-Trump.dhtml>.

²⁶⁵ Economiste de l'environnement à l'université de Yale en 2009. Tel que cité par Nicolaï, Isabelle & Fauchaux, Sylvie. (2007).

Changement climatique et croissance économique : risques et opportunités. Cahiers Français. 337.

²⁶⁶ Stern, N. H., & Great Britain. (2007). *The economics of climate change: The Stern review*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

combustion. Mais si le modèle occidental arrive à sa limite, ce n'est pas seulement parce que, à partir d'un seuil de réchauffement d'environ deux degrés, les conséquences climatiques des émissions nocives ne seront plus contrôlables ; c'est aussi parce qu'une économie globalisée musant sur la croissance et l'exploitation des ressources naturelles ne peut pas fonctionner comme principe planétaire. Car logiquement elle ne fonctionne que si de la puissance s'accumule en un endroit du monde pour être employé dans un autre ; tous ne peuvent s'exploiter mutuellement » (p.12-13). Dans tous les cas, il est essentiel de conserver une distance critique quant au lien entre activités économiques et changement climatique, puisqu'il est difficile de connaître la nature de l'influence du second sur le premier. Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE, ajoutait « il n'y a pas d'excuse économique qui justifie de ne pas agir contre le changement climatique, et le problème est si urgent que nous devons passer à l'action maintenant »²⁶⁷. Alors quelle autre raison expliquerait que les organes politiques ne semblent pas prêts à passer à l'action ?

1.1.3. Politiques aux mains liées

L'idée que l'on se fait de notre société veut qu'en haut de la hiérarchie citoyenne se trouve les acteurs politiques, à fortiori les acteurs supranationaux. Et pourtant, dans bien des cas, les hommes et femmes politiques ont les mains liées par des intérêts divers, les rendant tributaires du bon vouloir d'autrui.

L'UE, union d'Etats avec leurs spécificités propres, est par excellence sujette aux interactions avec un large éventail de groupes et organisations représentant des intérêts divers. Parmi elles, les lobbies, agissant afin de diffuser certaines informations pertinentes pour permettre une prise de décision éclairée. Les lobbies, dont le nom a trop souvent été diabolisé, sont synonymes de « groupes de pression »²⁶⁸ et influencent les prises de décision pour qu'elles agissent en leur faveur. Comme ils sont nombreux, leur présence revêt l'avantage de valoriser un large champ de points de vue. Pour autant, comme interagir avec les structures décisionnelles est chronophage et coûteux, certains lobbies et associations de lobbies ont acquis une puissance nettement supérieure à d'autres. L'aspect néfaste du lobby peut surgir lorsque les plus puissants font de leur intérêt financier ou commercial une priorité vis-à-vis du bien commun (ex. santé, respect de l'environnement). A Bruxelles, le lobbying est une

²⁶⁷ OCDE, Agir contre le changement climatique peut stimuler la croissance économique, <http://www.oecd.org/fr/economie/agir-contre-le-changement-climatique-peut-stimuler-la-croissance-economique.htm>.

²⁶⁸ Définition du Larousse http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lobby_lobbies/47563.

industrie pesant « plusieurs milliards d’euros »²⁶⁹, la ville compterait jusqu’à 30000 lobbyistes, soit presque autant d’employés que la Commission. Les lobbies ont également une importance au niveau national, ce qui leur permet d’avoir un impact double.

Prenons l’exemple de la France et du lobby du lait, qui y est particulièrement influent puisqu’il finance une grande partie des recherches française, notamment auprès de l’Inra²⁷⁰. Lorsqu’on regarde la pyramide alimentaire, comprenant les nécessités en apports nutritionnels, l’on devrait retrouver les produits laitiers mais également certains légumes, dont la teneur en calcium est plus élevée que celle du lait.²⁷¹ En France, pourtant, les recommandations – diffusées à grande échelle par les professionnels de la santé - se limitent aux produits laitiers. Les consommateurs ne se tournent donc que très peu vers les alternatives végétales, pire, ils ignorent qu’elles existent. Certains groupes d’aliments sont « volontairement masqués »²⁷², ceci empêchant le consommateur de choisir librement et en toute connaissance de cause. A plus grande échelle, les Etats se désengagent de la recherche et laissent la possibilité aux industriels de la financer, et donc de choisir de publier uniquement ce qui promeut les produits qu’ils produisent. Cet exemple illustre ce qui se produit dans plusieurs domaines et à différentes échelles. Reuters²⁷³ dénonçait notamment le lien entre l’Organisation Mondiale de la Santé et de grosses multinationales comme Coca-Cola, Nestlé ou Unilever. Etant donné que certaines multinationales ont un PIB plus importants que celui de certains Etats, on peut aisément comprendre que leurs capacités et puissance dépassent les simples influenceurs. Et lorsque les Etats résistent, des moyens de pression sont à leur disposition, comme l’*Investor-State Dispute Settlement mechanism* ayant permis de poursuivre un certain nombre de pays en développement pour dissuader toutes tentatives de restriction du marché libre²⁷⁴. Tout ceci peut sembler faire écho à une piètre démonstration conspirationniste, mais les chiffres sont équivoques. Par exemple, Wal-Mart Stores, le plus grand distributeur mondial, a touché, en 2017, 481,32 milliards USD de

²⁶⁹ Traynor I., Bruxelles, les lobbies à la manœuvre, Europe, Le Monde, 2014, URL http://www.lemonde.fr/europeennes-2014/article/2014/05/07/bruxelles-les-lobbies-a-la-man-uvre_4412747_4350146.html.

²⁷⁰ Lait, mensonges et propagande, Thierry Souccar, Thierry Souccar éditions, 2008.

²⁷¹ Calcium et Lait, Université d’Harvard <https://www.hsph.harvard.edu/nutritionsource/what-should-you-eat/calcium-and-milk/>.

²⁷² Tous sur la même planète, blog, Lobby agroalimentaire, 2013, URL <http://tousurlamemeplanete.overblog.com/lobby-agroalimentaire>.

²⁷³ Reuters, Special Report: Food, beverage industry pays for seat at health-policy table, 2012, URL <https://www.reuters.com/article/us-obesity-who-industry/special-report-food-beverage-industry-pays-for-seat-at-health-policy-table-idUSBRE89I0K620121019>.

²⁷⁴ Plus d’informations sur <https://www.bastamag.net/1-5-Quand-des-multinationales-s-attaquent-aux-Etats-pour-accroitre-leurs>.

revenus.²⁷⁵ Ce chiffre est particulièrement impressionnant lorsqu'on considère qu'il est quasi-équivalent au PIB d'un Etat comme la Belgique (491,67 milliards USD en 2017²⁷⁶).

Revenons à l'Union Européenne : même si la transparence des activités menées par les lobbies a fortement augmenté ces dernières années, ils restent un acteur extrêmement puissant, comme l'ont d'ailleurs montré les négociations des *Trans Atlantic Free Trade Agreement* et *Transatlantic Trade and Investment Partnership* (TTIP/TAFTA – Af.43-46). L'on comprend donc que la volonté de freiner certaines activités économiques susceptibles de mener à des dommages environnementaux (ex. énergies fossiles, élevage intensif) se retrouve souvent bloquée par la volonté de groupes souhaitant préserver leurs intérêts économiques et dont la puissance est largement supérieure à celle de la nature, muette. Parallèlement à ce tableau, il ne faut pas oublier les lobbies environnementaux de Bruxelles. Néanmoins, ils sont souvent petits, divisés, ont un mandat flou et n'ont, par conséquent, qu'un faible impact sur la prise de décision²⁷⁷. Il faut également nuancer en indiquant que certaines entreprises enjoignent publiquement à prendre en compte les problèmes environnementaux²⁷⁸ et intègrent elles-mêmes des mesures protectrices, par exemple, des prix internes du carbone²⁷⁹.

Finalement, la participation quasi-systématique des industries les plus polluantes à l'organisation d'évènements mondiaux sur le climat est en mesure de laisser perplexe. Les négociations, souvent tenues à huit clos, excluent la société civile et engluent la question du réchauffement, et de ses aspects sécuritaires, dans une bureaucratie technique et inaccessible²⁸⁰. Enfin, si l'on veut pousser encore plus loin le scepticisme critique (attention à ne pas tomber pour autant dans la théorie du complot), l'on constate que les principaux vendeurs d'armes au monde ne sont autres que des pays industrialisés parmi les plus riches.²⁸¹ Ils sont donc ceux qui ne subiraient pas, ou peu, les effets du changement climatique mais qui sont bien conscients qu'un tel changement risque de déclencher des conflits – parfois armés – pour l'obtention de ressources vitales dans le reste du monde.

²⁷⁵ Statistica, Walmart's net sales worldwide from 2006 to 2017, URL <https://www.statista.com/statistics/183399/walmarts-net-sales-worldwide-since-2006/>.

²⁷⁶ International Monetary Fund, Report for Selected Groups and Subjects, URL <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2017/02/weodata/weorept.aspx?sy=2010&ey=2017&scsm=1&ssd=1&sort=country&ds=.&br=1&prl.x=60&prl.y=13&c=001%2C998&s=NGDPD&grp=1&a=1>.

²⁷⁷ Ceriscope, Les lobbies environnementaux : intérêts d'une approche pluraliste, 2014, URL <http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part3/les-lobbies-environnementaux-interets-d-une-approche-pluraliste?page=4>.

²⁷⁸ La Croix, Climat : les grands patrons américains disent « non » à Donald Trump, 2017, URL <https://www.la-croix.com/Economie/Climat-grands-patrons-americains-disent-non-Donald-Trump-2017-06-05-1200852650>.

²⁷⁹ Institute for Climate Economics, Prix interne du carbone des entreprises, URL https://www.i4ce.org/go_project/prix-interne-carbone/.

²⁸⁰ Mediapart, La COP21; une machine à blanchir les pollueurs, 2015, URL https://www.mediapart.fr/journal/international/111115/la-cop21-une-machine-blanchir-les-pollueurs?utm_campaign=2981024&utm_medium=email&utm_source=Emailvision.

²⁸¹ Amnesty International, Les 5 plus gros marchands d'armes dans le monde, 2016, URL <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/les-cinq-plus-grands-marchands-darmes-mondiaux>.

1.2. Problèmes structurels profonds

« Car s'ils admettaient que le problème existe, l'obligation morale d'opérer des changements radicaux deviendrait incontournable », Davis Guggenheim

1.2.1. Le problème de « l'adiaphorisation »

L'être humain, souvent décrit comme un être rationnel, est plutôt un indigent cognitif, à savoir que son cerveau est programmé pour « économiser autant que possible les ressources »²⁸². En effet, comme l'explique Welzer « de tels exemples de violences extrêmes [absence de culpabilité après des actes de tuerie commandés par le nazisme] montrent que ce qui est décisif pour le comportement des hommes dans des situations concrètes, ce ne sont pas foncièrement les conditions objectives de ces situations, mais leurs perceptions et l'interprétation de ces perceptions » (p.28-32). Ce principe de différence entre conditions objectives et interprétation subjective donne lieu à un « aveuglement à l'apocalypse »²⁸³ parfaitement constatable dans le cas du réchauffement climatique. Cet état, décrit par Zygmunt Bauman et dit « d'adiaphorisation »²⁸⁴ a lieu lorsque les systèmes et processus sont suffisamment complexes pour se détacher des considérations morales. Plus simplement, il se produit lorsque le travail est trop divisé pour favoriser une responsabilité unique. Dans le cas du changement climatique, ses causes et conséquences (notamment sécuritaires) sont si nébuleuses, différenciées, interdépendantes et complexes qu'elles dissolvent la responsabilité individuelle. Pour autant, comme l'indique Welzer (p.28-32) « ce qui pèse peut-être plus lourd encore, c'est qu'on en peut endosser une responsabilité que pour autant qu'existe entre action et conséquences un rapport temporel qui permette une attribution mutuelle. [...] Mais comment se pose le problème lorsque ceux qui ont à l'origine d'une série d'actes ne peuvent en être rendus responsables parce qu'ils ne sont plus en vie ? [...] Elle se complique encore lorsque, comme dans le cas de l'évolution du climat, les causes des problèmes qui se profilent à l'horizon se situent à un demi-siècle en arrière pour le moins et n'étaient nullement prévisibles en l'état des recherches scientifiques de l'époque. Et le tout se complique encore davantage lorsque les stratégies d'intervention contre ces enchaînements alors impossibles à anticiper ne sauraient avoir que des succès très incertains, et ce dans un avenir lointain. Là, la

²⁸² Nos Pensées, L'être humain est-il un animal rationnel ?, 2018, URL <https://nospensees.fr/letre-humain-est-il-un-animal-rationnel/>.

²⁸³ Günter Anders, tel que cité par Welzer, 2009.

²⁸⁴ «Humanization through Metaphors» and Epistemic Implications of Bauman's Conception of Adiaphorization, Julija Tuleikytė, 2015, URL <http://www.journals.vu.lt/problemos/article/view/5279>.

relation temporelle entre acte et conséquences se prolonge sur des générations et ne peut de surcroît être figurée qu'à l'aide d'outils scientifiques. [...] Car de tout cela il résulte logiquement qu'on attribue en 2007 à une personne âgée de quarante ans la responsabilité d'un problème dont la cause se situe avant sa naissance et la solution après sa mort, si bien que cette personne ne saurait avoir d'influence directe ni sur l'une ni sur l'autre. Il n'en faudrait pas moins attendre et exiger de cette personne qu'elle gère ce problème en responsable, et on peut se demander s'il lui est tout simplement possible de gérer un tel problème en responsable au sens traditionnel du mot et, dans l'affirmative, quelle forme pourrait prendre la réalisation d'une telle responsabilité ». La responsabilité, non contente d'être déjà dissoute par une division des tâches, l'est donc également par une sphère temporelle trop large pour être appréhendée par les individus humains. Comme le résume Alexandra d'Imperio « qui est responsable du changement climatique ? Tout le monde et donc personne. Qui doit faire des efforts ? Tout le monde, mais personne ne veut être le premier. Parce que quand on est le seul à faire un sacrifice pour le bien commun, on se sent lésé »²⁸⁵.

A cela s'ajoute une question terminologique. Welzer, à nouveau, la souligne (p.48-49) en expliquant « Nulle part, sinon dans les ouvrages spécialisés de neurosciences, on ne raisonne plus à la première personne du pluriel que dans les publications concernant l'évolution du climat et d'autres problèmes actuels d'environnement. « Nous » sommes la cause de ceci ou cela, « nous » sommes confrontés à tel ou tel problème, « nous » avons négligé de faire telle ou telle chose pour que « notre » monde puisse être sauvé. Mais personne ne sait ce qu'il se cache derrière ce « nous ». A un degré maximal d'amalgame, le mot « nous » représente l'humanité, mais « l'humanité » n'est pas un acteur, c'est une abstraction. Dans la réalité, il existe des sujets qui se comptent par milliards [...]. Il n'y a pas de « nous » socialement concrétisable ; ils vivent dans des univers sociaux complètement différents, qui ont des exigences dissemblables et surtout des rationalités différentes. [...] L'usage de « nous » suppose une perception collective de la qui n'existe pas, même dans le contexte d'un problème mondial comme le réchauffement climatique. Car les conséquences de celui-ci frappent les hommes de façon extrêmement variable, et tandis que les uns ont des craintes lointaines quant à l'avenir de leurs petits-enfants, les enfants des autres sont déjà en train de mourir. [...] L'indolence politique de ce « nous » abstrait ignore souverainement les rapports de pouvoir et leur influence ; elle devient, du coup, de l'idéologie. Scientifiquement, une

²⁸⁵ Medium, A. D'Imperio, Pourquoi tout le monde se fiche du climat, 2016, URL <https://troisiemebab.com/pourquoi-tout-le-monde-s-en-fiche-du-climat-f00610c8c3da>.

description du monde à la première personne du pluriel est de toute manière impossible, comme le montre l'histoire culturelle de la nature, qui a donné sur la terre des conditions de survie radicalement différentes ». Cette citation fait écho à une volonté récurrente de trouver une solution unique aux problèmes provoqués par le changement climatique. Pourtant, les Etats et individus ont des impératifs et des potentiels différents. Un faisceau de solutions semblerait donc nettement plus adapté qu'un remède universel.

1.2.2. Le biais d'impuissance

Comme expliqué précédemment, ce qui fait nos actions n'est pas le problème mais la perception du problème. Le changement climatique, en ce qu'il est diffus et mal compris, semble difficilement maîtrisable. Ceci engrange un sentiment d'impuissance qui diminue la motivation à agir. Comme l'explique Welzer (p.51-52), ce qui touche à la survie des hommes n'est perçu que par eux, « ce n'est pas un problème pour la nature, qui est parfaitement indifférente à la présence en son sein d'ours blancs et de gorilles, ou bien de méduses et d'algues vertes [...]. Les problèmes écologiques sont enregistrés par les communautés humaines parce que les hommes sont les seuls êtres vivants qui aient une conscience non seulement du passé, mais aussi de l'avenir ». Ce sentiment d'impuissance, cette incapacité d'agir, est également conditionné par la façon dont les informations concernant le changement climatique sont transmises. Notre cerveau fonctionne sur deux modes distincts : un mode ancestral sensoriel/émotionnel et un mode rationnel²⁸⁶, hérités de nos évolutions. Le premier est impulsif, rapide, et privilégie l'action automatique, tandis que le deuxième compare, soupèse les possibilités, est lent et stocke l'information. La notion de risque est quasi-systématiquement perçue par le cerveau émotionnel qui domine aisément l'action²⁸⁷. Ceci explique donc que, face à certaines menaces comme le terrorisme, l'on exige des actions immédiates et radicales, tandis que face aux questions environnementales la demande d'action reste modérée²⁸⁸. En effet, bien que l'on soit démuni dans les deux cas, les questions de terrorisme touchant aux valeurs et au personnel sont perçues par le cerveau émotionnel et réveille la conscience du risque. A l'inverse, le discours traditionnel concernant le changement climatique ne suscite pas ou peu d'émotions et se range donc naturellement dans la catégorie rationnelle du cerveau comme un sujet lointain relevant de la compréhension et

²⁸⁶ La Revue Durable, Les deux cerveaux : le rationnel et l'émotionnel, 2016, URL <https://www.larevuedurable.com/fr/energie-et-climat/1106-les-deux-cerveaux-le-rationnel-et-l-emotionnel.html>.

²⁸⁷ Climate Change Communication website, Research, URL <http://climatecommunication.yale.edu/topic/>.

²⁸⁸ Medium, A. D'Imperio, Pourquoi tout le monde se fiche du climat, 2016, URL <https://troisiemebaobab.com/pourquoi-tout-le-monde-s-en-fiche-du-climat-f00610c8c3da>.

non du ressenti. Pour que ce que l'on apprend et ce que l'on comprend ne remette pas en question notre mode de vie et nos valeurs, les informations peuvent être ignorées ou transformées : c'est ce que l'on appelle le biais de confirmation²⁸⁹. « Si vous êtes déjà enclin à voir le changement climatique comme dangereux (par vos valeurs et votre orientation politique), alors il vous paraît dangereux. A l'inverse, ce n'est pas la peine de montrer des graphiques avec des températures qui montent à des gens qui n'ont, de base, pas envie d'en entendre parler. De toute façon, ils trouvent que les écologistes gesticulent beaucoup trop et que le problème est exagéré »²⁹⁰.

Ce schéma de pensée trouve d'autant plus de résonnance que l'écologie n'est pas appréhendée de la même manière par toutes les classes sociales. En effet, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur et d'âge moyen semblent les plus concernées, tandis que les hommes blancs conservateurs le seraient le moins²⁹¹. S'il peut sembler logique que les femmes soient plus concernées étant donné qu'elles seront les plus touchées²⁹², cette différence relève de la distinction faite plus haut : ceux dont les symboles et valeurs peuvent être remis en question ont davantage de chance de rejeter (malgré eux) une information. De la même manière, la conformité sociale²⁹³ et l'effet spectateur²⁹⁴ poussent à imiter le plus grand nombre. Ainsi, si mon voisin, ma ville, mon pays semblent indifférents à ce qui se produit, alors je le serai aussi probablement. Le rôle des leaders politiques devient alors crucial, ce qui amène à un constat stupéfiant : la plupart d'entre eux sont l'exemple type de la personne peu concernée par le changement climatique ou susceptible de ne pas y croire²⁹⁵.

Nous n'avons ici fait qu'envisager certaines causes, évidentes ou profondes, de la négligence face au changement climatique. Si nous avons occulté son aspect sécuritaire en tant que tel, c'est pour bien saisir que si nous ne parvenons pas à nous responsabiliser vis-à-vis du changement climatique lui-même, il semble peu probable que nous agissions pour freiner ses effets. Pourtant, ceux-ci pourraient justement être utilisés afin, non d'alarmer, mais d'informer les populations en tentant alors de mobiliser l'aspect émotionnel de leur perception cérébrale.

²⁸⁹ Biais Cognitif site, URL <http://www.biaiscognitif.com/le-biais-cognitif-de-confir-mation/>.

²⁹⁰ Medium, A. D'Imperio, Pourquoi tout le monde se fiche du climat, 2016, URL <https://troisiemebaobab.com/pourquoi-tout-le-monde-s-en-fiche-du-climat-f00610c8c3da>.

²⁹¹ Ib.

²⁹² Madame Figaro, Société, Le réchauffement climatique touche plus les femmes dans les pays en voie de développement, 2017, URL <http://madame.lefigaro.fr/societe/rechauffement-climatique-les-femmes-sont-plus-touchees-dans-les-pays-en-voie-de-developpement-020617-132564>.

²⁹³ Cours de psychologie, La conformité sociale en psychologie, URL <http://www.cours-de-psychologie.fr/conformite.html>.

²⁹⁴ Cerveau et psycho, L'effet Spectateur, 2016, URL <https://www.cerveauetpsycho.fr/sd/psychologie-sociale/leffet-spectateur-9078.php>.

²⁹⁵ RTL, Elections départementales 2015 : âge, profession, sexe... Le portrait robot des candidats, 2015, URL <http://www.rtl.fr/actu/politique/elections-departementales-2015-age-profession-sexe-le-portrait-robot-des-candidats-7776881187>.

2. Pistes d'amélioration

« Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux », Etienne de la Boétie

Les pistes d'amélioration ci-dessous ne sont que de simples suggestions basées sur les Chapitres précédents et l'opérationnalisation des points prioritaires. Elles peuvent et doivent être complétées par chaque action qui pourrait s'avérer pertinente. Si nous nous sommes jusqu'à présent concentrés sur les politiques supranationales, les individus et la communauté ont également une responsabilité²⁹⁶, d'autant plus que le changement climatique et ses conséquences sécuritaires les touchent en premier lieu. Nous ne nous attarderons pas sur ce point, mais il doit faire partie d'un découplage vertical des actions.

2.1.1. Faire basculer la politique agricole

Compte tenu du fait que la population mondiale ne cesse d'augmenter, les ressources de la planète ne seront jamais suffisantes pour que nous puissions tous consommer des produits carnés comme le font actuellement les citoyens de pays développés. Cela a d'autant moins de sens que les céréales produites pour nourrir le bétail pourraient permettre de nourrir les populations les plus démunies, d'autant que la production de viande a un rendement bien plus faible que la production de végétaux. Encourager un autre mode de consommation, ou limiter le gaspillage, revient à contrer l'agriculture industrielle pour permettre de préserver la planète d'une déforestation massive, de la disparition d'espèce, et de soutenir les plus petits paysans²⁹⁷. L'industrie agroalimentaire n'est puissante que parce que les consommateurs lui permettent d'amasser. Consommer, c'est voter, et surtout en matière de nourriture. Réduire la consommation de produits issus des animaux ou se tourner vers des producteurs locaux, biologiques ou indépendants est à la portée de tous.

Bien que la politique agricole commune européenne ait déjà fait l'objet de beaucoup de réformes, certaines orientant même une partie des subventions vers l'agriculture biologique, cela reste insuffisant. En plus de réorienter les subventions agricoles vers l'agriculture biologique, l'agroécologie ou la permaculture, il est nécessaire que l'UE commence à encourager l'agriculture végétale. Réduire de 50% la production et la consommation de

²⁹⁶ Metrotime, Des familles attaquent l'UE en justice pour dénoncer sa politique climatique insuffisante, 2018, <https://fr.metrotime.be/2018/05/25/actualite/peoples-climate-case-ue-justice-politique-climatique-insuffisante/>.

²⁹⁷ FAO, Perspectives pour l'environnement, L'agriculture et l'environnement, URL <http://www.fao.org/docrep/004/y3557f/y3557f11.htm>.

produits d'origine animale d'ici à 2050 par rapport à la situation actuelle est possible en proposant « un niveau de production qui garantit la sécurité alimentaire tout en protégeant le climat et la biodiversité »²⁹⁸. Si cet objectif est atteint, « les émissions de l'agriculture pourraient être ramenées à 4 Gt de CO₂ par an, ce qui créerait un scénario bien plus optimiste et réalisable pour les autres secteurs et pour la société en vue de limiter le réchauffement climatique à des niveaux qui ne menacent pas l'humanité et la biodiversité »²⁹⁹. Afin de garantir un accès équitable aux produits d'origine animale, les sociétés à faible revenu doivent être prioritaires, et c'est donc aux sociétés à la consommation la plus haute de la diminuer raisonnablement. Pour autant, « nous devons trouver des moyens de garantir des sources de revenus équitables pour les populations rurales et des transitions économiques justes pour les éleveurs, notamment dans les régions en développement, tout en limitant le plus possible l'impact de tout système d'élevage en termes environnementaux, sociaux et de bien-être animal »³⁰⁰. Pour toutes ces raisons, la lutte contre le changement climatique exige de l'UE qu'elle mette fin aux subventions et aux politiques favorisant la production industrielle de viande et de produits laitiers pour soutenir la mise en place de productions durables de produits végétaux ; qu'elle mette en place des mesures permettant de limiter les dépenses publiques en faveur de ces produits et promouvoir des alternatives ; qu'elle adopte des politiques de communication et de sensibilisation encourageant la transformation des habitudes alimentaires et des schémas de consommations ; et qu'elle implique les secteurs de la santé et de l'environnement dans l'élaboration de ses politiques agricoles.

2.1.2. Transformer les infrastructures et les structures sociales

Transformer son environnement direct passe par la transformation des infrastructures et des réseaux, notamment urbains. La création d'infrastructures vertes³⁰¹, par exemple, ou d'infrastructures résistantes aux intempéries³⁰², sont particulièrement mises en valeur ces dernières années. Ces transformations ne sont pas nécessairement complexes et permettent de favoriser les échanges, d'augmenter les surfaces d'agriculture et de réintroduire une certaine biodiversité³⁰³. Par exemple, il est possible de créer des jardins presque partout dans une ville, partagés ou non, ainsi que des potagers à disposition de tous et autogérés, dans les

²⁹⁸ Greenpeace, Moins mais mieux, Moins de viande et de produits laitiers pour une planète en bonne santé, 2018, URL http://www.lafranceagricole.fr/r/Publie/FA/p1/Infographies/Web/2018-03-05/Greenpeace_Moinsmais mieux_03062018.pdf.

²⁹⁹ Ib.

³⁰⁰ Ib.

³⁰¹ Bénéfices et projets types <http://www.mission-economie-biodiversite.com/publication/infrastructures-vertes-urbaines-et-developpement>.

³⁰² Exemples de bonnes pratiques <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000235.pdf>.

³⁰³ Colibris, Revégétaliser l'urbain, URL <https://www.colibris-lemouvement.org/agir/guide-tnt/revegetaliser-lurbain>.

infrastructures communes (écoles, hôpitaux...) ³⁰⁴. En matière de réseaux, il est possible de promouvoir les productions d'énergies. Les coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables représentent un bon exemple du genre ³⁰⁵.

Welzer explique que « l'évolution du climat va entraîner une accumulation de catastrophes sociales qui produiront des états ou des modèles sociaux, temporaires ou durables, sur lesquels on ne sait rien, faute de s'y être jusqu'ici suffisamment intéressé. [...] Autant de faits qui ne sont pas des catastrophes naturelles mais anthropogènes puisque ce sont les hommes qui sont à l'origine de ces processus en cours. Leurs conséquences sont, en tous cas, sociales ». Le changement climatique est un phénomène dont les attaches – tant pour ce qui est de ses causes que de ses effets – sont éminemment sociales. Pour cette raison, il semble incroyable que l'adaptation des structures sociales ne soit que pas ou peu mentionnée dans les méthodes d'adaptation relayées par les politiques. En effet, elles se concentrent davantage sur l'infrastructure matérielle (création de digues, de ponts, etc.) que sur les modifications de ce type. Les institutions sociales ne doivent pas être comprises comme se limitant aux structures en place mais, dans une perspective plus large, comme comprenant le capital social d'une communauté, voire d'un Etat. Dans cet état d'esprit, plusieurs auteurs ont démontré l'utilité du capital social lors de catastrophes et, en général, dans la réponse donnée aux crises humanitaires ³⁰⁶. Les autorités politiques ont, dans ce domaine, encore beaucoup de pistes à explorer.

2.1.3. Rapprocher les systèmes d'aide humanitaire et au développement

Au-delà des révisions nécessaires quant à sa définition du développement durable, l'UE doit absolument réussir à lier davantage ses pôles humanitaire et de développement afin de parvenir à répondre efficacement aux enjeux sécuritaires en cours et à venir. Même si une différence essentielle persiste entre les deux, leur communication devrait être accrue et, surtout, ils ne devraient plus se trouver dans une situation de compétition pour les financements ou les projets, et ce aux dépens de populations bénéficiaires. La Commission s'efforce déjà d'établir de meilleurs liens entre ses deux directorats chargés de l'aide (ECHO et DEVCO). Pour autant « il n'est pas facile pour les DG de collaborer, sans parler de transférer des fonds d'un instrument à un autre », déclare un expert en protection sociale chez

³⁰⁴ Exemples dans le monde http://www.potage-toit.be/?page_id=380/

³⁰⁵ Parcs éoliens citoyens en France <https://www.bastamag.net/Energies-renouvelables-les-parcs-eoliens-citoyens-ont-le-vent-en-poupe>.

³⁰⁶ Exemples Aldrich, D. P., & Smith, R. (2015). *Social Capital and Resilience: Informal Policy Brief for the World Humanitarian Summit*. Dynes, R. R. (2002). *The Importance of Social Capital in Disaster Response*. University of Delaware.

DEVCO³⁰⁷. Ces dernières années, les acteurs de ces deux bords ont réalisé qu'il résultait un net avantage à lier leurs activités. Ceci est particulièrement vrai « en cas de crises durables ou dans des zones fréquemment touchées par des catastrophes naturelles » où « la distinction entre ces deux domaines n'est parfois qu'une simple question d'étiquette »³⁰⁸. Il est également nécessaire d'augmenter le budget de préparation aux catastrophes et de réduction des risques.

2.1.4. Intensifier le plaidoyer pour une gouvernance efficace

L'UE, de par sa place privilégiée d'acteur phare dans la lutte contre le changement climatique, se doit de militer plus activement pour la mise en place d'un système de gouvernance mondiale à ce sujet. Sans trouver des solutions universelles, il permettrait de mettre en place une plateforme officielle de discussion qui ne serait ni ponctuelle ni gardée à huit-clos. Ce forum offrirait également la possibilité d'user des instruments de diplomatie multilatérale afin de prévenir les conflits à venir pour l'apparition des ressources et de mettre en place des partenariats efficaces. Idéalement, un tel type de gouvernance tiendrait compte des voix citoyennes et permettrait aux communautés, notamment les plus concernées, de s'exprimer directement et d'agir pour s'assurer que les décisions prises correspondent au mandat de la structure. Cependant, afin d'être crédible en tant que leader potentiel vers un système de gouvernance mondiale, l'UE doit commencer par harmoniser l'intégration des mesures de lutte dans les politiques internes de ses Etats membres. Ceci peut se faire notamment en encourageant les plus réticents par des subventions conditionnées et en sanctionnant partiellement les plus gros émetteurs.

2.1.5. Adopter des partenariats et une attitude solidaire

Un exemple de partenariat qui atténuerait les effets du changement climatique dans certaines régions du monde serait le développement d'un « pacte de survie » associant plusieurs éléments « virtuels » exportés, comme l'eau ou le soleil, basé sur une interdépendance à plus long terme. Ce genre de partenariat pourrait, par exemple, être envisagé entre les Etats de UE et les MENA. En effet, si la production agricole est à même d'augmenter dans certains pays d'Europe grâce à des températures plus élevées, ces mêmes températures risquent de priver certains Etats de leurs ressources alimentaires. A l'inverse, le

³⁰⁷ Capacity4dev website, Beyond cash transfers: social protection in fragile contexts, 2017, URL <https://europa.eu/capacity4dev/articles/beyond-cash-transfers-social-protection-fragile-contexts>.

³⁰⁸ Groupe Urgence, Réhabilitation, Développement, Améliorer l'aide humanitaire : un programme transatlantique d'action, URL <https://www.urd.org/Ameliorer-l-aide-humanitaire-un?artpage=6-6>.

changement climatique devrait permettre d'augmenter la production d'énergie solaire dans les pays du Sud. L'énergie pourrait alors être échangée contre des denrées alimentaires, les deux étant essentiels à la survie. Ce type de partenariat demanderait un haut degré de confiance et une forme de solidarité mais permettrait, à terme, de créer des emplois et d'utiliser les mécanismes flexibles de Kyoto, comme le mécanisme de développement propre, afin de financer la construction d'industries d'énergies renouvelables dans les régions concernées [plus amplement expliqué par BMU, 2002]. A nouveau, « l'existence de mécanismes de propagation aux régions relativement épargnées incite à ne plus raisonner, pour la négociation climat, en termes de régions gagnantes ou perdantes. Une attitude de solidarité universelle au nom de l'intérêt général bien compris à défaut d'altruisme est alors la seule cohérente avec une prise au sérieux du principe de précaution et une condition nécessaire à un accord viable » [Ambrosi et Hallegatte, 2005].

2.1.6. Faire évoluer la sensibilisation

La sensibilisation aux problématiques relevant du climat est l'affaire de tous. Elle doit prendre essence au sein des communautés et peut se faire via des méthodes de sensibilisation systématique au sein des écoles existantes, ou bien même via la création d'écoles alternatives³⁰⁹. Idéalement, la sensibilisation devrait se faire en tenant compte des explications données précédemment sur les causes d'inaction, et notamment de la nécessité de s'adresser non seulement en termes rationnels mais en termes sensibles³¹⁰.

2.1.7. Comblent le vide juridique quant à la question migratoire

Il est essentiel que les responsables politiques définissent un statut clair pour les migrants climatiques. Le cadre existant ferme les yeux sur un phénomène qui, loin d'être en voie de disparaître, va s'intensifier. Ainsi, il nie toute protection des personnes concernées. Si la solution n'est pas internationale, ou supranationale, alors c'est au niveau national que les débats doivent être enclenchés. La discussion ne peut se révéler stérile dans la mesure où les droits humains ont vocation à s'appliquer universellement. Ils doivent être traduits sous la forme de mesures tangibles et concrètes. Il est du devoir des Etats, et de leaders tels que l'Union Européenne, de veiller à adopter un accord ou des principes directeurs pour s'assurer

³⁰⁹ *Ib.*

³¹⁰ Pistes pour une communication efficace <https://theconversation.com/quelles-images-pour-sensibiliser-aux-enjeux-du-changement-climatique-80644/>.

que « les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommage en lien avec l’environnement dans d’autres » [UNFCCC, 1992].

2.1.8. Soutenir le secteur privé

Les acteurs privés s’engagent de plus en plus fortement dans la lutte contre le changement climatique, puisqu’ils ont compris que cet engagement serait profitable à leurs affaires sur le long terme³¹¹. Le risque climatique se place au cœur des priorités d’un nombre grandissant d’entreprises qui encouragent l’adaptation (Af.47). D’autre part, la chute des prix des technologies vertes et l’augmentation de la taxe carbone ont poussé les privés à se tourner vers des investissements plus compatibles avec les enjeux climatiques afin d’améliorer leurs résultats opérationnels³¹². Plus d’un millier d’entreprises ont d’ailleurs rejoint la *Carbon Pricing Leadership Coalition*³¹³, créée lors de la COP21. Pourtant, si le secteur privé est en partie prêt à remonter ses manches, il est souvent freiné par la bureaucratie excessive, la corruption, et les subventions d’Etats maintenant les énergies fossiles à un prix artificiellement bas qui diminuent les possibilités réelles d’investissement dans les projets écoresponsables³¹⁴. Les gouvernements et l’UE doivent se mobiliser afin de contribuer plus systématiquement, même si des soutiens ont déjà vu le jour (Af.48), à la création d’un environnement permettant le développement d’activités du secteur privé compatibles avec la lutte contre le réchauffement climatique.

3. Limites de l’étude

La présente étude, en raison du format lui étant imposé ainsi que de l’envergure du sujet, n’a fait qu’effleurer des thèmes qui pourraient, un à un, faire eux-mêmes l’objet d’études approfondies. En ce sens, il est un prélude inédit à de plus amples recherches. Inédit, non parce que le lien entre changement climatique n’a jamais été étudié – mais parce que chaque fois qu’il l’a été, la sécurité ou le changement climatique ne correspondaient pas à leur définition la plus inclusive. D’autre part, bien que basé sur des sources scientifiques, ce travail a dû, puisqu’innovant, puiser certaines réponses dans des sources alternatives, y compris la

³¹¹ CDP, *We Me and Business*, The business end of climate change, How bold corporate action supported by smart policy can keep temperature rise below 2°C, 2016, URL <http://static1.squarespace.com/static/575ecca7b654f9dd886dec23/t/576c39fdd2b857d28be73608/1466710526653/The+Business+End+of+Climate+Change.pdf>.

³¹² La Tribune, *Changement climatique : risques et opportunités pour le secteur privé*, 2016, URL <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/changement-climatique-risques-et-opportunites-pour-le-secteur-prive-548757.html>.

³¹³ Carbon Pricing Leadership Coalition website, URL <https://www.carbonpricingleadership.org/>.

³¹⁴ La Tribune, *Changement climatique : risques et opportunités pour le secteur privé*, 2016, URL <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/changement-climatique-risques-et-opportunites-pour-le-secteur-prive-548757.html>.

collecte de données. Il en découle donc, immanquablement, une certaine subjectivité. Comme indiqué en introduction, celle-ci n'est pas rejetée, au contraire. Au sens de cette étude, la recherche, lorsqu'elle conclut que certaines actions sont nécessaires au bien commun, ne devrait pas rejeter sa fonction de plaider. Pire, elle devrait l'endosser pleinement.

Conclusion

La question que posait cette étude était la suivante : *les politiques publiques européennes et leur mise en œuvre actuelles permettent-elles de répondre efficacement aux enjeux de sécurité mondiale liés au changement climatique ?* Une question si vaste n'admet pas une réponse unique. Ainsi, un « oui » ou un « non » uniforme indiquerait que l'analyse a été mal conduite. Le mot clé de cette question est *efficacement*. En effet, les politiques publiques européennes actuellement en vigueur répondent à ces enjeux, tout du moins partiellement. Ce qui nous intéresse, néanmoins, est de savoir si les réponses qu'elles livrent sont efficaces, voire sont *les plus efficaces*. La présente étude révèle que, s'il existe des réponses aux enjeux de sécurité liés aux changements climatiques, leur qualité varie considérablement d'un domaine à l'autre, et ce en grande partie parce qu'elles sont intrinsèquement liées à la lutte contre le changement climatique lui-même. Et cette lutte contre le changement climatique souffre de nombreux cloisonnements, ainsi que d'un manque de synergie. Est-ce pour autant que ce travail prétend produire *les réponses les plus efficaces* ? Non. Il cherche simplement à comprendre pourquoi un sujet aussi vital que celui du changement climatique n'est pas appréhendé de manière plus complète, plus globale. Les éléments habituellement en cause (manque de volonté politique, responsabilité diffuse...) ne suffisent pas à l'expliquer, il faut creuser plus profond, en allant puiser jusque dans la psychologie humaine. Ainsi, l'on comprend que c'est la notion même de changement climatique qu'il faut revoir, et qu'un travail sur ce qu'elle représente s'impose dans tous les domaines d'actions des politiques publiques. Il s'agit de lutter contre ce qui paralyse l'action – l'adiaphorisation, l'impuissance collective, la mainmise des lobbies... L'Union Européenne doit s'émanciper pour provoquer des changements efficaces, se départir des domaines traditionnels d'action. Typiquement, faire évoluer sa politique de production agricole pourrait avoir des effets plus que significatifs. S'il n'existe pas de « solution miracle », il est clair que la conception européenne du changement climatique a besoin d'un renouvellement profond et lucide afin d'être en mesure de répondre efficacement à ses enjeux sécuritaires grandissants.

Annexes

Figure 1 *Fonctionnement des gaz à effet de serre*³¹⁵

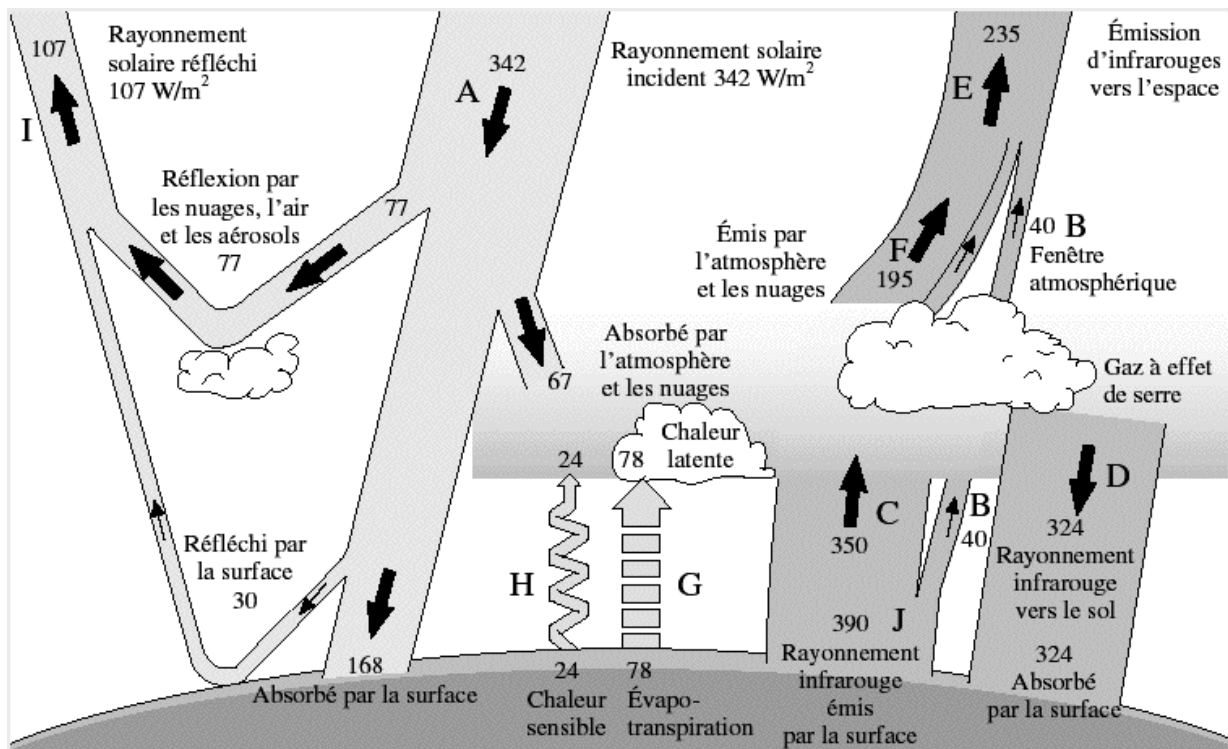
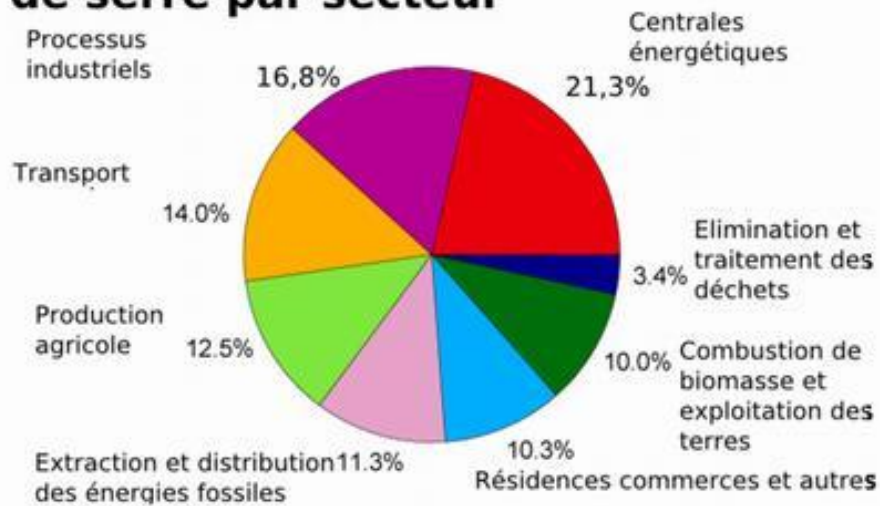


Figure 2 *Emissions annuelles de gaz à effet de serre par secteur*

Emissions annuelles de gaz à effet de serre par secteur



Source: Robert A. Rohde 2007

³¹⁵ Source <https://jancovici.com/changement-climatique/aspects-physiques/quest-ce-que-leffet-de-serre/>.

Figure 3 Scénarios RCP liés aux émissions anthropiques annuelles de CO₂³¹⁶

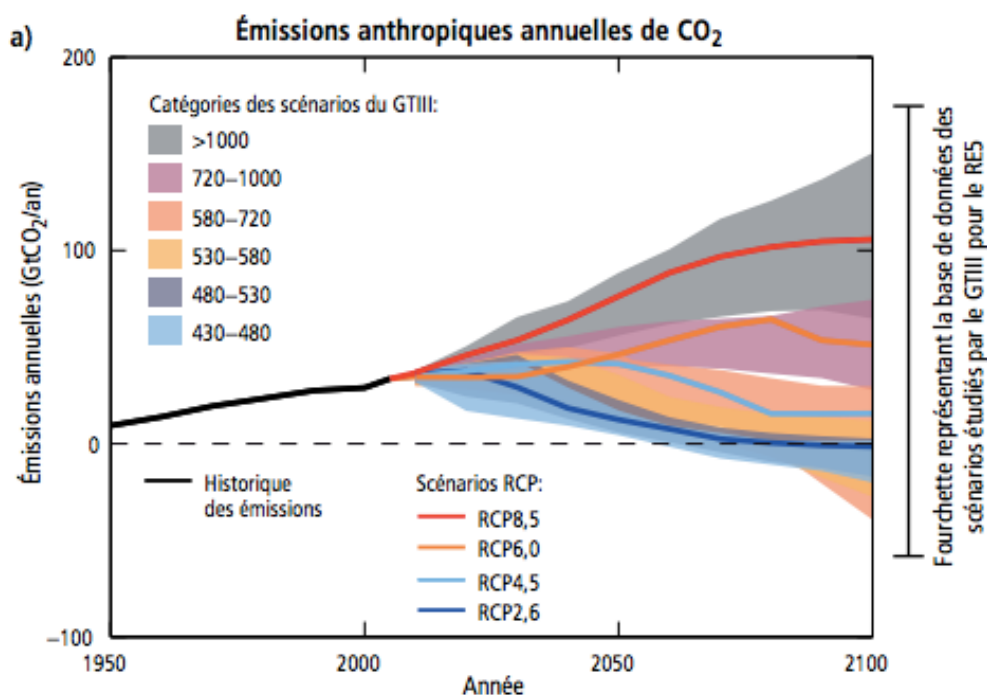


Figure 4 Evolution de la température moyenne sur la planète, 1880-2012

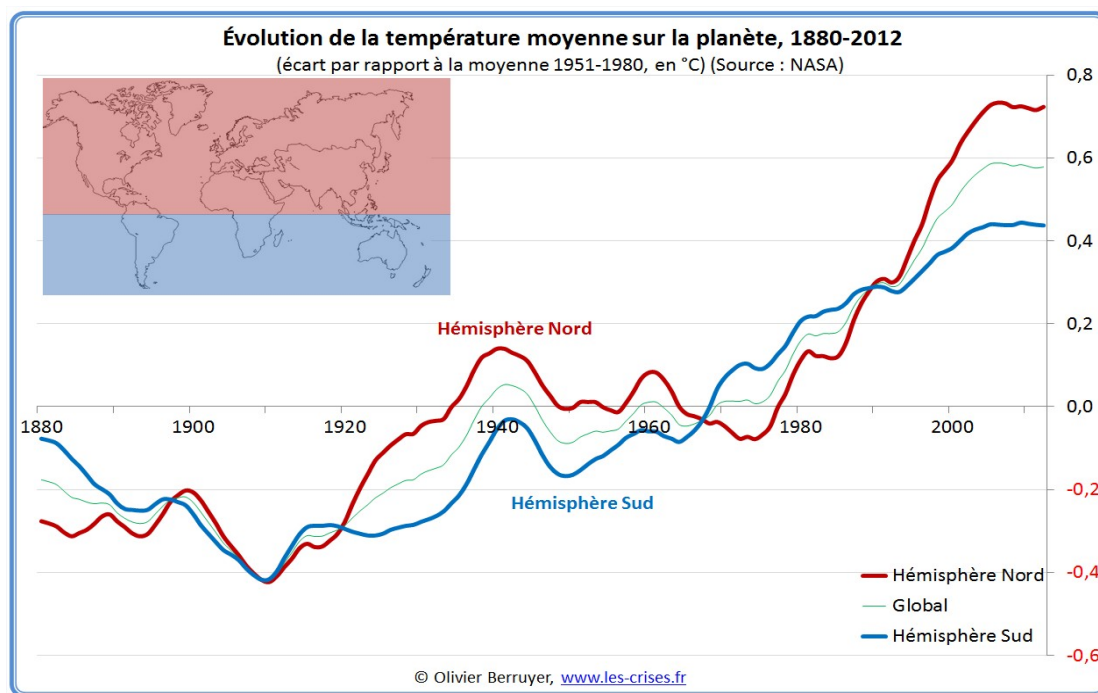


Figure 5 Capacité de survie des espèces en fonction de la vitesse projetée d'évolution climatique selon les différents scénarios mis en place par le GIEC

³¹⁶ « Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) selon les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) uniquement (traits de couleur) et catégories de scénarios associées utilisées par le GTIII (ombrages en couleur représentant la fourchette de 5 à 95 %). Les catégories de scénarios utilisées par le GTIII condensent le vaste ensemble de scénarios d'émissions décrits dans les publications scientifiques ; leurs définitions se basent sur les niveaux de concentration en équivalent CO₂ (en ppm) en 2100. », GIEC, 2014.

Comparaison entre les capacités de déplacement des espèces et la distance de déplacement nécessaire à leur survie

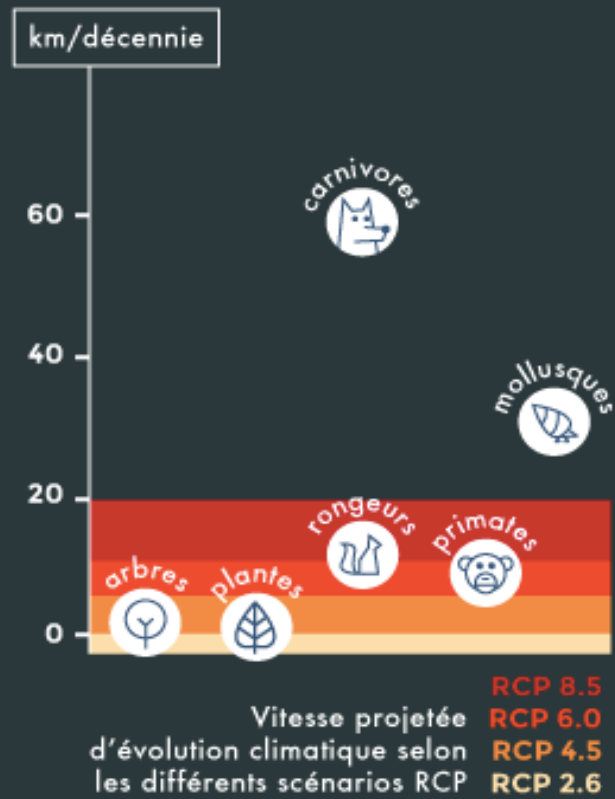
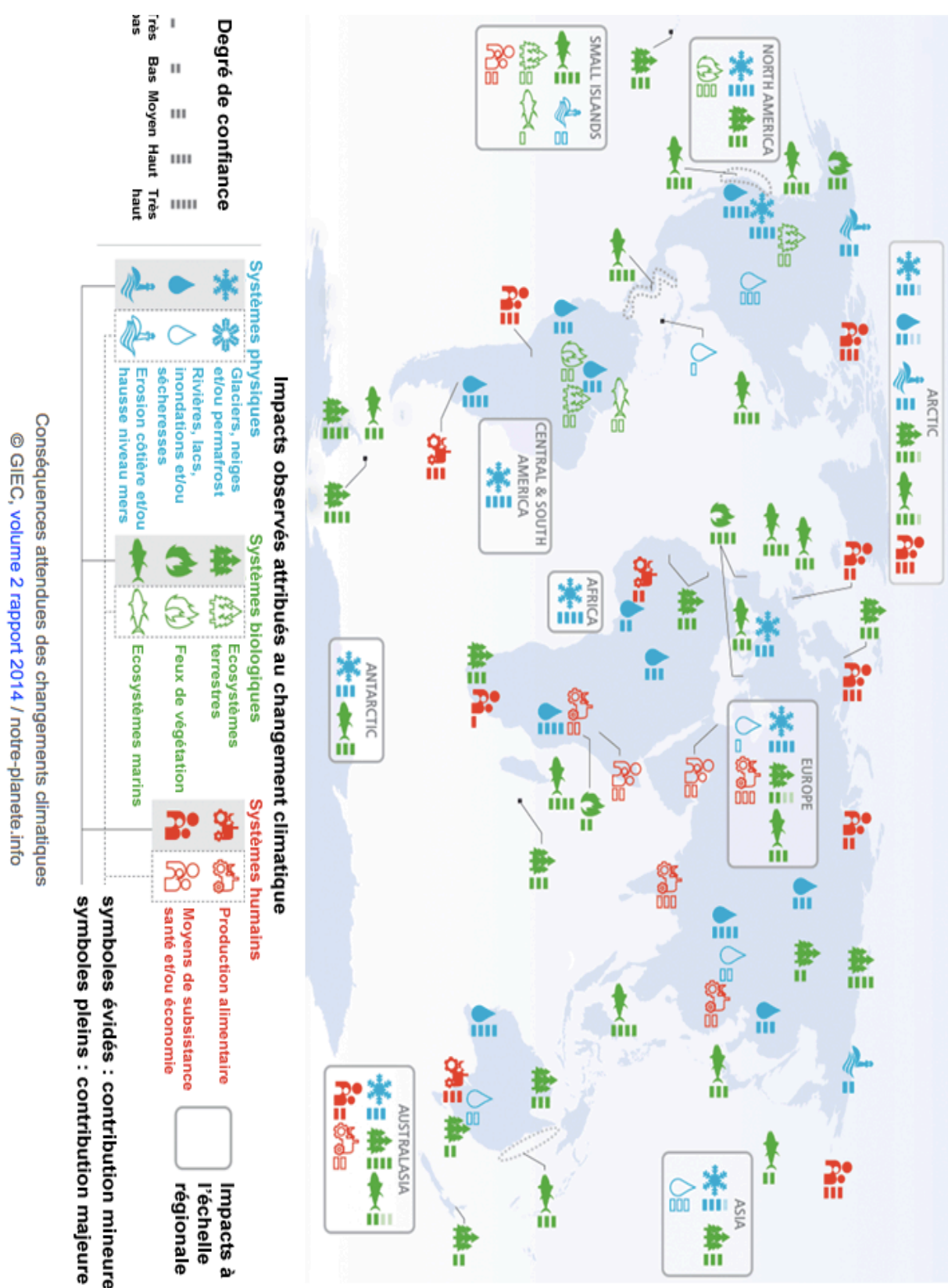


Figure 6 Conséquences attendues des changements climatiques dans le monde



Figures 7-14 *Effets du changement climatique sur la sécurité dans le monde, images issues de Van Eeckhout L., Le Monde, Le drame des migrants climatiques, 2015.*



Seis, Kenya, octobre 2013. A la frontière avec l'Ethiopie, un berger de la tribu des Marille dépèce une vache morte à cause de la sécheresse.

ALESSANDRO GRASSANI/LUZ



Comté de Turkana, Kenya, octobre 2013. Cette source d'eau potable était la seule pour les milliers d'habitants du nord-ouest du pays, elle est asséchée. Turkana est la plus grande zone désertique du Kenya. Elle a été touchée par les plus graves sécheresses depuis soixante ans. Les rares pluies provoquent des affrontements entre les tribus pour le contrôle de l'eau et des pâturages.

ALESSANDRO GRASSANI/LUZ



Arkhangai, Mongolie, mars 2011. Erdene Tuya et son fils de 3 ans, Tuvchinj, au réveil. Dans les bras de l'enfant, un agneau qui dort avec eux.

ALESSANDRO GRASSANI/LUZ



Arkhangai, Mongolie, mars 2011. Erdene Tuya, tire un mouton mort de froid afin de l'enterrer. Ces dernières années, la Mongolie a été frappée par des hivers rigoureux, un phénomène appelé dzud, dû au dérèglement climatique. La famille Tsamba a vu la moitié de son troupeau disparaître en trois hivers. En 2010, 8 millions de têtes de bétail ont péri en Mongolie, forçant plus de 20 000 éleveurs à migrer vers Oulan-Bator. ALESSANDRO

GRASSANI/LUZ



Oulan-Bator, Mongolie, mars 2011. C'est souvent à la décharge publique que les migrants climatiques trouvent leur premier travail dans la capitale. Ils ramassent des morceaux de ferraille qu'ils revendent. La population d'Oulan-Bator a doublé en vingt ans, les nouveaux habitants s'installant dans les bidonvilles. Peu éduqués, les éleveurs contraints de quitter leurs terres sont confrontés au chômage et à la misère.

ALESSANDRO GRASSANI/LUZ



Debnagar, Bangladesh, août 2011. Les villageois du district de Satkhira, contemplant la montée des eaux. La rivière Betna est sortie de son lit comme chaque année depuis neuf ans et les habitants se sont habitués à vivre dans ces conditions cinq mois par an. Très touché par les cyclones, le Bangladesh fait partie des pays les plus affectés par le réchauffement climatique.

ALESSANDRO GRASSANI/LUZ



Delta du Gange, Bangladesh, août 201. Des éleveurs de bétail coupent de l'herbe pour nourrir leurs bétails. Autrefois habitée, l'île de Gazura a été submergée par la rivière Meghna. Si le réchauffement climatique se poursuit à ce rythme, 20 % de sa superficie du pays sera immergée avant la fin du siècle et des millions de personnes contraintes à quitter leurs terres. ALESSANDRO GRASSANI/LUZ

GRASSANI/LUZ



Haïti, lac Azuei, 2015. L'expansion du lac Azuei est sans précédent : sa superficie a presque doublé en dix ans, submergeant et détruisant les habitations et les exploitations agricoles. Ne demeure que quelques arbres fantômes. Les experts attribuent ce phénomène au changement climatique : les pluies sont ces dernières années plus abondantes dans la région, à cause du réchauffement de la mer des Caraïbes. ALESSANDRO GRASSANI/LUZ

GRASSANI/LUZ

Figure 15 *Exemple de la gestion de l'ouragan Katrina (Lainé, 2015)*

Comme souligné par de nombreux spécialistes des questions environnementales et migratoires, la gestion de la crise suscitée par l'ouragan Katrina, en 2005 aux Etats-Unis, est parvenue à démontrer que même les Etats stables et prospères peuvent être incapables de répondre et de maîtriser les conséquences de phénomènes climatiques soudains, et notamment les migrations forcées massives.

Figure 16 *Risques associés aux changements climatiques dans certaines régions critiques*³¹⁷

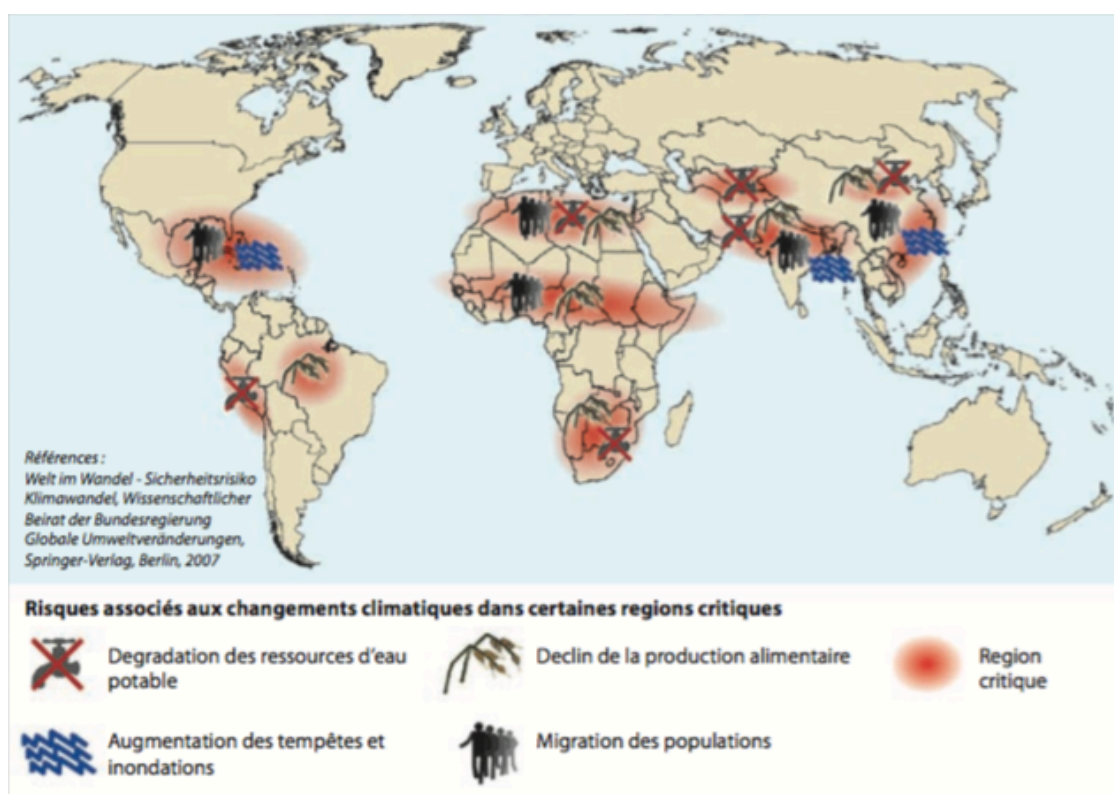


Figure 17 *L'exemple de la Dust Bowl Migration (Ambrosi et Hallegatte, 2009)*

Un bon exemple d'exode rural en réponse à un choc climatique est la migration qui a eu lieu au sud-ouest des Etats-Unis dans les années 30, la *Dust Bowl migration*. A la suite d'une longue période de sécheresse et de températures supérieures à la normale, c'est-à-dire un climat proche de celui qu'on prévoit pour la fin de ce siècle, environ 300.000 fermiers ont quitté les grandes plaines pour rejoindre les villes en Californie. Malheureusement, le manque de travail a mené ces immigrants à habiter dans des bidonvilles avec leur lot de maladies. En raison de la mauvaise situation économique, le chômage a atteint des sommets, rendant la vie difficile également pour les habitants de Californie.

³¹⁷ Rapport Solana Madriaga, 2008.

Figure 18 *Evolution de la superficie du lac Tchad entre 1963 et 2001*

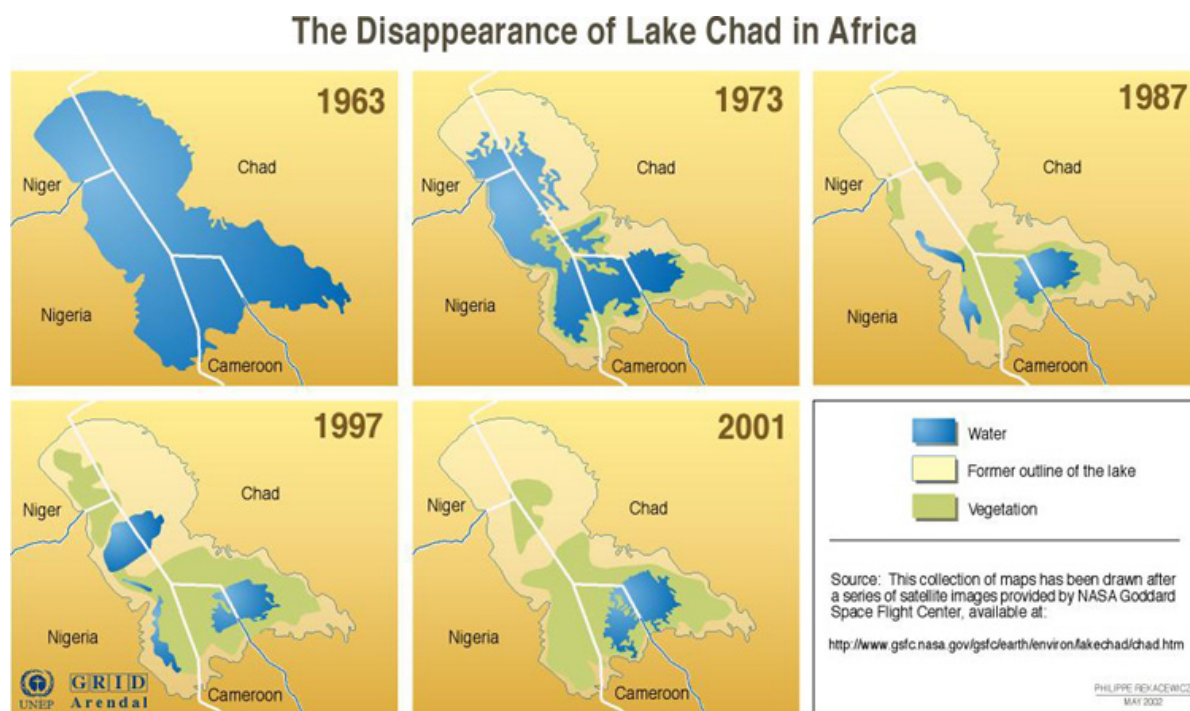


Figure 1 : Resource Capture and Ecological Marginalization

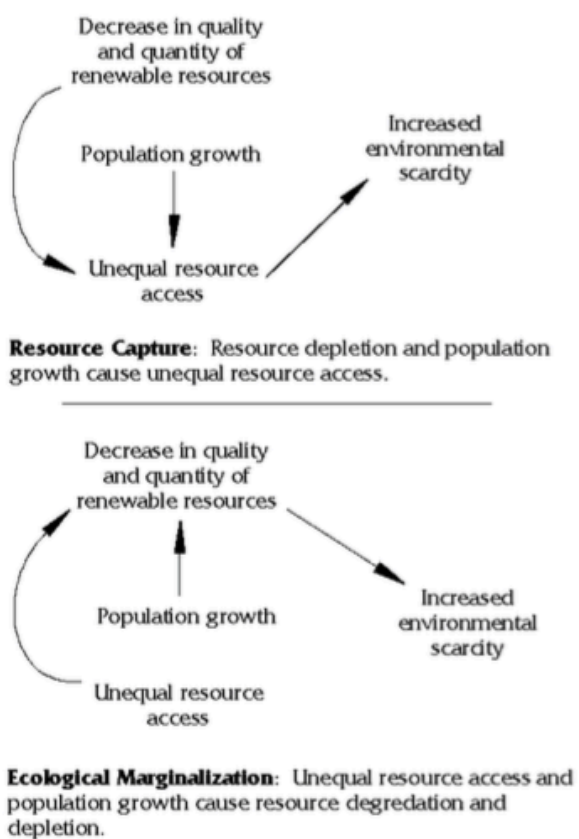
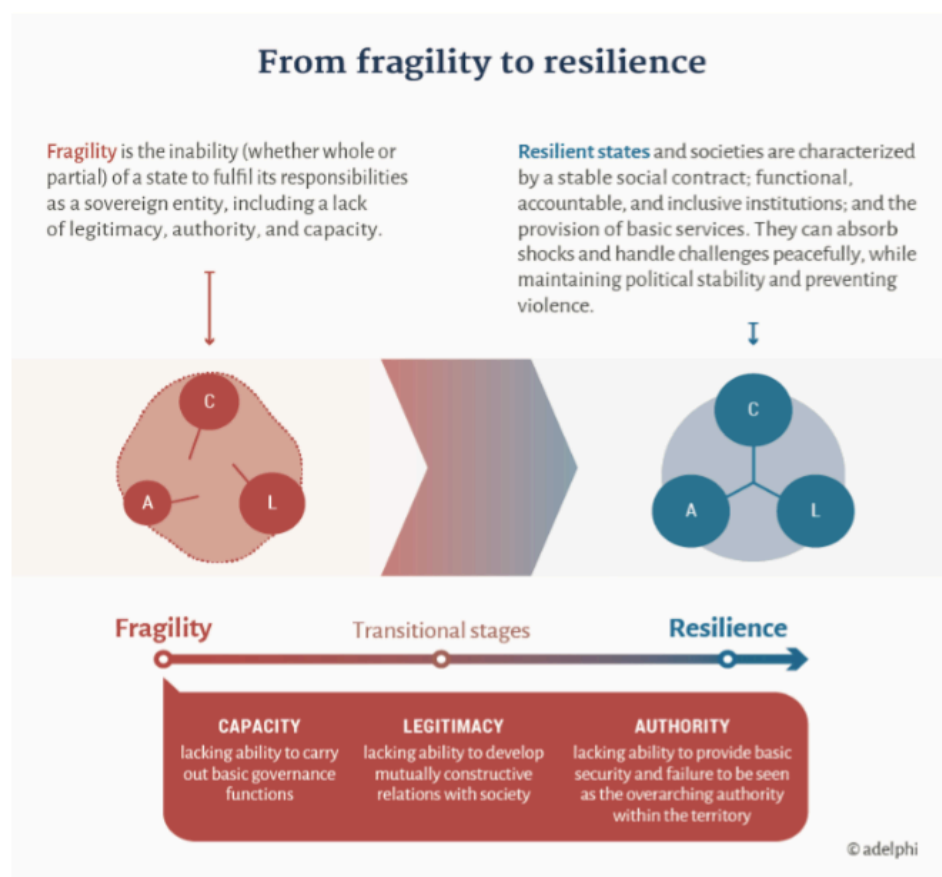


Figure 19 *Interaction entre ressources et enjeux de sécurité humaine, Homer-Dixon, 1999*

Figure 20 *From Fragility to Resilience, OECD, 2013*



► Sources: OECD (2013b; 2008a); Bellina et al. (2009)

Figure 21 *Climate is the ultimate threat multiplier, A New Climate for Peace*

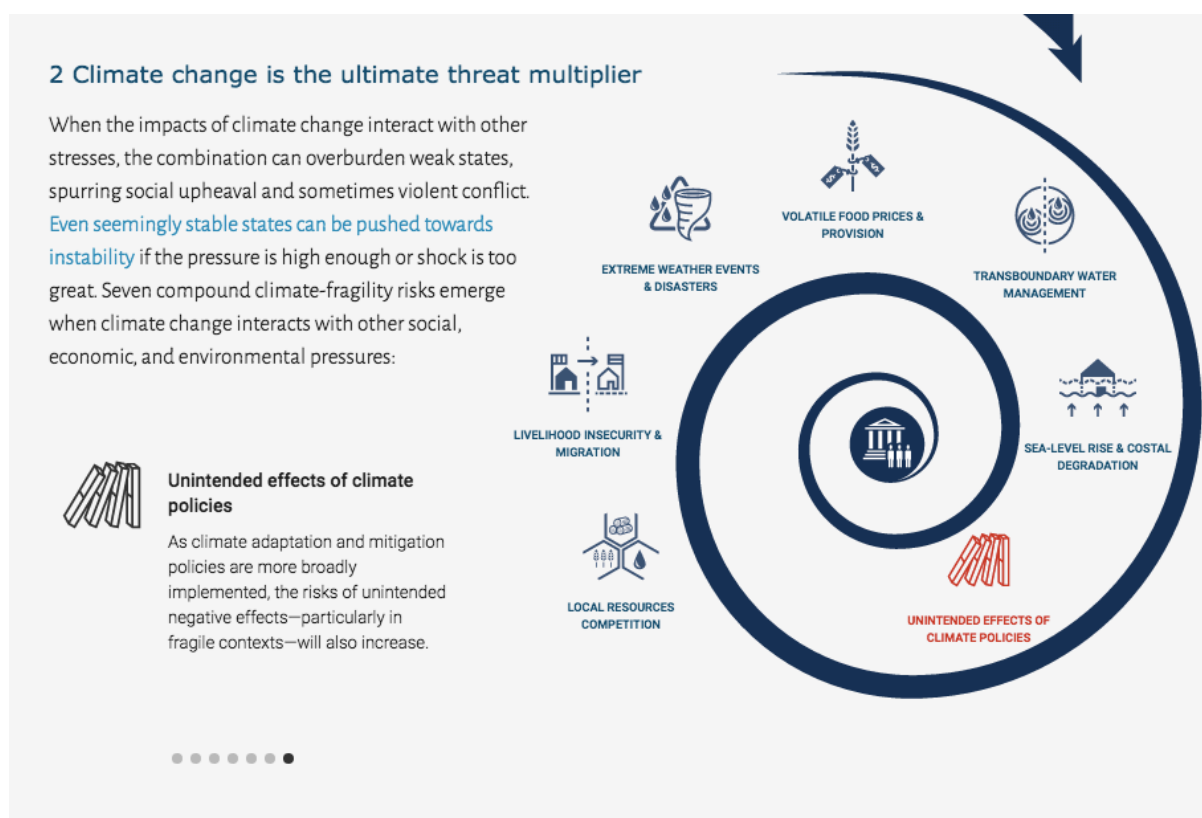


Figure 22 *Le rôle du changement climatique dans la guerre du Darfour (Hellendorff, 2012)*

En 2007, Ban Ki-Moon reconnaissait le rôle profond du changement climatique dans le déclenchement du conflit au Darfour. Il affirmait le rôle clé de la baisse du niveau des précipitations et du manque de terres dans la dégradation des relations entre éleveurs nomades et fermiers sédentaires, ayant mené à une guerre sévissant sans répit depuis quatorze ans.

Figure 23 *Intégrer l'adaptation dans la planification économique nationale : Kiribati (Bettencourt, 2004)*

Kiribati est l'un des Etats les plus vulnérables au monde, de par son environnement physique aussi bien que sa situation socio-économique. Pourtant, il est parvenu à intégrer l'adaptation dans sa stratégie de développement national (mise en place entre 2004 et 2007), qui fut suivie par des plans ministériels, des prévisions budgétaires et plusieurs consultations nationales. Cela a permis à Kiribati de hiérarchiser les risques et les options d'adaptation, d'attribuer des responsabilités précises, et de créer une concordance entre les priorités d'adaptation et les plans opérationnels gouvernementaux.

Figure 24 *S'adapter à l'impact territorial : le cas du Vietnam (Descamps, 2015)*

Le Vietnam est quasiment entièrement entouré par la mer de Chine. Il va perdre, avec la montée des eaux, au moins 26,000 kilomètres carrés de terre, c'est à dire 10% de son territoire. Il lui faudra faire un choix, au préalable, des territoires à protéger ou à sacrifier. Toute son économie devra être réorganisée.

Figure 25 *Exemple d'un projet liant changement climatique, sécurité et développement durable : Gestion des Ecosystèmes basée sur les communautés de base (Djiga, 2009)*

Le projet de partenariat « Gestion des Ecosystèmes basée sur les communautés de base » a permis de nombreux échanges enseignants/étudiants entre l'Université de Moncton (Canada) et l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso). Cet échange a facilité la formation d'acteurs locaux du développement au Burkina Faso et a souligné l'importance clé du domaine environnemental dans le développement local et les questions sécuritaires. Ce projet a été entièrement financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).

Figure 26 Exemple de plateforme innovante : *the ECC Platform*³¹⁸

Le site *ECC Platform*, soutenu par l'Union Européenne, offre une plate-forme d'échange sur l'environnement, les conflits et la coopération. Il vise à favoriser une paix et un développement durables en rassemblant et en diffusant des connaissances. Il cherche également à créer des réseaux entre les parties prenantes dans les communautés mondiales de l'environnement, du climat, de la politique étrangère et de la sécurité. Ce site met l'accent sur la diplomatie climatique en explorant la dimension politique étrangère du changement climatique et de la politique climatique, y compris les différentes approches régionales et thématiques ; il vise également à fournir des arguments en faveur d'une coopération internationale renforcée et de l'engagement diplomatique pour le climat dans les forums multi et bilatéraux. Enfin, il offre un espace pour partager des analyses, des recherches et des idées nouvelles sur les impacts du changement climatique et les réponses au changement climatique dans les États fragiles et sur les actions nécessaires pour renforcer la résilience et la stabilité.

Figure 27 L'avis d'H. Welzer sur l'aspect social des recherches (p.43-46)

« Il est frappant que presque tous les travaux portant sur ces phénomènes [évolution du climat] ressortissent aux sciences de la nature tandis que c'est le silence du côté des sciences sociales et humaines, comme si n'entraient pas dans leur compétence des phénomènes comme l'implosion de sociétés, les conflits autour des ressources, les migrations massives, les insécurités, les angoisses, les radicalisations, les économies de guerre et de violence, etc. Dans toute l'histoire des sciences, on ne trouverait sans doute aucune situation comparable, où le scénario scientifiquement évident d'un changement des conditions de vie dans de vastes parties du monde soit enregistré par les sciences sociales avec une telle indifférence. Il y a là aussi peu de discernement que de sens des responsabilités. [...] Il est grand temps que ces sciences se modernisent et, sortant du monde des discours et des systèmes, en viennent aux stratégies par lesquelles les êtres sociaux parviennent à gérer leur existence ».

³¹⁸ ECC Platform, URL <https://www.ecc-platform.org/about-ecc>.

Figure 28 Contribution des différents secteurs aux gaz à effet de serre, EEA, 2012

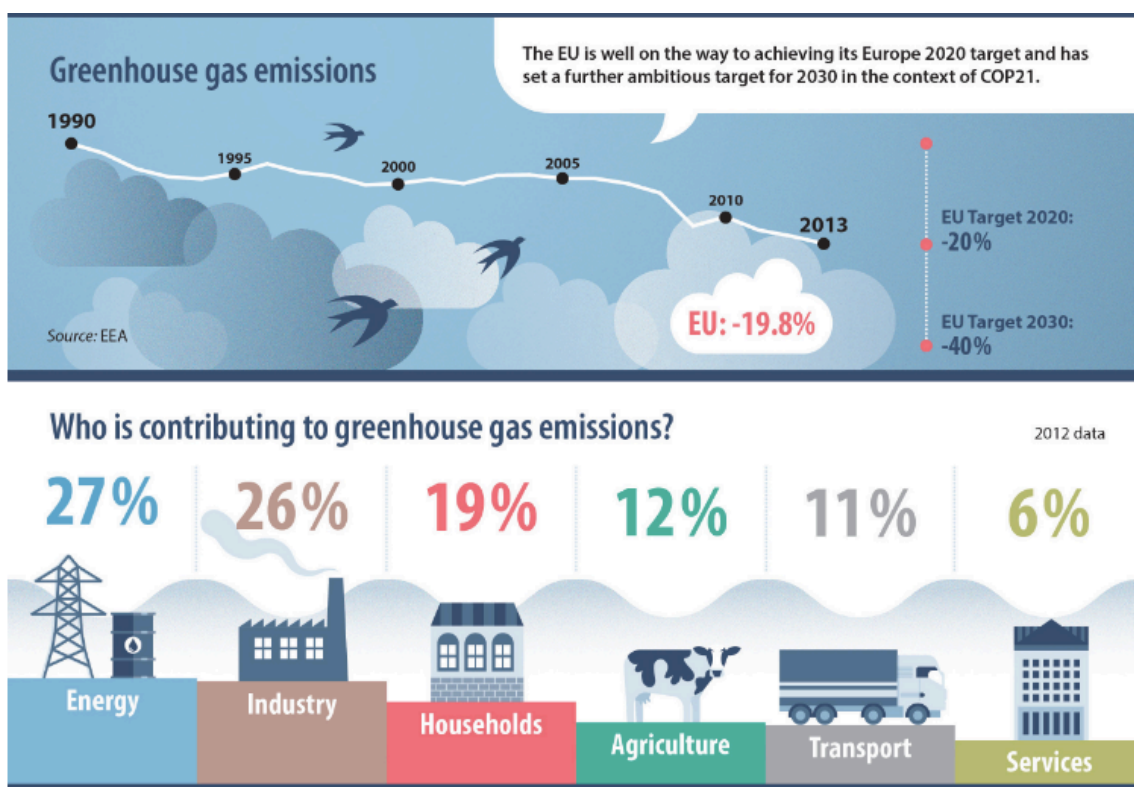


Figure 29 Dépendance de l'UE aux importations de combustible et de produits alimentaires, L'UE, Un leader dans la lutte contre le changement climatique ? Blogsi, 2015

Graphique 2 : dépendance de l'UE aux importations de combustibles et de produits alimentaires¹⁹

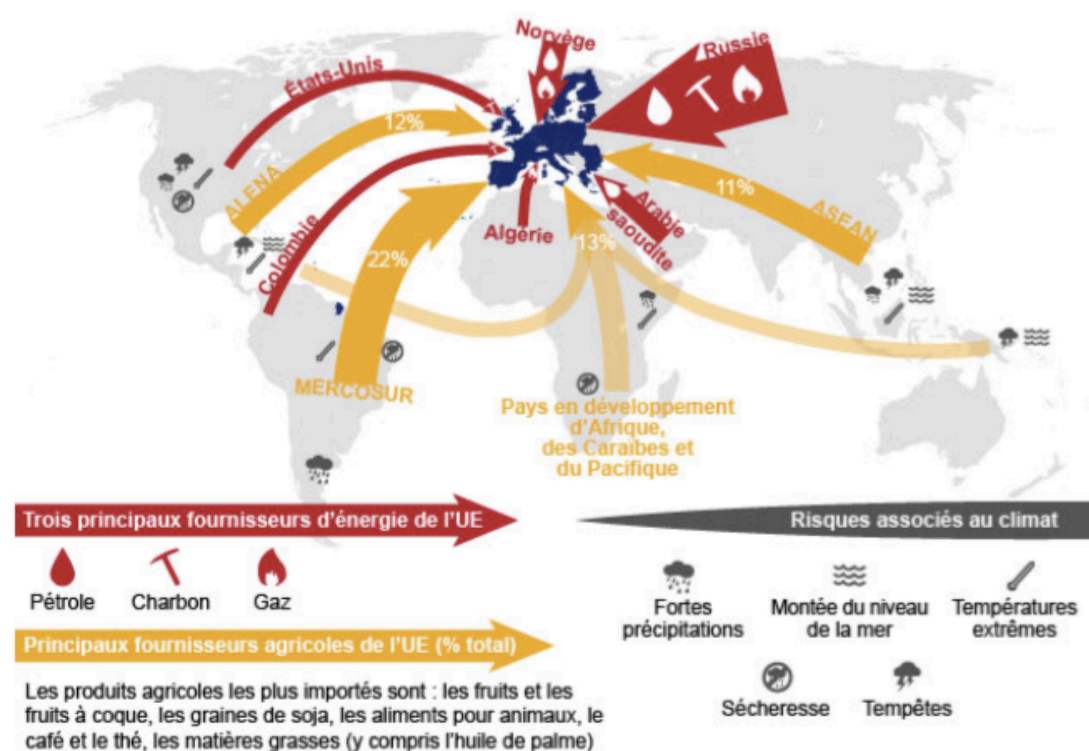


Figure 30 Aperçu des plans et stratégies d'adaptation nationale, de leur suivi, des mécanismes de rapport et d'évaluation des systèmes en Europe, EEA, 2014

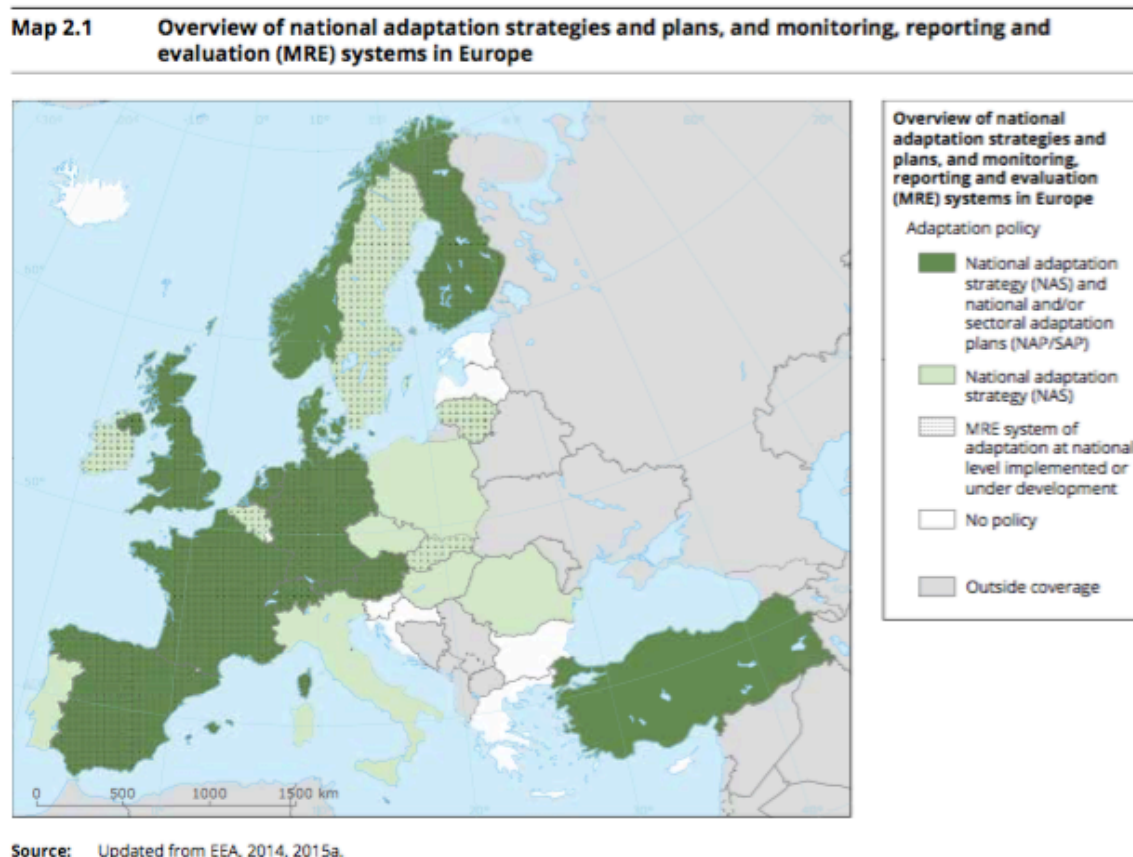


Figure 31 Effets du changement climatique sur les produits importés dans l'Union Européenne, Oxfam, 2014

« Même les élevages de l'UE sont tributaires de ces importations, car 70 % des aliments pour animaux d'élevage laitier et à viande de l'UE proviennent de pays en développement. Une modélisation de l'*Institute of Development Studies* montre qu'en 2030 les consommateurs européens pourraient être confrontés à une augmentation des prix du riz, du blé et du maïs de 70 à 110 % par rapport aux cours de 2010. Près d'un tiers à la moitié de cette hausse est imputable aux effets du changement climatique. [...] Entre la hausse des coûts des énergies fossiles importées et la volatilité des prix des aliments importés, l'Europe risque de se retrouver prise en tenailles. Les prix de l'énergie et des aliments que paient les citoyens de l'UE augmentent beaucoup plus rapidement que les coûts d'autres produits, ce qui contribue à accroître le coût de la vie en Europe. Les tranches les plus pauvres de la population seront en proie aux plus grandes difficultés, car les ménages qui disposent de revenus faibles consacrent une part beaucoup plus importante de ces revenus à l'alimentation et au chauffage. Alors que l'austérité actuelle complique déjà la vie de nombreux Européens à faibles revenus, le changement

climatique vient ajouter un fardeau supplémentaire, qui contraindra peut-être certaines personnes à devoir choisir entre se chauffer et s'alimenter. La seule façon raisonnable pour l'Europe de ne plus être prise en tenaille est de lutter de manière ambitieuse contre le changement climatique, au niveau local et mondial, en s'affranchissant progressivement de sa dépendance aux coûteuses énergies fossiles importées pour privilégier les énergies durables et renouvelables en Europe ».

Figure 32 *Exemples de projets de préparation aux catastrophes financées par l'UE*

Premiers secours au Pérou (IFRCS, 2002)

Arequipa est la deuxième ville péruvienne, l'une des plus pauvres du pays. Grâce aux financements de l'UE, la Croix-Rouge a formé, dans l'un de ses plus gros bidonvilles, 15 brigades d'urgence pour l'évacuation et les premiers secours. La brigade a répété les procédures d'évacuation jusqu'à la nuit précédant le séisme. Lorsque la catastrophe est arrivée, les habitants « savaient quoi faire et où aller car leurs maisons se sont effondrées. Ils n'ont pas paniqué. Ils ont travaillé ensemble en tant que voisins, en faisant en sorte que tout le monde ouvre des espaces. Les brigades ont certainement sauvé des vies ici. » Testées sur le terrain, les brigades doivent maintenant être répliquées plus largement dans la zone sismique du sud du Pérou, grâce à un autre financement de l'UE.

Préparation aux catastrophes au Vietnam (CE/ECHO, site officiel)

Au Vietnam, pays fréquemment touché par les tempêtes tropicales qui engendrent des inondations et glissements de terrain, l'UE a financé des sessions de préparation aux catastrophes dans les écoles. Ce programme mobilise des méthodes novatrices et adaptées aux enfants, comme par exemple, des simulations et des exercices. Il a permis à quelque 500 000 élèves et plus de 15 000 instituteurs primaires d'apprendre à se préparer aux catastrophes et à mieux en gérer les conséquences grâce à l'élaboration de plans adaptés aux enfants et qui transforment les écoles en espaces sécurisés

Figure 33 Disaster Risk Reduction Funding 2016, DG ECHO, 2017

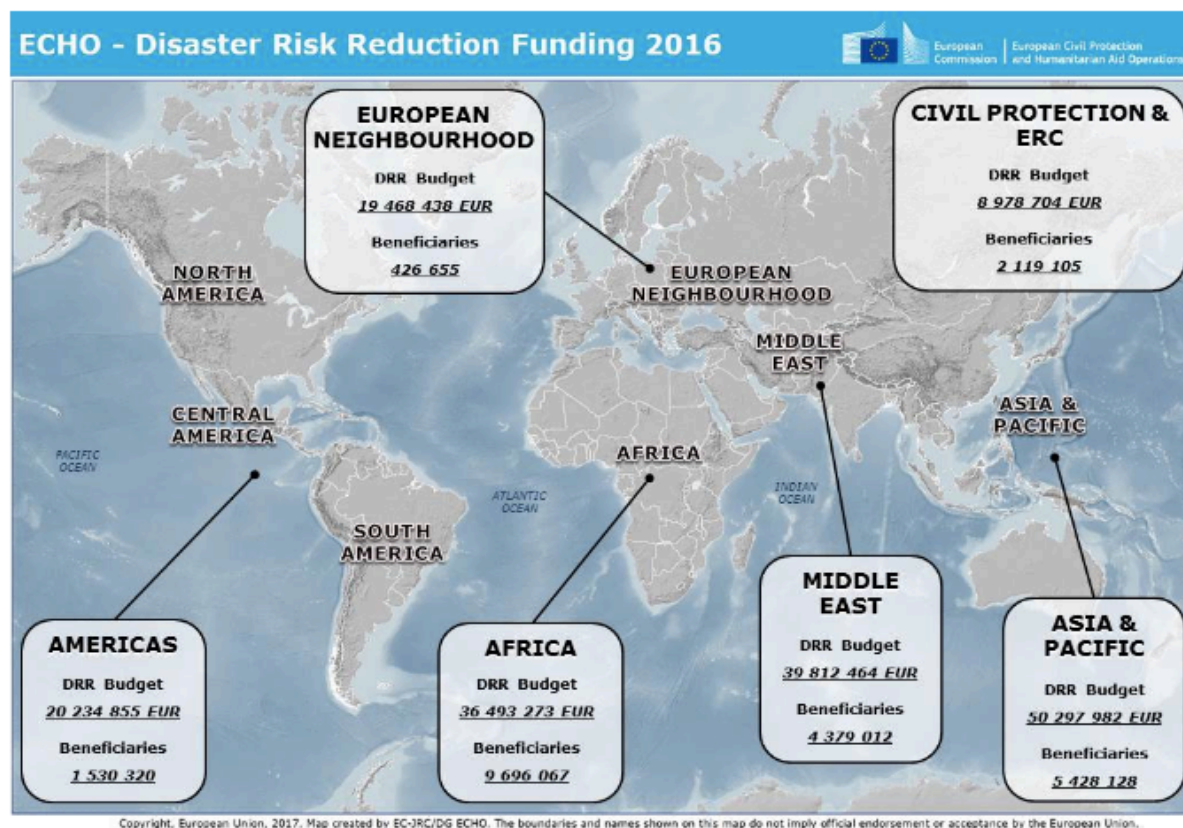


Figure 34 Illustration des conséquences migratoires de projets de développement³¹⁹

« Malheureusement, la réinstallation n'est en rien une tâche facile. Il est devenu évident à partir des évictions produites par des projets de développement que celles-ci impliquent des risques élevés pour les personnes concernées – et ceci même lorsqu'un projet comporte un plan de réinstallation planifiée. L'expérience et la littérature scientifique montrent que les réinstallations comportent des risques élevés en termes de bien-être des personnes. Il est intéressant de constater que le chiffre souvent cité d'un milliard de réfugiés environnementaux d'ici à 2050 comprend en effet 645 millions de personnes potentiellement déplacées par des projets de développement qui s'ajoutent aux 250 000 personnes évoquées dans le rapport *Christian Aid* et aux autres réfugiés générés par des conflits liés à la rareté des ressources. Cela signifie que les expulsions dues à des projets de développement pourraient s'avérer être un plus grand défi que les déplacements consécutifs à des catastrophes naturelles ».

³¹⁹ Schade, Jeanette. Obergassel, Wolfgang. (2014) Human rights and the Clean Development Mechanism. *Cambridge Review of International Affairs*, 27.

Figure 35 *Exemple de bonne pratique de gestion des ressources transfrontalières : le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins, fleuves, lacs et aquifères, site officiel de l'UNFCCC*³²⁰

Ce Pacte (actifs dans 87 pays du monde) vise à inciter les pays à unir leurs forces pour aborder l'enjeu de la gestion des ressources en eau transfrontalières. Au Pérou, en Équateur, au Brésil et en Colombie, le programme *Ecocuencas*, financé par la Commission européenne, est un engagement triennal en faveur d'un mécanisme financier pour soutenir les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins des fleuves (2 500 000€). Il permet d'anticiper de possibles tensions liées à l'utilisation de l'eau, ressource toujours plus rare avec les effets du changement climatique.

Figure 36 *Zoom sur une initiative financée par l'UE d'assurance contre les risques météorologiques, CE/ECHO*³²¹

« En Haïti, une initiative soutenue par l'UE a permis d'offrir à des micro-entrepreneurs aux revenus faibles, une assurance abordable contre les risques liés aux conditions météorologiques. Des milliers d'entre eux sont désormais mieux protégés contre les pertes occasionnées par les catastrophes naturelles, leur évitant ainsi d'être en défaut s'ils ont des dettes et réduisant les difficultés qu'ils pourraient encourir lorsqu'ils demandent un prêt pour se sortir de la crise. ».

Figure 37 *Interactions entre économie et changement climatique (Ambrosi et Hallegatte, 2009)*

Le cyclone Ivan à Grenade

Bien que faibles en valeur, il faut bien voir que les dommages infligés aux pays en développement n'en représentent pas moins une fraction souvent substantielle de leur PIB avec des conséquences lourdes pour leurs économies et leurs habitants. Ainsi, le cyclone Ivan qui a frappé Grenade en septembre 2004, a infligé des dégâts estimés à 200% du PIB, touchant près des deux tiers de la population (90% des habitations détruites) et entraînant une récession économique.

³²⁰ United Nations, Climate Change, communiqué de presse LPAA résilience 1 : Lancement du Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques, 2015, URL <https://cop23.unfccc.int/fr/news/lancement-du-pacte-de-paris-sur-l-eau-et-l-adaptation-aux-changements-climatiques>.

³²¹ Commission Européenne, Renforcer la résilience : l'approche de l'UE, Factsheet, URL http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/EU_building_resilience_fr.pdf.

Le café en Ouganda

Pour une élévation de la température moyenne de 2°C, la surface disponible pour la culture du café en Ouganda serait dramatiquement réduite, se repliant vers les zones d'altitude élevée. Or, l'agriculture représente la principale ressource du pays : elle fait vivre près de 90% des 22 millions d'habitants, engendre à elle seule 80% des emplois, représente près de 45% du PIB et 90% des exportations. La culture du café est majoritairement destinée à l'exportation et assurait jusqu'en 1999 près de 65% des revenus du pays en devises étrangères. Si les terres appropriées pour la culture du café étaient effectivement dramatiquement réduites, le dommage résultant ne se mesurerait pas seulement en termes de perte de productivité pour le secteur agricole étant donnée l'importance de cette culture : il s'agirait de prendre en compte également les conséquences macro-économiques à l'échelle nationale et les conséquences sociales.

Figure 38 Channels of Influence, EEA, 2014

Channels of Influence

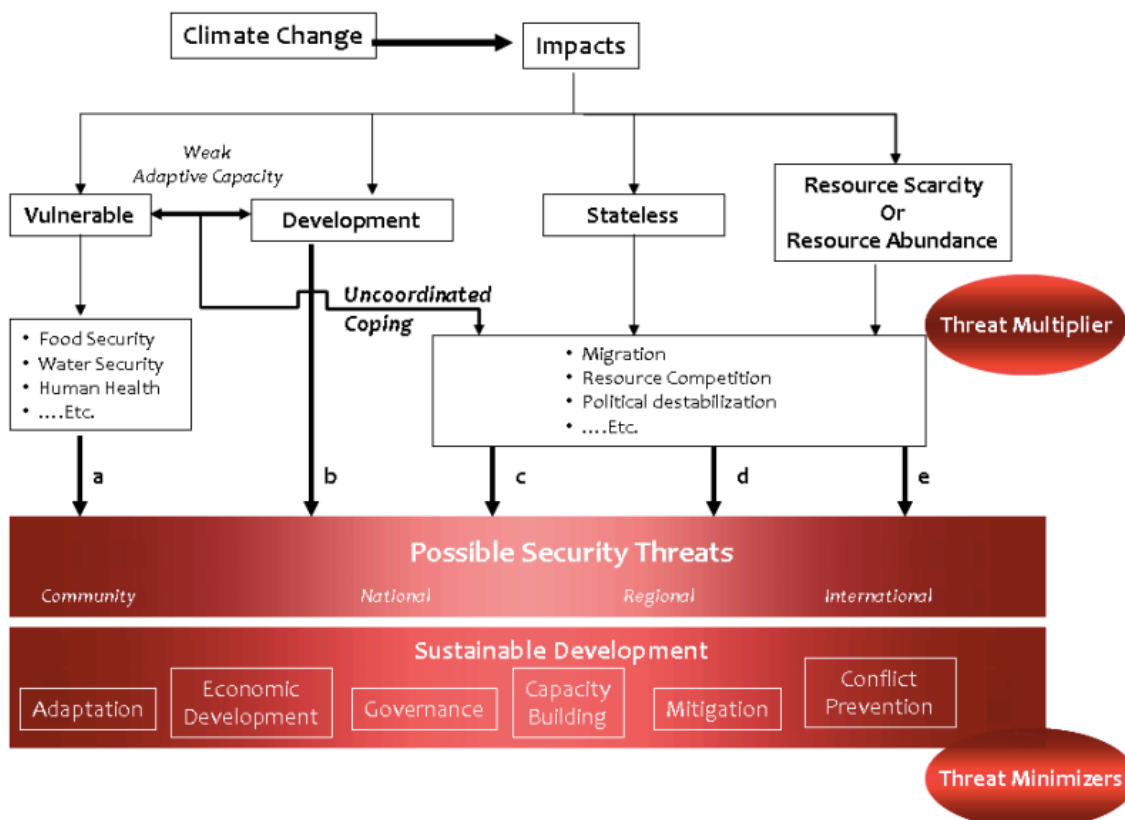


Figure 39 *La contribution du Centre Commun de Recherches dans l'accès du Burkina Faso aux énergies renouvelables*³²²

Le rapport du CCR « Cartographier l'option la moins coûteuse pour l'électrification rurale au Burkina Faso » contribue à une transformation énergétique tant au niveau scientifique que politique. L'utilisation énergétique actuelle au Burkina Faso est basée sur la biomasse, les importations d'électricité, la production de combustibles fossiles et l'hydroélectricité. L'utilisation des énergies renouvelables y est très faible. Les conclusions du rapport du CCR aideront le gouvernement burkinabè et les partenaires au développement à définir les options d'électrification rurale les moins chères dans le cadre des plans d'action nationaux pour l'initiative Énergie durable pour tous (SE4ALL) des Nations Unies, qui habilite les dirigeants à créer des partenariats et à débloquer des financements pour atteindre l'accès universel à l'énergie durable.

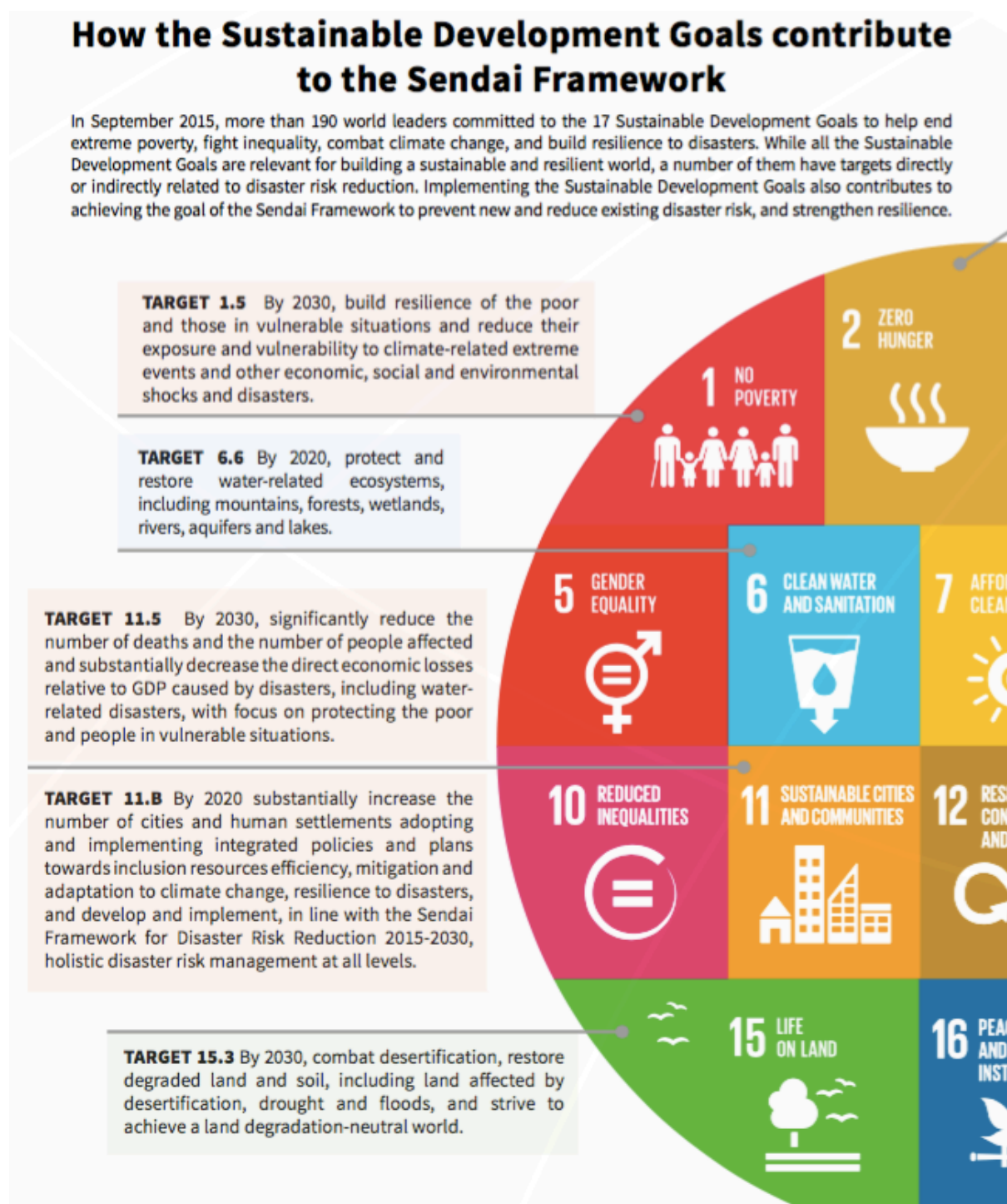
Figure 40 *Les sept cibles du cadre de Sendai*

1. *Accès à l'alimentation* : la réduction des risques de catastrophes est un prérequis à l'élimination de la faim, et à la protection des moyens de production essentiels à la sécurité alimentaire. Des évaluations intégrées des risques de catastrophes, des mécanismes d'alerte précoce et des outils de financement novateurs peuvent ainsi permettre de réduire les pertes agricoles et économiques.
2. *Santé et bien-être* : il s'agit de renforcer la résilience des systèmes de santé nationaux en y intégrant la gestion des risques de catastrophes et en promouvant les formations afin de pallier la perturbation des services de base.
3. *Éducation de qualité* : sensibiliser aux risques permettrait d'avoir une éducation de qualité inclusive et équitable réduisant les pertes dues aux catastrophes.
4. *Égalité des sexes* : les femmes devraient diriger et promouvoir des politiques publiques, plans et programmes de réduction des risques qui soient sexo-spécifiques, équitables et accessibles.

³²² EU Science Hub, Mapping the least-cost option for rural electrification in Burkina Faso: Scaling-up renewable energie, 2017 <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/mapping-least-cost-option-rural-electrification-burkina-faso-scaling-renewable-energy>.

5. *Assainissement* : la formation des praticiens de la santé communautaire aux approches de réduction des risques de catastrophe et la conformité aux normes de santé et de sécurité existantes, en mettant l'accent sur la gestion des risques de catastrophe, renforceront les systèmes de santé résilients. Les infrastructures d'eau résilientes devraient rester opérationnelles pendant et après les catastrophes afin de fournir des services vitaux et essentiels et de limiter la propagation des maladies.
6. *Energie propre* : le cadre de Sendai préconise une utilisation et une gestion durables des écosystèmes ainsi que des approches intégrées de gestion de l'environnement et des ressources naturelles intégrant la réduction des risques de catastrophe. La coopération transfrontalière sur les approches écosystémiques des ressources naturelles partagées renforce la résilience et peut réduire les risques de catastrophe, tout en contribuant à atteindre l'objectif de développement durable d'une énergie propre et abordable.
7. *Travail décent et croissance économique* : le cadre de Sendai préconise une réduction substantielle des pertes économiques liées aux catastrophes par rapport au PIB mondial d'ici 2030. Si des investissements publics et privés dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe par des infrastructures structurelles et non structurelles ont lieu, ils peuvent renforcer la résilience économique des populations et stimuler l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois.

Figure 41 *How the sustainable development goals contribute to the Sendai Framework, Implementing the Sendai Framework to achieve the Sustainable Development Goals, UN, 2016*



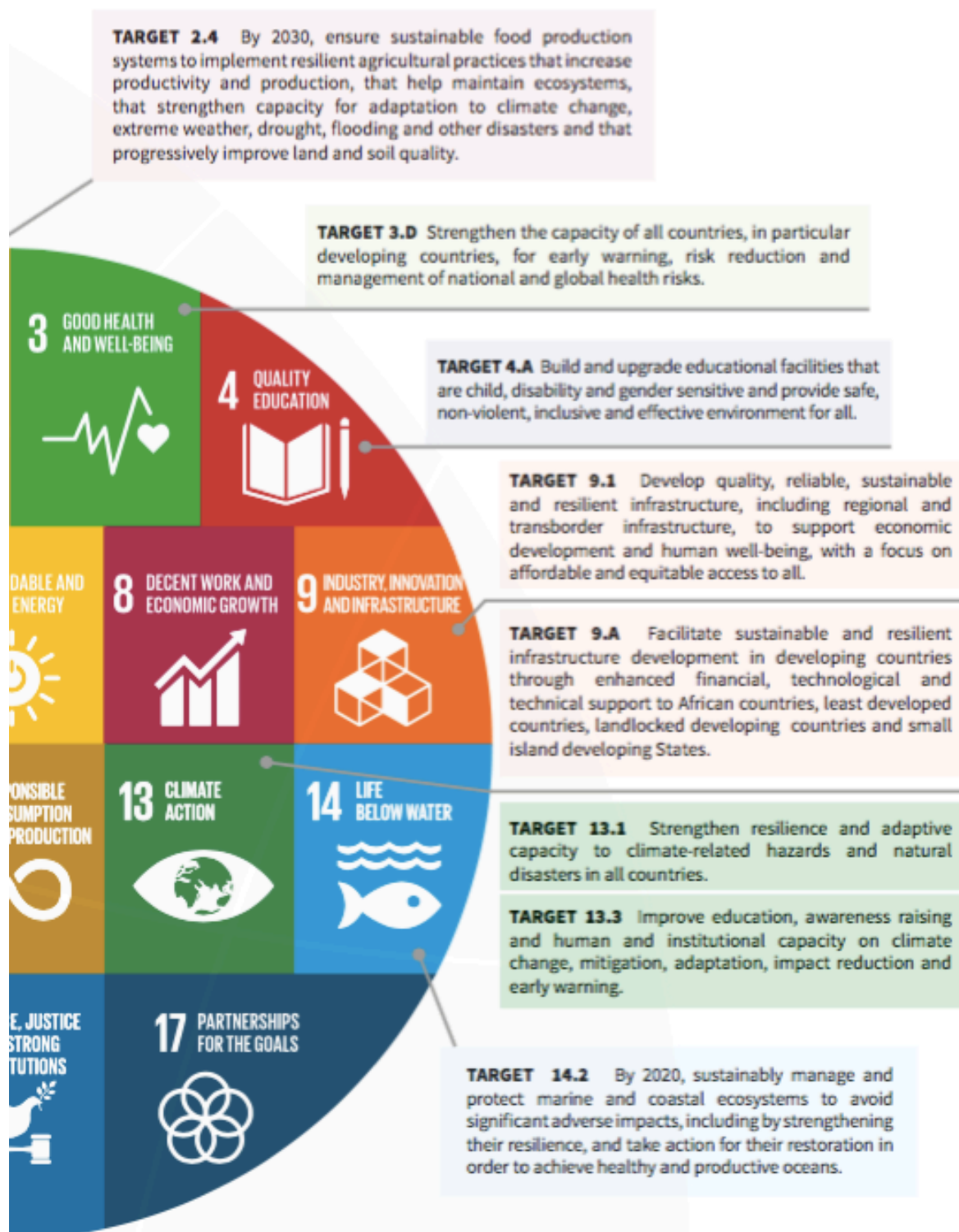


Figure 42 Exemple d'utilisation du capital social dans un but de reconstruction³²³

En Inde, les Comités de la *mohalla* (paix) ont permis de réduire le nombre de conflits entre musulmans et hindous dans un certain nombre de zones urbaines, notamment Mumbai, Gujarat et Bhiwandi. Alors que les tensions étaient fortes entre les différents groupes, ces Comités de la paix ont rassemblé les dirigeants des communautés concernées afin de les conseiller et de leur permettre de disséminer les informations reçues auprès de ces communautés. Ces Comités ont servi de lien entre les deux principaux groupes ethniques et ont permis de limiter la violence.

Figures 43-46 Graphiques et caricature sur le rôle des lobbies dans les négociations des traités de libre-échange, CnR en Midi-Pyrénées et ailleurs (2015) & Résistance Inventerre (2017)



³²³ Smith, P. D. (2015). *Social Capital and Resilience: Informal Policy Brief for the World Humanitarian Summit*, p.2-3.

Qui a rencontré la Commission Européenne à huit clos durant ses 597 réunions sur le TTIP/TAFTA ?



Figure 47 Engagements contre le changement climatique dans le secteur privé : le cas de la marque Starbucks³²⁴

La chaîne de cafés américaine Starbucks. Dans son cas, puisque le changement climatique est à même de perturber directement ses chaînes de production essentielles, l'entreprise souligne qu'il représente un danger direct et que, rien que du point de vue économique, il est nécessaire de s'adapter³²⁵. Les producteurs de cafés sont parmi les premiers à subir les effets du changement climatique, leurs plantations et leur santé s'en trouvent détruites. Starbucks agit donc au sein de la coalition BICEP³²⁶ et

³²⁴ Site officiel <http://fr.starbucks.ch/responsibility/environment>.

³²⁵ Oxfam, Le secteur privé et le changement climatique - pas facile de se mettre d'accord, 2009, URL <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-secteur-prive.pdf>.

³²⁶ Ceres policy network website, URL <https://www.ceres.org/networks/ceres-policy-network>.

auprès des gouvernements pour encourager les investissements aidant les populations les plus touchées.

Figure 48 Zoom sur l'instrument financier LIFE³²⁷

LIFE est un instrument financier de la Commission Européenne visant à faciliter la mise en œuvre des politiques publiques environnementales et climatiques européennes. S'adressant à tous les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés, il permet de promouvoir l'innovation et les meilleures pratiques. Depuis sa création, cet instrument a permis de cofinancer 3954 projets grâce à 3,1 milliards d'euros, contribuant uniquement à la protection de l'environnement. Ce programme a notamment permis la création du mécanisme de financement du capital naturel (NCFF)³²⁸ contribuant à sa réalisation directe.

Figure 49 Questionnaires servant de base aux entretiens avec les membres de l'Union Européenne interrogés dans le cadre de ce mémoire

Questionnaire FR

1. Quelle serait votre définition du changement climatique ?
 - a) Le définiriez-vous davantage comme un processus graduel et modéré ou bien soudain et incontrôlable ?
 - b) Pensez-vous que la réponse que vous venez de donner à cette question est objective ou bien qu'elle pourrait avoir été influencée par votre nationalité, le poste que vous occupez (ou tout autre paramètre) ?
2. Quelle définition donneriez-vous de la sécurité (globale/intérieure/internationale) ?
 - a) Sa définition peut-elle être entièrement liée aux notions de conflits, diplomatie bilatérales et tranquillité publique ?
 - b) A nouveau, pensez-vous que la réponse que vous venez de donner à cette question est objective ou bien a-t-elle pu être en partie conditionnée ?
3. Existe-t-il, à votre sens, un lien entre changement climatique, enjeux environnementaux et sécurité ?

³²⁷ European Commission, Environment, LIFE Programme, URL <http://ec.europa.eu/environment/life/about/index.htm>.

³²⁸ Banque Européenne d'Investissement (BEI), Mécanisme de financement du capital naturel, Favoriser les investissements dans la biodiversité et dans l'adaptation aux changements climatiques fondée sur la nature, URL <http://www.eib.org/products/blending/ncff/index.htm?lang=fr/>.

- a) Si oui, sous quelles formes se manifeste-t-il ?
 - b) Si non, pourquoi ? Comment expliquer alors l'emploi d'expressions telles que "sécurité alimentaire" ?
4. Quelles sont selon vous, en dehors des conséquences sécuritaires, les principales répercussions du changement climatique (socio-économiques, environnementales...) ?
5. Pensez-vous que l'étude actuelle des effets du changement climatique comprenne une dimension sécuritaire suffisante ?
- a) Si oui, comment expliquer alors qu'il n'existe toujours pas de définition claire des migrants climatiques et que les scientifiques n'aient toujours pas trouvé de modèle théorique pour expliquer comment les dérèglements climatiques peuvent conduire à des conflits ?
 - b) Si non, à quoi cela est-il dû d'après vous ?
6. Pensez-vous que le changement climatique puisse remettre en cause les conditions de subsistance de certaines populations ?
- a) Si oui, quelles conséquences une telle remise en cause entraînerait-elle ?
 - b) Se pourrait-il que la mise en cause des moyens de subsistance de populations habitant des zones données ait des répercussions sur d'autres populations, présentes dans des régions initialement relativement épargnées ?
 - c) Comment serait-il possible de prévenir de tels enchainements ?
7. Si l'on admet à présent que les changements climatiques ont bel et bien des conséquences, et qu'elles touchent notamment les pays en voie de développement, pensez-vous que ces pays puissent faire face seuls à ces changements ? Ont-ils la responsabilité de le faire ?
8. Il serait intéressant de réfléchir aux moyens mis en œuvre par nos politiques publiques pour contrer les conséquences d'un changement climatique. Quels instruments connaissez-vous qui puissent être utilisés en vue de cette finalité au sein de l'Union Européenne/votre appareil étatique ?
- a) Plus précisément, quels instruments utiliser pour faire face à des migrations de masse (lorsqu'en 2015, la "crise des réfugiés" a atteint son pic pour l'Union Européenne, l'on comptait 3,1 millions de demandeurs d'asile; les prévisions pour 2050 parlent de 210 millions de réfugiés environnementaux dans le monde) ? Une immigration vers l'Union Européenne/votre Etat ?
 - b) A une urbanisation de la pauvreté (exode rural entraînant une installation précaire dans des zones sans accès aux services de base, soumises aux risques naturels, favorisant la criminalité et les troubles sociaux) ?
 - c) A la modification de certaines données géopolitiques (ex. fonte des glaces en Antarctique offrant des voies fluviales vers des gisements d'hydrocarbures) ?

- d) Dans un contexte où l'aide humanitaire et au développement se rétracte, des mécanismes de soutien/compensation (subissant les incertitudes du climat) seront-ils toujours envisageables ?
9. Une autre conséquence est que le changement climatique, en aggravant la rareté des ressources naturelles, va attiser des conflits entre différents groupes. En l'occurrence, cela sera probablement loin de se limiter aux pays en voie de développement. En effet, qu'en sera-t-il de la solidarité européenne dont l'environnement pourrait être profondément remanié par le changement climatique (ex. Bassin du Rhône vers Barcelone) ? Quels mécanismes de compensation seront mis en place pour tenter d'atténuer les inégalités entre une Europe du Nord relativement épargnée et une Europe du Sud marquée par un risque chronique de sécheresse et de tensions sur l'eau ?
10. Si tous les chercheurs ne sont pas d'accord sur le fait que le changement climatique puisse être une cause unique et directe de conflits, ils admettent tous qu'il est, et sera chaque jour un peu plus, un facteur déterminant des enjeux de sécurité, internationaux et internes.
- a) Comment expliquer alors que ce changement ne soit pas en haute position dans les priorités de recherche et les agendas politiques ?
 - b) Comment expliquer que les instruments adoptés à son égard soient pratiquement toujours non contraignants (ex. Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières en contexte de catastrophes et du changement climatique, adopté peu avant la COP21) ?
 - c) Comment se fait-il qu'il n'y ait pas encore de gouvernance mondiale autour de cette problématique ?
11. Quel serait votre avis quant aux propositions suivantes:
- a) Créer un programme de sécurité environnementale complet basé sur des éléments de résilience et les capacités locales ?
 - b) Partage des terres arables et distribution équitable des ressources ?
 - c) Mise en place de systèmes d'alerte et de secours mieux dimensionnés et plus efficaces ?
 - d) Création de fonds de soutien public et/ou privé ?
 - e) Mesures d'adaptation physique (digue, systèmes d'évacuation des eaux, changement des normes de construction...) ?
 - f) Transition vers des énergies vertes sur les continents en développement avec un support financier des pays développés proportionnel à leur émission de gaz à effet de serre ?
 - g) Répartition proportionnelle aux capacités des Etats des futurs migrants climatiques internationaux ne pouvant se déplacer en interne au risque de mettre leur propre

fonctionnement étatique en danger ?

- h) Mise en place de groupes de développement de techniques (agricoles, forestières...) permettant de contrebalancer les pertes environnementales ?
- i) Renforcement (par les projets humanitaires/de développement) de structures et institutions sociales locales permettant d'amoindrir les chocs provoqués par le changement climatique et de stimuler les entrepreneurs innovants ?

12. D'autres suggestions/commentaires (ouverture pour discussion) ?

Questionnaire EN

1. What would your definition of climate change be?
 - a) According to you, is it more of a gradual and moderate process or of a sudden and unmanageable event?
 - b) Do you think that the answer you just gave may have been biased by your nationality, job, culture, or any other external factor?
2. What would your definition of security (global/national/international) be?
 - a) Can we assume that security is always linked to conflicts, bilateral diplomacy and public order?
 - b) Again, do you think the answer you gave may be, at least partially, biased?
3. Do you think there is a link between climate change, environmental issues and security?
 - a) If yes, what forms does it take?
 - b) If no, why? Then, how to explain expressions such as "food security"?
4. What are, according to you and in addition to security threats, the main consequences of climate change (socio-economic, environmental...)?
5. Do you think that current research on the effects of climate change sufficiently takes into account its security aspects?
 - a) If yes, how do you explain that there is still no given definition of climate migrants and that researchers still have not found a theoretical model to explain how climate consequences lead to conflicts?
 - b) If not, why is that?
6. According to you, is climate change able to disrupt livelihood conditions of some communities?
 - a) If yes, what may the consequences be?
 - b) Would it be possible that such disruption would have impacts on other communities that were not affected at the basis?
 - c) What could be a solution to prevent these sequences from happening?
7. Now, if we assume that climate change really has consequences mostly affecting developing

countries, do you think that these countries will be able to face them and adapt? Are they responsible to do so?

8. It would be interesting to think of the means used by public policies to counter changes triggered by climate change. What European Union/State instruments do you know that exist to reach such aim?
 - a) Specifically, what are the instruments dealing with mass migrations (in 2015, the "refugee crisis" peak was reached with 3,1 million persons asking for asylum in the European Union; projections for 2050 plan 210 million environmental refugees in the world)? And with an EU/State immigration?
 - b) What are the instruments dealing with urbanization of poverty (urban migration to disadvantaged areas, natural risks and increase of criminal and civil unrest risks)?
 - c) What are the instruments dealing with geopolitical transformations (e.g. ice melting in Antarctica, opening new access lanes to hydrocarbons)?
 - d) In a context where humanitarian and development aid are decreasing, will mechanisms of support/compensation survive?
9. Another consequence is that climate change, by facilitating resources scarcity, is going to trigger conflicts between groups. These conflicts will probably not be limited to developing countries. Indeed, what about European solidarity when its environment will be completely redesigned by climate change (e.g. Rhône to Barcelona)? What mechanisms will be used to try to balance inequalities between spared Northern Europe and Southern Europe suffering from chronic drought and tensions around water resources?
10. Even though not all scientists agree that climate change may be a direct and unique cause of conflicts, all of them admit that it is – and will become more and more every day – a key factor dealing with security issues.
 - a) How to explain, then, that climate change is not one of the top priorities for researcher and politics?
 - b) How to explain that all adopted instruments are non-binding (e.g. Agenda for the protection of displaced people due to natural disasters and climate change)?
 - c) How to explain that there is still no global governance on this issue?
11. What do you think of the following proposals:
 - a) Create a detailed environmental security program relying on resilience and local capacities?
 - b) Partition of arable lands and equitable distribution of resources?
 - c) Establishment of more efficient and better sized warning and rescue systems?
 - d) Creation of support private/public funds?
 - e) Adaptation measures (dykes, water disposal systems, changes in building

regulations...)?

- f) Transition to green/clean energies in developing countries with a financial support from developed countries, proportional to their environmental emissions?
- g) Proportional allocation depending on States capacities of future climate migrants (unable to resettle in their own countries)?
- h) Creation of working groups on new technics (agricultural, etc.) to counter environmental loss?
- i) Reinforcement (through humanitarian/development) projects of local social structures and institutions helping to buffer people from the effects of scarcity and provide the right incentives for technological entrepreneurs?

12. Additional proposals/comments (discussion)?

Figure 50 *Formulaires de consentement éclairé signés par les membres de l'UE interrogés dans le cadre des entretiens conduits lors de ce mémoire*

Formulaire de consentement éclairé

Je soussigné(e) _____ déclare accepter librement et de façon éclairée de participer à l'étude *Genèse climatique des luttes sécuritaires : regard croisé sur les politiques publiques européennes et la réalité des enjeux environnementaux* sous la direction du Prof. Catherine Gourbin.

Investigateur: Emmanuelle Vacher, Master Relations Internationales à finalité Action Humanitaire (NOHA), Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique.

Engagement de l'investigateur : l'investigateur s'engage à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques, à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des personnes tout au long de la recherche et à assurer la confidentialité des informations recueillies (leur divulgation ne dépassera sous aucun prétexte le cadre de cette recherche).

Liberté du participant : le consentement pour poursuivre la recherche peut être retiré à tout moment sans donner de raison et sans encourir aucune responsabilité ni conséquence. Les réponses aux questions ont un caractère facultatif et le défaut de réponse n'aura aucune conséquence pour le sujet.

Information du participant : le participant a la possibilité d'obtenir des informations supplémentaires concernant cette étude auprès de l'investigateur principal, et ce dans les limites des contraintes du plan de recherche.

Confidentialité des informations : les informations données par le participant lors de cette

recherche n'ont pas vocation à rester anonymes. Si le participant souhaite garantir leur anonymat, il devra le préciser par écrit à l'investigateur, qui ne pourra alors pas refuser sa requête.

Fait à _____ le _____ en deux exemplaires.

Signatures :

Le participant

L'investigateur principal

Informed Consent Form

Researcher: Emmanuelle Vacher, Masters in International Relations specialised in Humanitarian Action (NOHA), Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Belgium.

Researcher commitment: the researcher commits to leading this research according to ethical and deontological principles and to protect the physical, psychological and social integrity of participants along the conduct of the research. The researcher also commits to ensuring confidentiality of the data collected (it will be used for the sole purpose of the research).

Participant freedom: consent to take part in the research can be withdrawn at any time without disadvantage. Answers to questions are optional and the refusal to answer will have no consequences.

Participant information: the participant will have the opportunity to get further information on the topic inquired from the researcher.

Data Protection: information provided by the participant is not meant to be anonymous. If the participant wishes that it remains so, he/she should make a formal written request for anonymity. Such request will be automatically granted.

I have read the information above and have had time to consider whether to take part in this study on *Climatic Genesis of Security Struggles: Cross-Analysis of Public European Policies and Environmental Issues Reality* (*Genèse climatique des luttes sécuritaires : regard croisé sur les politiques publiques européennes et la réalité des enjeux environnementaux*), under the direction of Prof. Catherine Gourbin. I understand that my participation is voluntary and that I am free to withdraw from the research at any time without disadvantage. I agree to take part in this research.

Name of participant:

Date and place:

Signature:

Participant

Researcher

Bibliographie

Articles de blogs

- Cusset JP. (2016), L'Afrique : du réchauffement climatique à la guerre, Institut Open Diplomacy, URL <http://www.open-diplomacy.eu/blog/l-afrique-du-rechauffement-climatique-a-la-guerre>.
- Lainé M. (2015), Réfugiés climatiques : risques et enjeux en matière de sécurité internationale, Ondes de choc, Wordpress, URL <https://ondesdechoc.wordpress.com/2015/06/18/refugies-climatiques-risques-et-enjeux-en-matiere-de-securite-internationale/>.
- Notaras M. (2009), Does climate change cause conflict?, Our World, United Nations University, URL <https://ourworld.unu.edu/en/does-climate-change-cause-conflict>.

Articles de journaux papier/en ligne

- Böhm S. (2016), Link between climate change and armed conflict is exaggerated – new study, The Conversation, UK, URL <http://theconversation.com/link-between-climate-change-and-armed-conflict-is-exaggerated-new-study-67182>.
- Dupuy G. (2001), La guerre de l'eau en Espagne, Libération, Paris, URL http://www.liberation.fr/planete/2001/04/30/la-guerre-de-l-eau-en-espagne_362894.
- Entzinger H., Jäger J. et Gemenne F. (2013), « Le projet EACH-FOR », *Hommes et migrations*, DOI 10.4000/hommesmigrations.1232 1284, URL <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1232>.
- Garson P. (2015), Changement climatique et conflit : une relation compliquée, IRIN News, New York, URL <http://www.irinnews.org/fr/report/102144/changement-climatique-et-conflit-une-relation-compliqu%C3%A9e>.
- Le Hir P. (2013), Les troubles du climat, sources de conflits, Le Monde, URL http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/08/03/les-troubles-du-climat-source-de-conflits_3457081_3244.html.
- Rueter G., Russell R. (2017), Europe's shocking failure to act on climate, DW, URL <http://www.dw.com/en/europes-shocking-failure-to-act-on-climate/a-41905403>.
- Van Eeckhout L., Foucart S. (2015), Le changement climatique, facteur de déstabilisation et de migration, Le Monde, URL

http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/09/11/le-changement-climatique-facteur-de-destabilisation-et-de-migrations_4752611_1652612.html.

- Van Eeckhout L. (2015), Le drame des migrants climatiques, Le Monde, http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/11/27/quand-le-changement-climatique-vire-au-drame_4817996_4497186.html.
- Westervelt A. (2015), Does Climate Change really cause Conflict?, Vital Signs, The Guardian, URL <https://www.theguardian.com/vital-signs/2015/mar/09/climate-change-conflict-syria-global-warming>.
- Wilinon R. (2002), A critical time for the environment, Refugees, n°127, UNHCR, ISSN 0252-791 X.

Articles scientifiques/issus de revues scientifiques

- Ambrosi D., Hallegatte S. (2005), Changement climatique et enjeux de sécurité, Documents de travail, Centre International de Recherches sur l'Environnement et le Développement (CIRED), N°03-2006.
- Barnett J. (2002), Global Warming and the Security of Atoll Countries, Macmillan Brown Centre for Pacific Studies, n°9 Macmillan Brown Centre for Pacific Studies working papers series, Christchurch, ISSN 1173-860X.
- Black R. (2001), Environmental refugees: myth or reality? UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), ISSN 1020-7473, Working Paper No.34. As a part of Policy Development and Evaluation Service's New Issues in Refugee Research Series, URL <http://www.refworld.org/docid/4ff57e562.html>.
- Djiga HA. (2009), La gouvernance locale à l'épreuve des migrations dues aux changements climatiques : Cas des rapports entre conseils villageois de développement et chefs traditionnels au Burkina Faso dans la gestion des conflits sociaux, VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 6, DOI : 10.4000/vertigo.9031, URL <http://journals.openedition.org/vertigo/9031>.
- Dufès E., Théorie de la sécurité globale : rétrospective et perspectives, Dossier Gestion des risques et des crises, Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP).
- EU Science Hub (2016), Paris pledges insufficient to meet 2°C climate change objective, URL <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/paris-pledges-insufficient-meet-2-c-climate-change-objective>.

- EU Science Hub (2014), Supporting the new 2030 climate and energy package, URL <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/supporting-new-2030-climate-and-energy-package>.
- Gonin P. et Lassailly-Jacob V. (2006), « Les réfugiés de l'environnement », Revue européenne des migrations internationales, vol. 18 - n°2 | 2002, URL <http://journals.openedition.org/remi/1654>.
- Hellendorff B. (2012), Changement climatique et conflits agro-pastoraux au Sahel, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles.
- Homer-Dixon TF. (1994), "Environmental Scarcities and Violent Conflict: Evidence from Cases." International Security, vol. 19, no. 1, pp. 5–40, JSTOR, www.jstor.org/stable/2539147.
- Le Cacheux J., Laurent E. (2009), « L'Union européenne dans la lutte contre le changement climatique », Regards croisés sur l'économie, 2009/2 (n° 6), p. 192-205. DOI : 10.3917/rce.006.0192. URL <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2009-2-page-192.htm>.
- Myers N. (2002) Environmental refugees: a growing phenomenon of the 21st century. Philosophical Transactions of the Royal Society of London. Series B, Biological Sciences, 357(1420):609–613. <https://doi.org/10.1098/rstb.2001.0953>
- Sachs W. (2017), The Sustainable Development Goals and Laudato si': varieties of Post-Development?, Third World Quarterly, 38:12, 2573-2587, URL <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01436597.2017.1350822>.
- Vlassopoulos C. (2012), Des migrants environnementaux aux migrants climatiques : un enjeu définitionnel complexe, Cultures & Conflits, n°88, URL <http://journals.openedition.org/conflits/18563>.
- Wario R., Daudi A., Daudi F. (2012), Links between climate change, conflict and governance in Africa, Institute for Security Studies, Paper no.234, URL https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper_234.pdf.

Communiqués de presse

- Commission Européenne (2014), Des systèmes d'alerte aux inondations plus rapides et plus précis grâce à la recherche européenne, communiqué de presse, Union Européenne, Bruxelles, URL http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-950_fr.htm.

Diffusions télévisées

- ARTE (2008), Les réfugiés climatiques, Le dessous des cartes, d'après les travaux d'Argos, <http://ddc.arte.tv/emission/refugies-climatiques>.
- Valdés Andino F. (2015), Dans la région du lac Tchad, réchauffement climatique et terrorisme vont de pair, TV5 Monde, URL <http://information.tv5monde.com/afrique/dans-la-region-du-lac-tchad-rechauffement-climatique-et-terrorisme-vont-de-pair-61151>.

Diffusions radio et podcasts

- Descamps M. (2015), Comment le réchauffement climatique accentue les conflits, International, Europe 1, URL <http://www.europe1.fr/international/comment-le-rechauffement-climatique-accentuer-les-conflits-2530927>.

Discours et déclarations

- Ban Ki Moon speech at the United Nations (2007), A Climate Culprit in Darfur, URL <https://www.un.org/sg/en/content/sg/articles/2007-06-16/climate-culprit-darfur>.
- Déclaration de Paris (1972), Bulletin des Communautés européennes, n° 10. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Discours de José Manuel Barroso (2007), Energie et changement climatique : l'heure n'est plus au doute, communiqué Commission Européenne, site d'Europétrole, URL <https://www.euro-petrole.com/discours-de-jose-manuel-barroso-energie-et-changement-climatique-l-heure-n-est-plus-au-doute--n-f-1113>.
- The New European Consensus on Development (2017), 'Our World, Our Dignity, Our Future' Joint Statement By The Council And The Representatives Of The Governments Of The Member States Meeting Within The Council, The European Parliament And The European Commission, Brussels, URL https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626_en.pdf.

Factsheets

- Commission Européenne (2015), Fiche-info, Renforcer la résilience : l'approche de l'UE, Résilience EU, Union Européenne, URL

http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/EU_building_resilience_fr.pdf.

- Commission Européenne (2017), Fiche-info, Réduction des risques de catastrophes, Union Européenne, URL http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/disaster_risk_reduction_fr.pdf.

Films ou vidéos

- Cohen B., Shenk J. (2017), Une Suite qui Dérange : le temps de l'action [*An Inconvenient Sequel: Truth to Power*], 1h38 minutes.
- Dion C. (2015), Laurent M., Demain, 118 minutes.
- Guggenheim D. (2006), Une vérité qui dérange [*An Inconvenient Truth*], 1h38 minutes.

Entretiens

- Entretiens anonymes, conduits au Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne et au Service européen pour l'action extérieure en septembre/octobre 2017.

Législation

- Commission des communautés européennes (2007), Livre vert présenté par la Commission au Conseil, au Parlement Européen, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions, Adaptation au changement climatique en Europe : les possibilités d'action de l'Union Européenne, COM(2007), Bruxelles.
- Commission des communautés européennes (2009), Livre Blanc, Adaptation au changement climatique : vers un cadre d'action européen, COM(2009), Bruxelles.
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992), Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro http://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/9/Declaration_de_Rio_1992_fr.pdf.
- Organisation des Nations-Unies (1992), Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, FCCC/INFORMAL/84.

- Organisation des Nations-Unies (2015), Accord de Paris, FCCC/CP/2015/L.9.
- Union Européenne (2012), Résolution du Parlement européen du 22 novembre 2012 sur le rôle de la politique de sécurité et de défense commune en cas de crises climatiques et de catastrophes naturelles (2012/2095(INI)), URL <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52012IP0458>.
- UNISDR (2005), Cadre d'action de Hyōgo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, Kobe.
- UNISDR (2015), Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, Sendai, A/CONF.224/CRP.1.
- UNISDR (2017) The United Nations Office for Disaster Risk Reduction, Implementing the Sendai Framework to achieve the Sustainable Development Goals, in support of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030.

Livres

- Latif M. (2009), Climate change: The point of no return, Haus, Université d'Indiana.
- Mauser W. (2009), Water resources, Efficient, sustainable and equitable use, Haus
- Schmidt-Bleek F. (2009), The Earth, Natural resources and human intervention, Haus.
- Welzer H. (2009), Les guerres du climat, Pourquoi on tue au XXIème siècle, Folio Actuel, Paris.

Mémoires et thèses

- Baillat A. (2009—2010), Les migrations environnementales : Logiques d'investissement des acteurs et obstacles relatifs à la construction d'un nouveau problème public, mémoire de Master orientation recherche, Panthéon Sorbonne Université Paris 1.
- Cournoyer V. (2012), Migrations environnementales et stratégies d'adaptation : vers une intégration viable, Mémoire de maîtrise présenté à l'École de politique appliquée en vue de l'obtention du grade Maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke.
- Pauthier A. (2005), L'assurance des risques climatiques, IRIS Institut de relations internationales et stratégiques, OGéoD Observatoire géopolitique de la durabilité, Systèmes d'assurances climatiques, URL <http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2015/06/Og%C3%A9od-assurance-risque-climatiques-9-juin.pdf>.

- Pécourt S. (2008), Protection des déplacés et réfugiés climatiques : migrations forcées, droit de l'homme et changement climatique, Université de Genève, URL <http://sophie.pecourt.free.fr/DOCS/Protection-Refugies-Deplaces-Climatiques-S-PECOURT.pdf>.

Notes

- Climate Focus (2015), Loss and Damage in the Paris Agreement, Briefing Note, URL http://www.climatefocus.com/sites/default/files/20160214%20Loss%20and%20Damage%20Paris_FIN.pdf.

Présentations, conférences, actes de colloque

- Bettencourt S. (2004), Mainstreaming Adaptation to Climate Change in Pacific Island Economies, Paris, Actes du colloque, Global Forum on Sustainable Development, OECD.
- Dika PP. (2008), Migrations climatiques et conflits, Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix, version remaniée d'une conférence donnée à Bobigny à l'occasion de la 3^{ème} biennale de l'environnement organisée par le département de la Seine St Denis le 24 septembre 2008.

Publications gouvernementales

- BMU (2002), Climate change and Conflict, Can climate change impacts increase conflict potentials? What is the relevance of this issue for the international process of climate change?, Das Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit, Berlin.
- Schwartz P., Randall D. (2003), An Abrupt Climate Change Scenario and Its Implications for United States National, a report commissioned by the U.S. Defense Department.

Rapports de conférence

- Nations-Unies (2012), Rio +20, Conférence des NU sur le développement durable, l'avenir que nous voulons, Rio de Janeiro URL https://rio20.un.org/sites/rio20.un.org/files/a-conf.216-l-1_french.pdf.

- WMO (1988), Conference Statement, The Changing Atmosphere: Implications for Global Security, Toronto, Canada, Conference Proceedings June 1988, WMO-No.710.

Rapports

- Commission Européenne (2014), Créer une infrastructure verte pour l'Europe, Union Européenne, URL <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/docs/GI-Brochure-210x210-FR-web.pdf>.
- DARA and Climate Vulnerable Forum (2012), Le changement climatique a déjà un impact majeur sur l'économie mondiale et les sociétés humaines.
- De Groeve T. (2013), European Commission, Overview of Disaster Risks that the EU faces, internal assessment based on JRC databases, Joint Research Center, Institute for the Protection and Security of the Citizen, Institute for Environment and Sustainability, Union Européenne, Luxembourg, URL <http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/111111111/29598/1/lb-na-25822-en-n.pdf>.
- European Environment Agency (2017) Climate change, impacts and vulnerability in Europe 2016, An indicator-based report, European Environment Agency Report No 1/2017, Luxembourg.
- Exil Climatique (EXCLIM) (2009-2011),), Gérer les déplacements des populations dus aux phénomènes climatiques extrêmes, Rapport intermédiaire d'activités, URL <http://www.reseau-terra.eu/exclim/spip.php?article5>.
- Fischer G., Mahendra S., Van Velthuisen H. (2002), Climate Change and Agricultural Vulnerability, a special report prepared by the International Institute for Applied Systems Analysis under United Nations Institutional Contract Agreement No. 1113 as a contribution to the World Summit on Sustainable Development, Johannesburg.
- Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) (2014), Changements climatiques 2014, Rapport de synthèse, Résumé à l'intention des décideurs, URL http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM_fr.pdf.
- GIEC (2014), Changements climatiques 2014, L'atténuation du changement climatique, Contribution du Groupe de travail III au cinquième Rapport d'évaluation du GIEC, URL http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/index_fr.shtml.

- GIEC (2014), Changements climatiques 2014, Incidences, adaptation, et vulnérabilité, Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du GIEC, URL http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg2/index_fr.shtml.
- GIEC (2013), Changements climatiques 2013, Les éléments scientifiques, Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du GIEC, URL http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/index_fr.shtml.
- Guterres A. (2008), Changements climatiques, catastrophes naturelles et déplacement humain : une perspective du HCR, United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) URL <http://www.unhcr.org/fr/4b151c14e.pdf>.
- Hassol S. J. (2004), ACIA (Arctic Climate Impact Assessment) Impacts of a Warming Arctic, Cambridge University Press, URL <https://www.amap.no/documents/doc/impacts-of-a-warming-arctic-2004/786>.
- Hellendorf B. (2012), Ressources naturelles, conflits et construction de la paix en Afrique de l'Ouest, Les rapports du GRIP, Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité, Bruxelles, URL http://www.grip.org/sites/grip.org/files/RAPPORTS/2012/Rapport_2012-7.pdf.
- IFRC (2002), World Disaster Report 2002: focusing on reducing risk, International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, ISBN 92-9139-082-8.
- IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change (2014), International Organization for Migration (IOM), Geneva.
- Mearns R., Norton A. (2010), Social dimensions of climate change: equity and vulnerability in a warming world, New frontiers of social policy, The International Bank for Reconstruction and Development, Mearns and Andrew Norton, editors, ISBN 978-0-8213-7887-8, Washington, URL <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/2689/520970PUB0EPI11C010disclosed0Dec091.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- Oxfam International (2014), Le paquet énergie-climat 2030 de l'UE permet-il de garantir la sécurité alimentaire et énergétique dans le monde ?, Rapport thématique, URL https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-eu-2030-energy-climate-change-food-security-030614-fr.pdf.
- Ruttinger L., Smith D., Stang G., Tanzler D., Vivekananda J. (2015), A New Climate for Peace, Taking Action on Climate and Fragility Risks, an independent report commissioned by the G7 members, submitted under the German G7 presidency,

Adelphi, International Alert, Woodrow Wilson International Center for Scholars, European Union Institute for Security Studies.

- Smith, D. Vivenkananda, J. (2007), 'A Climate of Conflict: The Links Between Climate Change, Peace and War', International Alert, London, ISBN 9781898702900, URL <https://www.preventionweb.net/publications/view/7948>.
- Solana Madraga J. (2008), 'Changement climatique et sécurité internationale', Document établi par le Haut Représentant de la Commission Européenne à l'intention du conseil européen.
- UNEP (2012), Global Environmental Alert Service, 'Keeping track of our changing environment – From Rio to Rio +20 (1992-2012)', Environmental Governance http://www.grid.unep.ch/products/3_Reports/GEAS_KeepingTrack.pdf.
- UNEP (2012), United Nations Interagency Framework team for Preventive Action, Toolkit and guidance for preventing and managing land and natural resources conflict, Renewable Resources and Conflict, URL http://www.un.org/en/events/environmentconflictday/pdf/GN_Renewable_Consultation.pdf
- United Nations, Division for Sustainable Development (UN DESA) (2009), 'UN Climate change and its possible security implications, Briefing on SG's Report to GA64', URL https://sustainabledevelopment.un.org/content/dsd/resources/res_pdfs/ga-64/briefings/Climate_change_and_its_possible_security_%20implications_briefing_pt.pdf.

Sites web

- Benjaminsen TA. (2016), 'Does climate change cause conflicts in the Sahel', International Institute for Environment and Development, Norwegian University of Life Sciences, URL <https://www.iied.org/does-climate-change-cause-conflicts-Sahel>.
- Conseil Européen (2017), 'La lutte contre le changement climatique dans l'UE', Site web du Conseil Européen, URL <http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/climate-change/>.
- Commission Européenne (2014), 'Action pour le climat, Comprendre les politiques de l'Union Européenne', Union Européenne, Luxembourg, URL https://europa.eu/european-union/topics/climate-action_fr.

- Commissions Européenne (2015), Les effets du changement climatique, article disponible sur le site de la Commission Européenne, Union Européenne, URL http://ec.europa.eu/environment/basics/global-challenges/consequences/index_fr.htm.
- Green Climate Fund website, URL <http://www.greenclimate.fund/home>.
- Merville S., CEDIDELP (2016), L'épineuse question des réfugiés climatiques, Zoom d'actualité, Ritimo, <https://www.ritimo.org/L-epineuse-question-des-refugies-climatiques>.
- Popovski V. (2017), Foresight Africa viewpoint: Does climate change cause conflict, Brookings Institution, Africa in Focus, URL <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2017/01/20/does-climate-change-cause-conflict/>.
- UNHCR (2016) , Frequently Asked Questions on Climate Change and Disaster Displacement, UNHCR Official Website, URL <http://www.unhcr.org/news/latest/2016/11/581f52dc4/frequently-asked-questions-climate-change-disaster-displacement.html>.



Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat notait que l'influence de l'Homme sur le système climatique était à présent clairement établie et que les émissions anthropiques de gaz à effet de serre étaient les plus élevées jamais observées. Une telle évolution provoque des changements sans précédents sur l'environnement terrestre. Le changement climatique a, notamment, un effet catalyseur sur les enjeux de sécurité, rendant leur ampleur et leur intensité inédites. Au-delà de son impact, prédictible ou non, se situe la part de prévention et d'adaptation menée à bien par les Etats et les organisations qui les représentent. L'Union Européenne est l'une d'entre eux. Son approche unique de la thématique climatique, son multilatéralisme efficace et sa volonté de maintien de la paix en font un acteur de choix pour agir face à ces nouveaux enjeux. Ainsi, elle s'est dotée de nombreux instruments de réponse aux défis soulevés par le changement climatique. Toutefois, « les politiques publiques européennes et leur mise en œuvre actuelle permettent-elles de répondre efficacement aux enjeux de sécurité mondiale liés au changement climatique ? ». Voilà la question à laquelle ce mémoire tâchera de répondre.

Mots clés : *changement climatique ; Union Européenne ; sécurité ; politiques publiques ; environnement.*